TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 303

lenouvelliste.ca

Le Nouvelliste

MARDI 29 OCTOBRE 2019

CASCADES LUPEL MISE EN VENTE

L'entreprise organise une vente à l'encan et discute avec des promoteurs

PAGE 3

Quatre ans de prison pour Simon Rousseau

PAGE 4

Saint-Boniface célèbre son école agrandie

PAGE 5

CLASSIQUE DE CANOTS

Stéphane Boileau souhaite un appui du fédéral

PAGE 35

PHOTO STÉPHANE LESSARD

FRED PELLERIN: UN FÉLIX À LA POSTE

PAGE 22

Pas de cohue pour l'ouverture de la SQDC à Shawinigan

PAGE 2

1,04$ + TAXES

Semaine 13536 00001 3
8
Postes Canada - convention #40034151

TROP DE DETTES ?
Plusieurs solutions existent !

CONSULTATION GRATUITE

ACCOMPAGNEMENT SANS JUGEMENT

Eric Pronovost,
CPA, CA, PAIR, SAI | Syndic
epronovost@rmrsyndics.com

ROY MÉTIVIER ROBERGE
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ
rmrsyndics.com

819 379-3585 | 1 844 651-5500 | STATIONNEMENT GRATUIT 25, RUE DES FORGES, B. 316

VOUS, avant tout...

Je coopère pour Le Nouvelliste

SQDC À SHAWINIGAN

Pas de cohue pour l'ouverture

MARIE-EVE LAFONTAINE
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Contrairement à Trois-Rivières l'an dernier, il n'y a pas eu de cohue, à 10 h, lundi, pour l'ouverture de la première succursale de la Société québécoise du cannabis (SQDC) à Shawinigan. Les représentants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) étaient plus nombreux que la poignée de clients qui attendaient l'ouverture des portes.

À sa grande surprise, Mathieu Beauchamp est devenu le premier client de la SQDC de Shawinigan. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Les deux centrales syndicales se livrent bataille pour accréditer les 24 succursales de la SQDC. Ils mènent de part et d'autre une grande campagne de séduction depuis la légalisation du cannabis en octobre 2018. «C'est comme une course contre la montre», lance Isabelle Gélinas, vice-présidente du Conseil central du Cœur du Québec et déléguée régionale pour le SEMB-SAQ-CSN. «On fait de la compétition, mais on la fait sainement. On ne veut pas trop les achaler [les salariés] non plus. Mais il y a certaines lois qui font en sorte qu'on n'a pas toute l'année pour se décider», ajoute-t-elle.

Les syndiqués abordent les employés de la SQDC et leur remettent des dépliants. «On est ici aujourd'hui pour rencontrer les salariés, promouvoir notre organisation syndicale et leur souhaiter la bienvenue dans leur nouveau milieu de travail», explique Benoit Gauthier, conseiller syndical au service de l'organisation du SCFP. «On veut aborder les nouveaux salariés de la SQDC de Shawinigan pour qu'ils puissent se syndiquer avec la CSN. En plus, les travailleurs de la SQDC de Trois-Rivières sont déjà accrédités avec la CSN, donc on veut poursuivre dans la région pour avoir un meilleur rapport de force avec l'employeur», mentionne Mme Gélinas.

Les deux centrales syndicales souhaitent que les conditions des employés de la SQDC s'approchent de celles de leurs confrères de la Société des alcools du Québec (SAQ). Le salaire de base est de 14 $ l'heure à la SQDC alors qu'il tourne autour de 20 $ à la SAQ. «Ce serait facile de dire qu'un employeur de la SQDC, c'est pareil que de travailler dans une épicerie ou n'importe quel marché d'alimentation ou peu importe, mais ce n'est pas vrai. Ce sont des conseillers. Ils ont vraiment un rôle d'apprentissage des produits. Ils doivent expliquer la différence entre le THC, le CBD, entre l'indica, le sativa. Ils doivent conseiller la clientèle par rapport au type de produits qu'elle a besoin. Il y a vraiment un rôle-conseil qui fait en sorte qu'on pense que le comparable idéal c'est la SAQ, mais il y a quand même des différences qui sont particulières. Quatorze piastres de l'heure, c'est une aberration. On doit régler ça», affirme Jean-Sébastien Martineau, conseiller syndical de la CSN. «C'est une société d'État. Un salaire de 14 $ de l'heure à l'entrée, on a toujours considéré que c'était quelque chose à revoir», estime M. Gauthier.

Jusqu'à maintenant, c'est le SCFP qui a accrédité le plus de succursales.

Loin de ces considérations syndicales, les quelques clients sur place attendaient patiemment l'ouverture des portes. À sa grande surprise, Mathieu Beauchamp était le premier client. «Je ne m'attendais pas à être le premier. Je ne suis pas arrivé tant d'avance. Je suis arrivé à 9 h 30. Je m'attendais à ce qu'il y ait déjà foule. Mais non, finalement, ce n'était pas du tout le cas», raconte-t-il.

Il faut dire que la succursale de la SQDC à Trois-Rivières avait ouvert au jour un de la légalisation, ce qui constituait un moment historique pour les consommateurs de cannabis. «À Trois-Rivières, c'était la légalisation. Maintenant, ça fait un an que c'est ouvert. Les gens ont déjà leurs habitudes de consommation. Je pense qu'ils sont déjà dans leur petite routine. C'est un peu pour ça qu'il n'y a pas foule ce matin», estime M. Beauchamp.

Il croit que l'ouverture de cette succursale est avantageuse pour Shawinigan-Sud. «Je travaille dans le secteur. C'était un peu par curiosité que je suis venu ici ce matin. Généralement, je vais à Trois-Rivières, donc j'étais content de venir à l'ouverture, d'avoir cette opportunité. On est très content dans le secteur Shawinigan-Sud d'avoir une SQDC. Ça va attirer des gens, c'est vraiment positif pour le secteur commercial de la région.»

Les clients présents avaient déjà visité la succursale trifluvienne au cours des derniers mois. Ils étaient heureux de ne plus être obligés d'aller aussi loin pour se procurer du cannabis. «Je suis ici pour voir un peu les variétés. On est content d'avoir ça à Shawinigan, pas loin de chez nous. On allait toujours à Trois-Rivières, donc ça fait du bien de ne pas voyager une heure de temps juste pour voir ce qu'il y a et de repartir bredouille trois fois sur quatre. Des fois, on n'a pas nécessairement ce qu'on veut sur place», mentionne Christian, faisant référence aux ruptures de stock qui ont affecté la SQDC. «On allait à Trois-Rivières. Ça nous rapproche. Je suis content que ce soit légal parce qu'on a des produits de meilleure qualité», ajoute Michel, 67 ans, qui dit consommer depuis l'âge de 15 ans.

Cette succursale, qui compte une vingtaine d'employés, est située au 2070, 105e Avenue, dans le secteur Shawinigan-Sud. Il s'agit de la deuxième en Mauricie. Le Centre-du-Québec en a une, à Drummondville.

Comme dans les autres points de vente, les heures d'ouverture à Shawinigan sont du lundi au vendredi, de 10 h à 21 h, de même que les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h. Il s'agit du 24e point de vente de la SQDC qui vise à en ouvrir 43 d'ici la fin mars 2020. Peut-on s'attendre à ce que d'autres succursales ouvrent leurs portes en Mauricie et au Centre-du-Québec, à Louiseville notamment où le maire Yvon Deshaies en a fait expressément la demande? La SQDC préfère ne pas s'avancer sur la question. «Le plan de déploiement est quelque chose sur lequel on travaille avec un paquet de villes, mais on ne fait pas d'annonce tant et aussi longtemps qu'on n'a pas de baux signés, parce qu'un bail pour nous, ça représente vraiment une intention très ferme de s'établir quelque part, c'est pourquoi je ne suis pas en mesure de confirmer ou d'infirmer si on va avoir une autre succursale dans la région», explique Fabrice Giguère, porte-parole de la SQDC.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Les travailleurs de la SQDC de Trois-Rivières sont déjà accrédités avec la CSN, donc on veut poursuivre dans la région pour avoir un meilleur rapport de force avec l'employeur»

— Isabelle Gélinas, vice-présidente du Conseil central du Cœur du Québec.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«C'est une société d'État. Un salaire de 14 $ de l'heure à l'entrée, on a toujours considéré que c'était quelque chose à revoir»

— Benoit Gauthier du SCFP

POUR CONTRIBUER COOPMONJOURNAL.COM

Cascades Lupel mise en vente

L'entreprise organise un encan et discute avec des promoteurs pour vendre ses installations de Cap-de-la-Madeleine

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

Les installations de Cascades Lupel, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, sont désormais à vendre.
— PHOTO: ANNIE DUFRESNE

TROIS-RIVIÈRES — La bâtisse et le terrain appartenant à l'usine Cascades Lupel, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, sont désormais à vendre. La compagnie a en effet confirmé au Nouvelliste que les installations étaient, depuis quelques jours seulement, entre les mains de spécialistes de ce genre de transaction immobilière, dans l'espoir de trouver un repreneur pour ces bâtiments et ce terrain avantageusement situé. Et pendant qu'Innovation et développement économique (IDÉ) Trois-Rivières se place en mode accompagnement pour d'éventuels promoteurs intéressés, Cascades prépare un encan où elle mettra en vente la quasi-totalité des équipements restants dans l'usine.

On se souviendra que l'usine Cascades Lupel a cessé ses opérations en juillet dernier. La baisse importante de popularité des revêtements de plancher en vinyle aura fait mal à cette usine qui se spécialisait dans la fabrication d'endos pour couvre-plancher. La fermeture a touché 35 travailleurs, la totalité ayant pu se retrouver un autre emploi, soit dans des installations appartenant à Cascades ailleurs au Québec, soit pour d'autres employeurs.

L'entreprise cherche désormais à se départir de ses installations. «Nous avons mis en vente le bâtiment et le terrain au cours des derniers jours. Évidemment, nous n'en sommes encore qu'au début du processus alors le tout va suivre son cours», confirme Hugo D'Amours, vice-président aux communications, affaires publiques et développement durable chez Cascades.

M. D'Amours insiste sur le fait que l'entreprise tenait à faire les choses correctement. «Notre priorité a d'abord été d'accompagner nos employés là-dedans», explique celui qui ajoute que des propositions ont été faites pour d'autres postes à l'intérieur de l'entreprise. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre ayant son effet, d'autres entreprises ont profité de l'annonce de la fermeture pour venir tenter de recruter certains travailleurs. «À ce moment-ci, tous nos employés qui cherchaient à se replacer ont trouvé un emploi, soit chez nous ou ailleurs. Quelques employés ont aussi profité de la fermeture pour partir à la retraite», explique-t-il.

Le conseiller Daniel Cournoyer.
— PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

En date d'aujourd'hui, deux employés sont toujours à l'emploi de Lupel et le demeureront au moins jusqu'en décembre, ajoute Hugo D'Amours. D'abord pour assurer les opérations de fermeture, les deux employés sont également sollicités pour préparer un encan qui se tiendra sur le site et sur le web le 5 novembre, de même que sur le web uniquement le 6 novembre. Les acheteurs intéressés pourront aussi procéder à l'inspection des équipements à vendre les 4 et 5 novembre. La vente est organisée par la compagnie Infinity Asset Solutions.

> **«Ça demeure un site exceptionnel, sur le bord du fleuve et en bordure du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap»**

«Lors de la fermeture, nous avons récupéré plusieurs équipements qui pouvaient encore être utiles pour nos autres installations chez Cascades. Mais il demeure encore énormément de machinerie qui sont en très bon état de marche et qui pourraient servir à d'autres industries. Voilà pourquoi nous procédons à l'encan», souligne Hugo D'Amours.

IDÉ

La vente du terrain et de la bâtisse a été remise entre les mains d'un courtier immobilier spécialisé dans ce type de transaction. La compagnie n'a aucun doute que, de par l'emplacement du terrain en bordure du fleuve, plusieurs acheteurs pourraient être intéressés.

«Quelques personnes avaient demandé à avoir de l'information lors de l'annonce de la fermeture, mais nous n'étions pas prêts à procéder encore. Maintenant, nous sommes au tout début du processus et il est vraiment trop tôt pour s'avancer sur d'éventuels acheteurs», mentionne M. D'Amours.

IDÉ Trois-Rivières se met toutefois en mode accompagnement, assure le conseiller municipal du secteur Sainte-Marthe, Daniel Cournoyer. Les bâtiments et le terrain se retrouvent effectivement dans son district, et il porte une attention particulière aux développements dans ce dossier.

«IDÉ Trois-Rivières veut accompagner les promoteurs qui pourraient être intéressés à développer, par exemple, de l'industriel léger à cet endroit. Ça demeure un site exceptionnel, sur le bord du fleuve et en bordure du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, et on pourrait même penser à une partie en développement résidentiel», avance Daniel Cournoyer, qui précise toutefois n'en être qu'à la spéculation.

«Ça pourrait être un secteur intéressant pour ce genre de développement, car les terrains sur le bord du fleuve sont très recherchés. On peut penser à du développement de propriétés de grande valeur à cet endroit. Ça viendrait également dynamiser et revamper ce secteur de la ville. On suit ça avec attention», assure-t-il.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CHANTOURNER, *verbe*

Définition – Découper ou évider (un morceau de bois ou de métal) en suivant un profil donné.
Synonymes – découper, évider.
Locution – *scie à chantourner* : petite scie manuelle à lame fine et à monture utilisée pour chantourner ou pour effectuer des travaux délicats.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

SOMMAIRE

affaires	17 à 19
arts et spectacles	22-23
divertissement	24-25
loterie	29
météo	29
nécrologie	27
opinions	14-15
petites annonces	26
sports	30 à 35

INSOLITE

Le taureau en cavale qui charme la Croatie

ZAGREB (AFP) — «Jerry» est en cavale et a conquis les cœurs en Croatie: ce taureau d'un an s'est échappé d'un abattoir vendredi et est depuis introuvable.

Les appels à épargner ce taureau brun de 650 kg se multiplient depuis que les médias croates ont raconté cette évasion d'un abattoir situé près de la ville côtière de Split. «Justice pour Jerry», «Tiens bon Jerry!», exhortent depuis les Croates sur les réseaux sociaux. Le député Ivan Pernar lui a souhaité «le meilleur», tandis que police, vétérinaires et chasseurs sont engagés dans une traque pour le retrouver. Son propriétaire, Ivan Bozic, a déjà fait savoir dans les médias qu'en cas de capture, il serait épargné, «puisqu'il a réussi à échapper à une mort certaine».

Le responsable de l'abattoir situé non loin de la ville côtière de Split d'où s'est enfui le taureau, assure ne pas comprendre comment l'animal a réussi à s'échapper de l'enclos où il était. «Apparemment la force pure a eu raison de la technologie», a déclaré Petar Skejo.

Après s'être enfui dans les bois environnants, Jerry a été vu une dernière fois par des villageois au pied de la montagne Kozjak, où il a une nouvelle fois déjoué ses poursuivants. «Nous voulions l'attraper vivant, mais lorsque nous nous sommes approchés, il a sauté avec l'habilité d'un chat sur un rocher avant de disparaître dans les bois», a déclaré Skejo à la télévision nationale (HRT).

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

IL A NOTAMMENT INFLIGÉ DES VOIES DE FAIT À UN BÉBÉ DE 24 JOURS

Quatre ans de prison pour Simon Rousseau

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Simon Rousseau a été condamné à une peine globale de quatre ans de prison pour l'ensemble des crimes qu'il a commis, dont des voies de fait causant des lésions corporelles à un bébé de 24 jours.

Le juge Jacques Trudel a en effet relevé plusieurs facteurs aggravants dans le dossier de Simon Rousseau, tout particulièrement ses antécédents judiciaires en matière de crimes contre la personne, la très grande vulnérabilité de l'enfant, les lésions que ce dernier a subies et le niveau élevé de gravité. Il a certes tenu compte de son plaidoyer de culpabilité mais également du fait que Rousseau a donné des «justifications peu crédibles» et qu'il a fait preuve de «beaucoup de minimisation» pour reprendre les mots du juge.

En fait, son passé judiciaire et sa rapidité à récidiver dans la criminalité malgré ses passages devant les tribunaux et les peines de prison qui lui ont été imposées dans le passé ont pesé lourd contre lui.

Rappelons que le 23 janvier 2018 à Trois-Rivières, Rousseau, alors âgé de 21 ans, avait brassé un enfant qui était sous sa responsabilité en l'absence de la mère. À son retour, la mère avait constaté des blessures sur le visage de l'enfant et avait fait appel aux policiers. Les examens médicaux avaient plus tard révélé des ecchymoses, des pétéchies un peu partout sur le corps du bébé, une fracture de l'humérus, un traumatisme crânien et une hémorragie intracrânienne.

Si au départ, il avait nié les gestes, il avait finalement admis le 17 octobre dernier avoir perdu

Simon Rousseau

patience et l'avoir secoué pour qu'il cesse de pleurer. Il avait également plaidé coupable à des chefs de voies de fait sur une amie, voies de fait contre les policiers, avoir tenté de s'emparer de leur bâton télescopique, voies de fait et menaces contre des codétenus, plusieurs vols de véhicules et de remorques, une tentative de fraude et une série de bris de conditions, de promesses et de probation.

Lors des plaidoiries sur la sentence, la procureure de la Couronne, Me Catherine Lacoursière, avait proposé qu'une peine totale de quatre ans de prison soit imposée pour l'ensemble des infractions. Pour sa part, Me Mario Mélancon à la défense avait plutôt suggéré une peine globale de 36 à 38 mois de prison.

Comme expliqué précédemment dans ce texte, le juge n'a pu écarter la feuille de route criminelle de ce jeune homme maintenant âgé de 23 ans et le niveau élevé de gravité des crimes. Il lui a donc imposé la peine réclamée par la Couronne, soit quatre ans de prison. Si on soustrait la détention préventive de 14 mois et demi, il lui reste 33 mois et demi à faire. Vu le jeune âge de Rousseau, le juge a cependant recommandé qu'il puisse bénéficier en prison de tous les programmes de gestion de la colère.

SON DOSSIER SERA TRANSFÉRÉ À MONTRÉAL

Basil Frank Cranton veut plaider coupable

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À sa demande, le dossier de Basil Frank Cranton sera transféré dans le district judiciaire de Montréal où il s'engage à plaider coupable à des chefs de menaces contre des agents de services correctionnels en échange d'une peine de 90 jours de prison discontinue.

Le chef de voies de fait fera l'objet d'un arrêt des procédures.

Rappelons que les menaces ont été commises le 16 avril dernier au Centre de détention de Trois-Rivières pendant que Cranton purgeait sa peine de 16 mois de prison pour des tentatives de fraudes dans des commerces de Trois-Rivières et pour entrave au travail des policiers en fournissant une fausse identité.

Lors du retour de Cranton devant le tribunal lundi, le procureur de la Couronne, Me Julien

Basil Frank Cranton — PHOTO ARCHIVES

Beauchamp-Laliberté, a en effet expliqué qu'à la suite de discussions avec le prévenu, ce dernier, toujours sans avocat, avait semblé-t-il accepté de plaider coupable à Montréal et qu'il avait été convenu entre eux qu'une peine de 90 jours de raison lui serait imposée avec une probation de trois ans.

Or, fidèle à son habitude, Cranton a encore une fois réussi à étirer les procédures pendant de longues minutes en argumentant avec le juge et le procureur pour tenter de diminuer sa peine en se servant de sa détention préventive.

Il voulait notamment que celle-ci soit calculée à partir du moment qu'un mandat avait été émis contre lui ou de sa comparution le 9 octobre pour les menaces, et ce, même s'il purgeait toujours à ce moment sa sentence pour les autres dossiers.

Dans les faits, il a eu droit à sa libération conditionnelle le 21 octobre. Le calcul de la détention préventive devrait donc commencer à cette date. À ce sujet, le juge Jacques Lacoursière a été clair: ce n'est pas le rôle du tribunal de négocier sa peine. Qui plus est, la Couronne a précisé que le calcul sera effectué par le service de détention.

Cranton a également contesté la méthode de remboursement de l'argent qui a été saisi sur lui lors de sa première arrestation. Il voudrait qu'on lui remette l'argent comptant à sa sortie de prison. Encore là, Me Beauchamp-Laliberté lui a expliqué les modalités de remboursement, en l'occurrence par chèque, puisque l'argent se trouve présentement dans les coffres du procureur général.

L'homme aux 100 identités a également émis des réserves sur sa probation à venir. En fait, il tente par tous les moyens de ne pas avoir à fournir une adresse à sa sortie de prison mais la Couronne lui a expliqué qu'il ne pourra pas se soustraire à cette obligation compte tenu de sa probation et des conditions qui lui seront imposées. Notons d'ailleurs qu'il lui sera interdit de se trouver à Trois-Rivières au cours des années de sa probation.

Finalement, après que la question lui ait été posée à deux reprises au moins, il a accepté de signer les fameux papiers dans lesquels il s'engageait à disposer de ses dossiers à Montréal au cours des prochains jours.

APRÈS UN LONG COMBAT DES PARENTS POUR UN AGRANDISSEMENT

Saint-Boniface célèbre son école

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-BONIFACE — Les élèves de l'école Saint-Marie de Saint-Boniface ne cachaient pas leur bonheur, lundi après-midi, alors qu'ils accueillaient médias et autorités scolaires dans leur tout nouveau gymnase et dans leurs spacieuses et lumineuses classes toutes neuves qu'ils utilisent depuis la rentrée du mois de septembre.

La traditionnelle coupe du ruban a été faite en présence de nombreux dignitaires, dont le président de la Commission scolaire, Jean-Yves Laforest, le député de Maskinongé, Simon Allaire et le directeur général de la Commission scolaire, Denis Lemaire. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le projet d'agrandissement de 5 millions $ est enfin prêt et les 500 élèves de l'école peuvent désormais évoluer sous un seul et même toit dans leur municipalité jusqu'à la fin de leur 6e année. Derrière la bâtisse d'origine, on aperçoit les murs de couleur citrouille à l'intérieur desquels le rêve de la communauté se concrétise enfin.

L'agrandissement de l'école Sainte-Marie a nécessité beaucoup de détermination de la part des gens de Saint-Boniface parce que «c'était un projet hors norme», rappelle le président de la Commission scolaire de l'Énergie, Jean-Yves Laforest. «Dans les règles du ministère de l'Éducation, en fonction de la proximité d'autres écoles à Shawinigan, le projet n'aurait pas pu voir le jour parce qu'il y avait une règle disant que lorsqu'on est à 20 km d'une école où il y a de place, il faut transférer les élèves», rappelle-t-il. Toutefois, «pour les parents de Saint-Boniface, c'était inacceptable», souligne-t-il.

C'est que de plus en plus de familles s'installent à Saint-Boniface. En 1998-1999, 386 élèves fréquentaient l'école. On en dénombre plus de 500 aujourd'hui, une hausse de 29 %.

La Commission scolaire de l'Énergie a cru en la mobilisation des parents et a appuyé cette dernière, «par des demandes répétées au ministère, des lettres et un soutien aux parents», indique M. Laforest.

Marie-Ève Landry, porte-parole de ce comité de parents qui a fait fléchir le gouvernement sur cette fameuse règle des 20 km, rappelle que les parents ont travaillé très fort dans ce dossier «pendant quasiment 2 ans», souligne-t-elle.

Chaîne humaine médiatisée autour du terrain convoité pour l'agrandissement, confection et distribution de t-shirts, pétition, de même qu'un voyage à vélo à Québec pour aller interpeller le ministre de l'Éducation et lui remettre la pétition font partie des nombreux moyens de pression exercés par les parents sur Québec pour demander l'agrandissement de l'établissement scolaire, rappelle Mme Landry.

L'agrandissement de l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface revêt des couleurs éclatantes. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Histoire de rappeler, justement, l'importante mobilisation de toute la communauté face à ce projet, plusieurs parents membres du comité arboraient, lundi, le fameux t-shirt vert que même les commerçants de la municipalité ont porté, par moments, en guise de moyen de pression.

«On a travaillé fort. On a eu des hauts et des bas», rappelle Mme Landry.

En 2016, le conseil municipal, dans un effort visant à répondre aux besoins de l'école Saint-Marie, avait offert trois locaux pour éviter de déplacer les jeunes de 6e année vers Shawinigan. L'école avait en effet une capacité d'accueil de 429 élèves et les prévisions faisaient alors bondir ce nombre à 491 pour 2017-2018 et à 506, en 2018-2019. L'agrandissement avait finalement été accordé par le ministre de l'Éducation, de Loisir et du Sport, alors Sébastien Proulx, en juin de la même année.

«Les élèves qui étaient là-bas devaient s'en venir ici pour les cours d'éducation physique. Ce n'était pas toujours drôle», se souvient le président de la Commission scolaire.

Le projet d'agrandissement comprenait l'ajout de six classes et d'un gymnase. De nombreux locaux ont également été harmonisés à la nouvelle partie. «C'est donc beaucoup d'élèves qui profitent de ce beau projet», se réjouit la directrice intérimaire de l'école, Marie-Claude Morais.

Cette dernière est tout particulièrement heureuse de voir tous les enfants sous un même toit. «Le lien entre les petits et les grands a son importance et permet l'organisation de projets et d'événements de tous genres», explique-t-elle. «Le modèle des grands peut influencer les petits», fait-elle valoir.

«Je me réjouis que le gouvernement ait su s'adapter à ce besoin-là du milieu», fait valoir pour sa part le député de Maskinongé, Simon Allaire.

RÉNOVATION DE L'ARÉNA DE NICOLET

Réouverture le 1er novembre

NICOLET (MR) — C'est bel et bien ce vendredi, 1er novembre, que l'aréna de Nicolet sera rouvert, après deux mois de délai. La mairesse Geneviève Dubois a confirmé l'information tout en avouant qu'il y aura eu plusieurs embûches au projet de rénovation.

Initialement, le tout devait être prêt le 30 août dernier. Or, déjà, on parlait d'imprévus par rapport, entre autres, à des délais de livraison de certains matériaux à la suite, notamment, du décollement de la céramique lors du retrait des cadres de portes et de la différence de niveaux de fondation entre l'aréna et l'ancien chalet de service.

Cette situation avait nécessité l'intervention d'un maître en sous-œuvre afin de réaliser le soutènement de l'aréna pour le retrait des vestiges de la fondation.

Ces travaux majeurs s'inscrivaient dans la phase 2 de rénovation de l'aréna qui s'amorçait le 6 juin au coût de 5,3 millions $, une somme financée à 50 % par le gouvernement du Québec. Ils visaient à construire un nouveau pavillon de service, un nouveau hall et plusieurs nouveaux aménagements intérieurs comme des gradins, des chambres de joueurs et la pose d'un revêtement extérieur.

La première phase des travaux de réfection de l'aréna avait été exécutée en 2018. Cette phase consistait à mettre à jour le système de réfrigération et de ventilation au coût de deux millions. Québec avait alors fourni une subvention de 688 981 $.

Baignade: des plages horaires disponibles au Cégep de Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Devant le prolongement des travaux à la piscine du Centre de l'activité physique et sportive (CAPS) de l'UQTR, la Ville de Trois-Rivières met à la disposition de la population un service alternatif de bains libres et de corridors de nage, à la piscine du Cégep de Trois-Rivières.

Entre le 3 novembre et le 17 décembre, les citoyens peuvent bénéficier de ce service sur trois plages horaires dans la semaine, soit les dimanches de 19h à 21h, les lundis de 11h à midi et les mardis de 15h à 16h30. Il n'est par ailleurs pas impossible que la collaboration entre la Ville et le Cégep puisse se prolonger en 2020.

La baignade est accessible au coût de 5,50$ pour les 18 ans et plus, 3,50$ pour les 6 à 17 ans et gratuite pour les 5 ans et moins. Les baigneurs doivent accéder au bâtiment par l'entrée 6 du pavillon des Humanités, sur la rue Marguerite-Bourgeoys. Le stationnement de ce pavillon est payant, et des places gratuites sont aussi disponibles dans les rues avoisinantes.

FILLETTE TUÉE À GRANBY

Un témoin clé manque à l'appel

PASCAL FAUCHER
La Voix de l'Est

GRANBY — La non-disponibilité d'un témoin important aux dossiers du père et de la belle-mère de la fillette de sept ans tuée à Granby, le 29 avril, risque d'étirer le processus judiciaire.

L'homme de 30 ans et la femme de 36 ans, dont les identités ne peuvent être diffusées en vertu d'ordonnances de non-publication, étaient de retour en cour lundi afin de fixer des dates pour leur enquête préliminaire.

Un exercice qui s'est avéré périlleux puisqu'un témoin clé ne peut être rencontré, a fait savoir Me Martin Latour, qui représente le père de la victime accusé de négligence criminelle, séquestration, abandon d'enfant et omission de fournir les choses nécessaires à la vie.

Ce témoin «est en congé médical», a mentionné l'avocat. «Donc on est un petit peu bloqués pour la préparation. Il va donner un éclairage sur tout le dossier.» Sans cet apport «on va tourner en rond», a dit Me Latour.

L'homme en question œuvre à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

De son côté, l'avocat de la belle-mère, Me Michel Marchand, a indiqué qu'il n'avait «pas encore évalué l'impact de l'absence de cette personne-là». La femme fait face à des accusations de meurtre au 2e degré, séquestration et voies de fait graves.

Vêtu d'un costume foncé très sobre, le père de la fillette ne s'est adressé ni aux médias ni à la cour, tout comme sa conjointe. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

DATES RETENUES

Malgré tout, les parties ont convenu de réserver la semaine du 24 février prochain – et possiblement quelques jours dans la semaine précédente – pour tenir une enquête préliminaire conjointe pour les deux accusés. Cette étape vise à étayer la preuve recueillie par la poursuite avant de fixer un procès.

La date du 12 décembre a aussi été réservée afin de faire le point et s'assurer que l'enquête préliminaire aura bien lieu. Me Latour a demandé que son client, présentement en liberté provisoire, n'ait pas à se présenter en cour à cette date. Ce que le juge Conrad Chapdelaine, de la Cour du Québec, a refusé compte tenu de la nature du dossier.

Quant à la belle-mère, son avocat a déclaré qu'il ignore toujours s'il demandera qu'elle soit remise en liberté en attendant son procès.

Par ailleurs, la Couronne a précisé qu'au moins six semaines seront nécessaires pour présenter la preuve de la poursuite uniquement lors d'un éventuel procès. «C'est un dossier d'envergure, a dit Me Laurence Bélanger, du Directeur des poursuites criminelles et pénales. On est toujours en divulgation de preuve.»

Si procès il y a, il durera donc plus d'un mois et demi.

RESPECT DES ORDONNANCES

Enfin, Me Martin Latour a exprimé son mécontentement de constater que les ordonnances de non-publication émises par la cour sont encore «bafouées plusieurs fois» par des «médias qualifiés de non-traditionnels», une définition qu'il n'a pas explicitée.

Il a ajouté que la Couronne avait «averti les policiers». En entrevue à sa sortie de la salle d'audience, Me Bélanger a rappelé que les contrevenants, qu'ils soient journalistes ou non, s'exposent à des poursuites criminelles pour outrage au tribunal.

Les ordonnances – qui interdisent la diffusion du nom de la victime, des accusés et d'éventuels témoins dans le souci de protéger les autres enfants du couple – «visent tout le monde», a-t-elle rappelé.

Il n'y a cependant pas eu de dépôt d'accusations d'outrage jusqu'à maintenant dans cette affaire.

Vêtu d'un costume foncé très sobre, le père de la fillette ne s'est adressé ni aux médias ni à la cour, tout comme sa conjointe, qui a comparu du box des accusés comme à son habitude en cachant son visage à l'auditoire à l'aide de ses longs cheveux bouclés.

La mort de la fillette avait causé une onde de choc à travers le Québec et braqué les projecteurs sur le fonctionnement de la DPJ. En réaction, une Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a entamé ses travaux le 22 octobre.

AGRESSION SEXUELLE ET ACTIONS INDÉCENTES

Michael Héon devra subir un examen sur sa responsabilité criminelle

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Michaël Héon devra subir une évaluation psychiatrique visant à déterminer sa responsabilité criminelle lors des infractions de nature sexuelle qui lui sont reprochées.

Alors que le prévenu devait subir son enquête sur caution lundi, son avocat, Me Louis R. Lupien, a suggéré que son client soit plutôt envoyé pour 30 jours au Centre régional de santé mentale pour cette évaluation psychiatrique, ce qui n'a pas été contesté par le procureur de la Couronne, Me Éric Boudreau.

En fait, tel que l'a noté le juge Jacques Lacoursière en prononçant l'ordonnance, ce n'est pas une demande superflue dans les circonstances puisque certaines problématiques psychologiques ont été relevées lors d'une précédente évaluation.

Qui plus est, d'autres accusations de même nature devraient bientôt être déposées contre lui, ce qui nécessitera plus de temps pour étudier la preuve. La cause a donc été fixée au 28 novembre.

Rappelons que cet individu de 33 ans est accusé d'agression sexuelle et d'actions indécentes. Les infractions auraient été commises entre autres au parc Châteaudun, dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine. Il aurait agressé sexuellement une adolescente de 17 ans le 19 septembre dernier. Le 18 octobre, il se serait livré à des actions indécentes devant une autre femme, d'âge adulte cette fois-ci.

Une dénonciation a également été déposée contre lui dans laquelle il est allégué qu'en raison d'incidents survenus le 17 septembre envers deux autres femmes, le ministère public réclame qu'il contracte un engagement de type 810 l'obligeant à respecter une série de conditions parce qu'il y aurait des raisons de croire qu'il pourrait leur causer des lésions ou endommager leur propriété.

Les faits reprochés à Éric Lapointe auraient eu lieu le 30 septembre dernier.
— PHOTO: LA PRESSE CANADIENNEC

ACCUSATION DE VOIES DE FAIT

Éric Lapointe plaide non coupable

MONTRÉAL (PC) — Le chanteur rock Éric Lapointe a plaidé non coupable lundi à une accusation de voies de fait. L'homme de 50 ans n'était pas présent, lundi matin, lors de sa comparution à la Cour municipale de Montréal. Il s'est fait représenter par son avocat, comme cela est permis.

L'accusation a été portée par voie sommaire, ce qui signifie qu'il n'y aura pas d'enquête préliminaire. Les médias ne peuvent rapporter le nom de la présumée victime dans cette affaire.

Les faits reprochés au populaire interprète auraient eu lieu le 30 septembre dernier. Le dossier a été remis au 30 janvier prochain.

Jeudi soir dernier, l'interprète des succès *Mon ange* et *N'importe quoi* annonçait sur sa page Facebook qu'il quittait son fauteuil de coach à l'émission télé *La Voix* de TVA, «pour des raisons personnelles», disait-il.

Dès vendredi, des médias rapportaient le dépôt d'une accusation contre lui.

RÉSIDUS D'AMIANTE

Le BAPE enquêtera et produira un rapport

QUÉBEC (PC) — La présence dans l'environnement de résidus d'amiante sème l'inquiétude au gouvernement, qui demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de faire enquête.

Le gouvernement veut obtenir un portrait de la situation, afin d'être mieux outillé pour se prononcer sur divers projets reliés à l'utilisation des résidus d'amiante, un produit réputé cancérogène.

Le mandat a été confié au BAPE lundi par le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, à la demande de la ministre de la Santé, Danielle McCann. Le BAPE devra notamment faire le point sur les connaissances scientifiques pouvant fournir un éclairage sur les répercussions de l'amiante et de ses résidus sur la santé. Il devra aussi suggérer au gouvernement les façons de disposer de façon sécuritaire des résidus d'amiante présents au Québec.

L'organisme devra remettre son rapport d'ici le 24 juillet 2020.

L'amiante est désormais interdit au Québec, mais il demeure présent sous forme de résidus, à proximité des sites miniers, qu'on pense à Thetford Mines et Asbestos.

Avant 1990, l'amiante était principalement employé pour isoler et insonoriser les immeubles et les maisons, et pour les protéger contre le feu.

Shawinigan

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

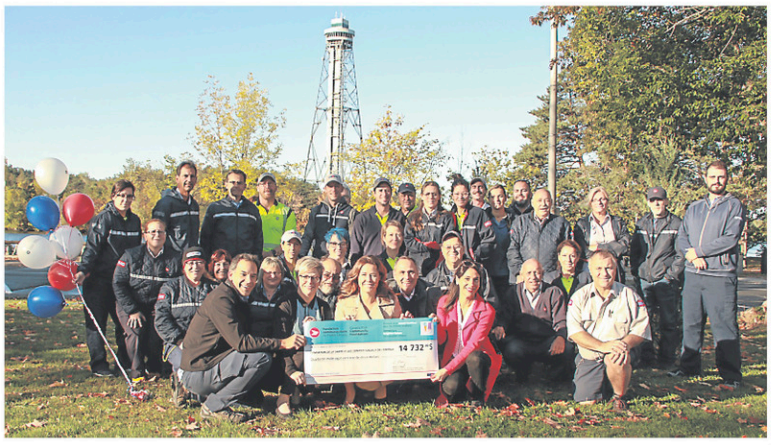

› 14 732 $ POUR LES ENFANTS

La Fondation communautaire de Postes Canada pour les enfants vient d'accorder une subvention de 14 732 $ à la Fondation de la santé et des services sociaux de l'Énergie pour soutenir l'implantation d'une salle de stimulation pour les enfants âgés de 0 à 7 ans qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme, un retard global de développement ou une déficience intellectuelle. Ce projet complémentaire aux centres de la petite enfance ou aux garderies permettra de développer les conditions préalables aux apprentissages des enfants. — PHOTO: COURTOISIE

Concertation régionale Mauricie

La Ville de Shawinigan a confirmé son engagement à l'entente sectorielle de développement pour la concertation régionale de la Mauricie, qui interviendra avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC de Maskinongé, la MRC de Mékinac, la MRC des Chenaux, les villes de La Tuque et Trois-Rivières, le Conseil de la nation atikamekw et la Table des élus de la Mauricie. Selon le maire de Shawinigan, Michel Angers, il s'agit simplement d'une déclaration de principes qui vise à confirmer la constitution de la table des préfets et non de créer une nouvelle structure. Marie-Pier Allard, conseillère en développement, a été embauchée comme ressource le mois dernier.

États financiers

Le conseil municipal de Shawinigan vient de confier à la firme Malette le contrat de services professionnels de vérificateurs externes pour l'audit de ses états financiers et de quatre organismes de son périmètre comptable pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Ce contrat est attribué pour la somme de 233 300 $, soit 75 550 $ pour 2019, 77 700 $ pour 2020 et 80 050 $ pour 2021. Des taux horaires s'appliquent également pour des activités supplémentaires de comptabilité ou de services-conseils.

Séance devancée

Contrairement à la coutume, la prochaine séance régulière du conseil municipal de Shawinigan se déroulera le 5 novembre et non le deuxième mardi du mois. Le maire de Shawinigan, Michel Angers, explique ce changement en raison de la présentation du Sommet international de l'innovation en villes médianes, du 13 au 15 novembre à Espace Shawinigan, qui mobilisera beaucoup de temps et de ressources à ce moment.

Rénovation-Québec

Le conseil municipal de Shawinigan vient d'autoriser le versement d'aides financières totalisant 12 474 $ à différents bénéficiaires dans le cadre du programme Rénovation-Québec.

Alliée contre la violence conjugale

La Ville de Shawinigan vient de se proclamer Municipalité alliée contre la violence conjugale. À noter que cette résolution a été proposée et appuyée par deux hommes, les conseillers Claude Grenier et Jean-Yves Tremblay. Rappelons que du 25 novembre au 6 décembre, des actions seront posées à travers le Québec dans le cadre de ces journées pour l'élimination de la violence envers les femmes.

Jean-Paul Dupuis, un citoyen qui avait manifesté une volonté de reprendre la bâtisse et d'y faire vivre différentes activités communautaires, abandonne l'idée par manque d'appuis. — PHOTO STÉPHANE LESSARD

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOUISEVILLE

La reprise abandonnée

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Le projet de reprise du centre communautaire de Louiseville tombe à l'eau. Jean-Paul Dupuis, un citoyen qui avait manifesté une volonté de reprendre la bâtisse et d'y faire vivre différentes activités communautaires, abandonne l'idée par manque d'appuis, mais pas par manque de conviction.

À la séance d'octobre du conseil municipal, M. Dupuis avait évoqué l'idée de réparer la bâtisse fermée depuis plus d'un an et d'éviter sa démolition, comme le prévoit le conseil municipal. Il a rencontré différents intervenants du domaine de la construction et discuté avec le directeur général de la Ville, Yvon Douville. Selon ses informations, la bâtisse peut toujours être réparée, mais il ne veut pas mener en solo un tel projet.

«J'abandonne, car je suis tout seul dans l'affaire. Personne ne veut m'accompagner. C'est trop lourd pour moi. Mais ils sont capables de lever le carré de la bâtisse. J'ai parlé avec des spécialistes en pieux et ça se remet à niveau».

Selon M. Dupuis, la Ville pourrait investir dans la réparation de la bâtisse l'argent reçu de la compagnie d'assurance pour les dommages causés par un incendie à une partie du centre communautaire.

«Il y a de quoi à faire. Je trouve ça déplorable de mettre ça à terre. C'est dur à comprendre. La Ville met la clé dans la porte et on n'a rien à dire», mentionne M. Dupuis.

Si la Ville a décidé de démolir la bâtisse, c'est uniquement en raison d'une préoccupation budgétaire, réplique Yvon Deshaies.

«Rien ne peut nous faire changer d'idée. C'est à cause des coûts», martèle le maire de Louiseville, en rappelant que le conseil ne changera pas son fusil d'épaule malgré les pétitions demandant le maintien de la bâtisse.

Ce dernier indique que Louiseville devrait lancer l'appel d'offres d'ici trois semaines afin de trouver une entreprise pour démolir le centre communautaire. Les travaux devraient se dérouler au printemps.

› OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL-PLANTE

La Ville de Louiseville vient d'inaugurer le nouveau local de la bibliothèque Jean-Paul-Plante. Une activité portes ouvertes a permis aux citoyens de découvrir la nouvelle image visuelle de la bibliothèque. Située en plein cœur du centre-ville louisevillois, la bibliothèque a dû être relocalisée à la suite de la fermeture du centre communautaire. De gauche à droite: les conseillers Gilles Pagé et Mike Touzin, le maire Yvon Deshaies, la technicienne à la documentation Francine Leblanc, ainsi que le conseiller Alain Pichette et la conseillère Sylvie Noël.

Quelques uns des participants à l'Accompagnement zéro déchet. — PHOTO: FOURNIE

ACCOMPAGNEMENT ZÉRO DÉCHET

Deux fois plus de participants que prévu

MATTHIEU MAX-GESSLER
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Ce sont finalement 30 foyers qui participent à la première édition du projet Accompagnement zéro déchet, organisé par l'organisme La Brouette, en collaboration avec la Démarche des premiers quartiers et la Ville de Trois-Rivières.

Le projet visait à accompagner 16 foyers dans leur démarche pour adopter le mode de vie zéro déchet.

Celui-ci consiste à réduire la quantité de déchets et de matières recyclables produits par chaque foyer, en intégrant des habitudes durables et écologiques à leur quotidien.

Le but n'est toutefois pas d'éliminer totalement la poubelle de leur domicile, mais de réduire le plus possible le volume de matières résiduelles, selon leur situation et leur capacité.

Initialement, le projet prévoyait d'accompagner 16 foyers dans leur transition vers le zéro déchet. Devant l'engouement du public, les responsables ont toutefois décidé de doubler le nombre de places.

Les participants suivront des ateliers et des formations au cours des prochains mois pour faire la transition vers le mode de vie zéro déchet.

Ils ont suivi en octobre un premier atelier, qui portait sur la réduction des déchets dans la cuisine. Le prochain portera sur le compostage domestique.

En décembre, l'activité à laquelle ils participeront visera à les conseiller sur les moyens de célébrer différentes festivités de façon écoresponsable.

La Démarche des premiers quartiers invite les personnes intéressées à suivre le cheminement des participants à l'accompagnement sur sa page Facebook.

PUBLICITÉ

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
Dr JACQUES PHILIP HADDAD

CHOISISSEZ VOTRE NOUVELLE SILHOUETTE
L'augmentation mammaire permet à la femme de redonner aux seins leur forme perdue en raison de la grossesse, de l'allaitement, d'une perte rapide de poids ou tout simplement de l'âge. Cette intervention permet aussi de corriger une différence de taille ou de forme entre les seins ou de rendre le corps mieux proportionné.

COMMENT ÇA MARCHE?
Le chirurgien examine d'abord votre cas et vous propose une solution adaptée à votre besoin. Il peut s'agir d'un implant mammaire sous-musculaire ou sous-glandulaire. L'implant sous-musculaire a pour avantages de rendre l'implant moins palpable et de réduire la contraction capsulaire. Par contre, cette intervention chirurgicale est plus longue et accompagnée de douleurs plus intenses. De plus, il rendra d'éventuelles interventions ultérieures plus difficiles.

L'implant sous-glandulaire rend l'intervention chirurgicale et le rétablissement moins longs et moins douloureux. Son emplacement facilitera une éventuelle intervention ultérieure. En contrepartie, les implants risquent d'être plus palpables. L'intervention a généralement lieu sous anesthésie générale. Le chirurgien pratique une incision, confectionne une poche destinée à recevoir l'implant mammaire et y place l'implant. Vos seins resteront enflés pendant un mois environ, une sensation de raideur peut être ressentie dans la poitrine. Il faut laisser à la peau le temps de s'adapter à la nouvelle forme de vos seins.

Ces opérations sont pratiquées par le Dr Haddad à l'institut médical de Trois-Rivières dans un milieu moderne, privé et conforme aux normes médicales les plus rigoureuses.

IMPLANTS MAMMAIRES

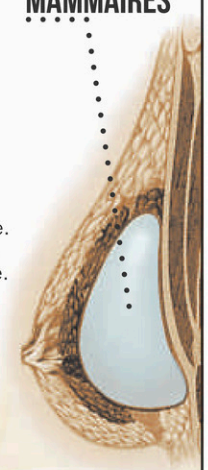

POLYCLINIQUE DES RÉCOLLETS
1900, boul. des Récollets, bureau 110, Trois-Rivières
SUR RENDEZ-VOUS: 819.376.1552

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

Québec octroie 228 000 $

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN — Une aide financière de 228 000 $ a récemment été accordée à la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan afin que puissent être effectués des travaux visant l'amélioration des infrastructures d'eau. Le projet prévoit le renouvellement de conduites d'eau potable et d'eaux pluviales sous la rue Saint-Philippe. Cette aide a été consentie dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau. Ce programme prévoit des investissements de près de 7,2 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. En y ajoutant les contributions du gouvernement canadien et des municipalités, ce sont plus de 16,7 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales de la province.

Des ondes électromagnétiques transformées en ondes scalaires = **Source de jouvence**

Correcteur d'État Fonctionnel
de Koltsov

NOUVEAU AU CANADA

- *Transforme les ondes électromagnétiques ou **Wifi** en ondes scalaires bénéfiques pour la santé (même le 5G)*
- *Dynamise l'**eau** et tous les liquides corporels, le sang, la lymphe.*
- *Agit sur le corps humain par pure information, sans perturbation.*
- *Les ondes scalaires se propagent à une vitesse supérieure à celle de la lumière.*
- *Les CEF de Koltsov réharmonise les chakras et les méridiens, permettent une restauration de l'aura plus large et plus claire.*
- *Rééquilibrage énergétique sur tous les plans.*
- *En contact avec un CEF, on se sent apaisé, on dort mieux, on est plus optimiste et de bonne humeur.*
- *Tout en aidant nos patients puisque les CEF dégagent jusqu'à **6 mètres.***

Nikola Tesla

Rabais à l'achat de 10 CEF et plus!

Consultez notre boutique en ligne au
www.aquao.ca
Pour information supplémentaire :
1-877-Tanguay • 1-877-826-4829

BAUX DE VILLÉGIATURE

Nouvelle tarification dès janvier 2020

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

Dans la région de la Mauricie, il y a environ 5150 baux de villégiature.

LA TUQUE — Le gouvernement du Québec a confirmé son appui aux locataires des terres publiques en annonçant l'indexation annuelle à l'inflation du loyer des baux de villégiature pour le 1er janvier 2020. Cette modification fait suite aux engagements pris par le gouvernement l'année dernière.

À ce moment, l'enjeu de l'impact de nouvelles hausses importantes de loyer en 2020 pour les locataires de terrains de villégiature avait été décrié. Les villégiateurs avaient d'ailleurs réclamé que des changements soient apportés au règlement.

«Dès 2020, les changements apportés à la tarification permettront de retourner 1,1 M$ dans les poches des villégiateurs, en plus de leur permettre d'éviter les hausses tarifaires qui pourraient découler de la révision des valeurs de référence à partir de 2021. Les locataires pourront ainsi mieux prévoir l'évolution de leur loyer. Le gouvernement est à l'écoute de la population et respecte ses engagements», souligne Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord.

Il faut rappeler qu'en 2020, une majorité de détenteurs de baux de villégiature auraient vu leurs hausses de loyer passer à un taux supérieur à la variation de l'inflation selon l'ancienne réglementation.

Dans certaines régions, cette hausse aurait représenté entre 200 $ et 300 $ par bail. Avec les changements apportés à la réglementation, la hausse sera plafonnée à la variation de l'indice des prix à la consommation.

Les modifications réglementaires s'appliquent tant aux baux gérés par le Ministère qu'aux baux gérés par les municipalités régionales de comté (MRC), signataires d'une entente de délégation.

Dans la région de la Mauricie, il y a environ 5150 baux de villégiature. La Ville de La Tuque, la MRC de Maskinongé et la MRC de Mékinac sont signataires d'une entente de délégation :

Québec affirme que lorsque les baux seront modifiés ou qu'ils feront l'objet d'un transfert, par exemple lorsqu'un locataire vend son chalet, le loyer sera révisé en tenant compte de la plus récente valeur du marché et un nouveau bail sera alors produit.

On affirme également que l'augmentation moyenne des loyers de villégiature sera de 10 $ en 2020 comparativement à 50 $ avec l'ancienne réglementation.

Le gouvernement souligne également que l'augmentation de la valeur des terrains de villégiature n'amènera plus une hausse équivalente du loyer des baux au moment de leur renouvellement.

> **«Dès 2020, les changements apportés à la tarification permettront de retourner 1,1 M$ dans les poches des villégiateurs»**

En 2020, Québec estime que plus des trois quarts des villégiateurs paieront un loyer inférieur à 2 $ par jour, soit moins de 730 $ par année.

«Les terres du domaine de l'État font partie du patrimoine collectif des Québécois. Une grande partie de ce territoire et les activités de villégiature sont associées à l'économie régionale et locale. La confirmation de cette nouvelle tarification démontre le travail réalisé jusqu'à maintenant au bénéfice des locataires et de la communauté», affirme Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la région de la Mauricie.

LA TUQUE

Place au Festival de chasse

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Depuis déjà quelques semaines, des familles d'orignaux en bois ont pris place devant de nombreux commerces de La Tuque. C'est signe que le Festival de chasse est sur le point prendre son envol. C'est d'ailleurs aujourd'hui que les festivités sont lancées au Colisée Denis-Morel qui a été camouflé de façon remarquable pour l'occasion.

Ce n'est pas sans une pointe de stress que les nouveaux organisateurs lancent l'édition 2019 de l'événement.

«Les gens étaient attachés à la tente, mais on ne pouvait pas le faire. Quand on montait la tente dans les autres années, les gens parlaient beaucoup du festival. Présentement, on sent qu'ils sont inquiets de ce que l'on va faire à l'intérieur du Colisée. On pense qu'ils ne seront pas déçus. Notre but c'est de faire sortir du monde et de les amuser», assure Philippe Sergerie, vice-président du Festival de chasse.

«Les gens tiennent à leur festival. La commande est grosse, on le sait et on pense que ça va bien aller. J'ai confiance», ajoute-t-il.

Il n'y a pas seulement l'intérieur qui a changé d'allure. La façade a été aménagée de façon à faire oublier complètement le bâtiment municipal et même la rue Lucien-Filion prend des airs de fêtes avant d'apercevoir le Colisée Denis-Morel.

«Ils vont oublier le Colisée. Des employés municipaux sont venus bénévolement après leurs heures d'ouvrage pour nous faire une superbe devanture», souligne le vice-président de l'événement.

On a redoublé d'efforts dans la préparation lors des derniers jours, et on espère que les festivaliers vont apprécier.

«Ce sera plus confortable. On annonce une semaine pluvieuse un peu, on n'aura pas les pieds dans l'eau cette fois-ci. Il y a beaucoup d'améliorations et on souhaite que les gens l'apprécient. On sait que la tente avait un cachet, mais avec tout ce que l'on a mis en décoration, ça va donner un autre cachet. C'est différent et j'ai hâte de voir ce qui va ressortir de tout ça. C'est beau, mais on n'a pas encore vu avec du monde dedans. Moi, je pense que ce sera super», insiste-t-il.

Les orignaux en bois sont nombreux devant les commerces de la Ville. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Philippe Sergerie, vice-président, et Jean-Claude Germain, président du Festival de chasse, sont prêts à recevoir les festivaliers. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Par ailleurs, la vente de billets s'est très bien déroulée selon le comité organisateur. Les tables VIP du souper des forestiers ont également connu un excellent succès, il a même fallu ajouter quelques tables pour répondre à la demande.

«Ceux qui voulaient une table devront attendre à l'an prochain», note Philippe Sergerie.

Les festivaliers pourront découvrir le nouveau décor de l'événement mardi matin alors que seront lancés les incontournables déjeuners des placoteux. En soirée, ce sera le Salon des vins, bières et spiritueux. Plusieurs exposants sont attendus pour faire découvrir leurs produits.

La soirée des chasseurs se tiendra pour sa part le mercredi. Les amateurs de chasse pourront participer au concours d'appel à l'orignal et visiter plusieurs kiosques de produits et services.

Jeudi, les groupes Traffiq et The Vinyls animeront la soirée du souper des forestiers. Le super bingo, qui avait connu un succès monstre l'an dernier, sera présenté vendredi.

Le festival se terminera le samedi 2 novembre avec une journée d'activités bien remplie, déjeuner familial, spectacle pour enfants, concours de mesures de panaches, kiosques, concours de bûcherons, etc.

En soirée, le groupe de musique Show-U prendra place sur la scène pour la première partie de la soirée. Le groupe Iconik Live Band aura l'honneur de clôturer cette 47e édition du Festival de chasse de La Tuque.

Un service en évolution

Sonia LeBel assure qu'elle effectuera le suivi de la clinique interdisciplinaire Cloutier-du Rivage

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES —Le modèle de clinique interdisciplinaire implanté récemment au centre de santé Cloutier-du Rivage pourrait demander certains ajustements et Sonia LeBel assure que ces ajustements, s'ils sont requis, seront faits.

La ministre de la Justice portait son chapeau de députée de Champlain, lundi, lorsqu'elle a visité les lieux quelques jours après leur transformation. Elle voulait constater de visu les installations et le rythme de travail.

Mme LeBel se dit ravie de l'atmosphère qui règne à l'intérieur de cette clinique et de la performance déjà atteinte. Tout en affirmant qu'elle est assurée que les gens ayant besoin de soins les obtiennent «de façon adéquate et au bon moment», elle confirme du même souffle qu'elle suivra l'évolution du dossier afin que les bénéficiaires aient le service auquel ils ont droit, un objectif établi dès le départ avec les gens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Sonia LeBel, ministre de la Justice, portait son chapeau de députée de Champlain lors de sa vivite du la clinique interdisciplinaire Cloutier–du Rivage.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«On leur a expliqué que ça devait répondre aux besoins de la population. Ils sont ouverts. J'ai vu des gens qui avaient des objectifs sérieux de répondre aux besoins de la population et qui sont prêts à faire des ajustements. Pour moi, c'est ce qui est important. On travaille, on va expérimenter au fur et à mesure et s'il y a des ajustements à faire, on va les faire», raconte Mme LeBel.

La porte-couleurs de la Coalition avenir Québec rappelle que le modèle de cette clinique interdisciplinaire est relativement nouveau. Elle indique être à l'écoute de la contestation provenant d'une partie de la population et de professionnels du secteur de la santé à la suite de l'annonce de la fermeture de l'urgence et de la transformation de celle-ci en clinique interdisciplinaire.

«Mon rôle est de faire le pont entre les citoyens et Mme McCann (Danielle, la ministre de la Santé) et le ministère de la Santé pour m'assurer que tout va bien. Je suis en contact avec le CIUSSS, Mme McCann, son cabinet. S'il y a quoi que ce soit qui m'est signalé, je vais faire en sorte que ça se réajuste», rappelle Mme LeBel.

Cette dernière mentionne que les statistiques provenant du CIUSSS indiquent une augmentation du nombre de patients traités par jour depuis l'ouverture de la clinique.

«J'ai vu quelque chose étonnamment très serein pour un milieu hospitalier. Les patients sont pris en charge, les employés semblent satisfaits des conditions.»

Concours pour les proches aidants

BÉCANCOUR (MR) — Pour souligner la Semaine nationale des proches aidants qui aura lieu du 3 au 10 novembre, l'Appui Centre-du-Québec lance le concours Je fais un geste pour un collègue proche aidant auprès des entreprises centricoises. Les employeurs sont invités à faire circuler l'information sur le concours auprès de leurs employés afin qu'ils identifient leurs collègues proches aidants résidant au Centre-du-Québec et les inscrivent au concours sur le site prochesaidantscdq.com avant le 30 novembre. Les gagnants se partageront l'un des 11 prix de détente et de divertissement offerts gracieusement par des partenaires de la région. Pour connaître les prix et les modalités du concours, on peut consulter le même site ou encore, contacter Manon Mérineau, agente de sensibilisation, au 819 293-6309.

› PRÈS DE 55 000 $ REMIS À LA FONDATION INTERVAL

La campagne des biscuits sourire qui a eu lieu dans les différents restaurants Tim Hortons a permis d'amasser 54 802 $ qui seront remis à la Fondation InterVal. Sur la photo: Patrick Théoret, président du conseil d'administration de la Fondation InterVal, Julie Michaud, membre du conseil d'administration de la Fondation InterVal et directrice des projets spéciaux et créativité médias au *Nouvelliste*, Sonia Tousignant, propriétaire du Tim Hortons du secteur Saint-Grégoire à Bécancour, Julie Gagnon, directrice générale de la Fondation InterVal, André Pronovost, franchisé Tim Hortons de Trois-Rivières et Stéphane Guillemette, franchisé Tim Hortons de Bécancour. – PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

La CAQ célébrera sa première année au pouvoir samedi

Militants et élus pourront socialiser lors d'un conseil général spécial à Québec

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

La Coalition avenir Québec (CAQ) tiendra un conseil général spécial samedi, à Québec, pour célébrer sa première année au pouvoir.

La formule est inusitée, dans la mesure où l'événement évacue presque complètement les questions de contenu pour permettre aux militants de socialiser avec les élus caquistes.

Ce sera aussi l'occasion de célébrer le huitième anniversaire du parti, qui a vu le jour officiellement le 14 novembre 2011, a affirmé la directrice générale de la CAQ, Brigitte Legault, en entrevue lundi avec La Presse canadienne.

Le dernier conseil général de la CAQ remonte à mai dernier, lorsque les militants s'étaient réunis à Montréal pour parler environnement. Ils avaient alors adopté 32 résolutions, dont celle d'imposer une consigne sur les bouteilles d'eau.

Samedi, plus de 900 militants caquistes convergeront vers la capitale nationale, au Patro Roc-Amadour, pour participer à l'événement «Le meilleur est à venir». Aucune résolution n'est sur la table.

Le premier ministre François Legault participera à l'activité organisée par la CAQ au Patro Roc-Amadour à Québec samedi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Chaque participant devra débourser 40 $, mais les frais d'inscription ne sont pas considérés comme une contribution à la caisse électorale du parti.

Mentionnons que le choix de Québec comme lieu de rencontre n'est pas anodin; l'activité servira de rampe de lancement pour l'élection partielle dans Jean-Talon, où la candidate caquiste Joëlle Boutin espère ne faire qu'une bouchée des libéraux, qui y règnent en rois et maîtres depuis 1966.

Cette circonscription a été laissée vacante à la suite du départ de l'ex-ministre libéral de l'Éducation Sébastien Proulx.

Au menu samedi : présentation des «ministres vedettes» de la CAQ, suivie des engagements électoraux et discussions avec des ministres sur les thèmes de l'économie et de la famille.

«C'est des moments intéressants pour nos militants, a soutenu Mme Legault. Il faut qu'ils échangent avec nos ministres. Ils nous le demandent tout le temps, tout le temps, tout le temps.»

Le premier ministre François Legault sera également de la partie pour serrer des mains lors de cette journée de fête.

«Ils n'ont pas souvent le temps de pouvoir échanger dans les conseils généraux traditionnels, a poursuivi la directrice générale. M. Legault fait quelques apparitions, mais ce n'est pas du temps, donc là il va passer tout le temps du dîner sur place.»

EN PRÉSENCE DES MÉDIAS

Tous les échanges seront faits en présence des médias. Aucune séance n'est à huis clos.

Les militants impatients de débattre de résolutions pourront le faire en mai prochain, alors que la Coalition avenir Québec tiendra un congrès national sur le thème du développement économique régional.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Élection partielle, éclipse totale?

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

On connaît maintenant la date de l'élection complémentaire dans la circonscription provinciale de Jean-Talon. Elle aura lieu le 2 décembre. L'enjeu a beau être considérable pour les différents partis représentés à l'Assemblée nationale, il l'est davantage pour les libéraux, qui pourraient ne plus avoir de député à l'est de Montréal. Le Parti libéral cherchera à éviter cette éclipse totale.

L'élection de 2018 n'avait laissé, sur la carte électorale du Québec, que deux taches rouges à l'est de la métropole: Roberval, avec Philippe Couillard, et Jean-Talon, avec Sébastien Proulx. Les deux ont démissionné, forçant la tenue d'élections complémentaires. La CAQ s'était emparée de Roberval sans difficulté en décembre dernier, reléguant le Parti libéral au troisième rang dans la circonscription.

La table est mise pour l'élection complémentaire dans Jean-Talon, longtemps considérée comme un château fort libéral dans la région de Québec. C'est là qu'on faisait atterrir certains candidats vedettes comme Philippe Couillard, Yves Bolduc ou Sébastien Proulx. Mais il est arrivé souvent que les députés libéraux qui gagnaient dans Jean-Talon remportassent leur élection de justesse. Parlez-en à Margaret Delisle, qui avait battu le péquiste Daniel-Mercier Gouin par 156 voix en 1998, quatre ans après avoir défait la candidate Diane Lamarre par 25 voix seulement.

Le défi est important pour les libéraux compte tenu de la popularité de la Coalition avenir Québec, surtout dans la région de la Capitale-Nationale. Cela enverrait un très mauvais message de ne plus avoir de député à l'est de Rivière-des-Prairies. Les libéraux, rappelons-le, sont concentrés à Montréal, à Laval, en Outaouais et en Montérégie. Ils sont présentement vingt-huit.

L'enjeu est aussi considérable pour la reconstruction du parti lui-même. Dans les jours qui ont suivi l'élection d'octobre 2018, plusieurs libéraux estimaient impératif que le parti fasse un examen de conscience pour voir ce qui n'a pas fonctionné et comment il pourrait retrouver du succès dans le Québec des régions. Même Dominique Anglade, lorsqu'elle a lancé à Shawinigan sa campagne à la direction du Parti libéral, a évoqué cette nécessité.

Malheureusement, les signaux ne sont pas encourageants. Si la candidature de Gertrude Bourdon se confirme, on ne peut pas dire que les libéraux ont amorcé ce virage qui devait leur permettre de reconquérir le cœur des électeurs québécois. Madame Bourdon a beau être qualifiée et avoir envie de servir différemment la population, elle demeure une figure associée à du magasinage politique. Elle avait, rappelons-le, flirté avec le Parti québécois et avec la Coalition avenir Québec avant de finalement se présenter pour les libéraux dans Jean-Lesage lors de l'élection de 2018.

La CAQ ne donnera évidemment pas de passe-droit aux libéraux sous prétexte que c'est un château fort. Déjà, Joëlle Boutin – la candidate désignée qui avait perdu par 1300 voix contre Sébastien Proulx l'année dernière – a été présentée en grande pompe par François Legault lors d'une activité où ses affiches électorales étaient déjà visibles. Et curieusement, celles-ci portaient déjà la mention de la date de l'élection partielle... avant même que le conseil des ministres statue sur cette date, ce qu'il a fait lundi matin.

En choisissant cette date, le gouvernement de la CAQ fait coïncider le vote par anticipation avec le congrès libéral de Sherbrooke, où députés et militants seront rassemblés pour donner le coup d'envoi à la course à la direction. Le résultat dans Jean-Talon reposera beaucoup sur la capacité des partis à faire sortir le vote. Et comme les libéraux seront occupés à leur congrès général, ça peut être problématique.

Le Parti québécois et Québec solidaire ont aussi des visées sur cette circonscription. Québec solidaire occupe Taschereau (Catherine Dorion) et Jean-Lesage (Sol Zanetti), deux circonscriptions voisines.

On verra de quoi la campagne électorale aura l'air dans Jean-Talon. Mais à moins d'un imprévu majeur dans celle-ci, il y a un château fort qui pourrait s'écrouler. Et une crédibilité libérale hors de la métropole, aussi.

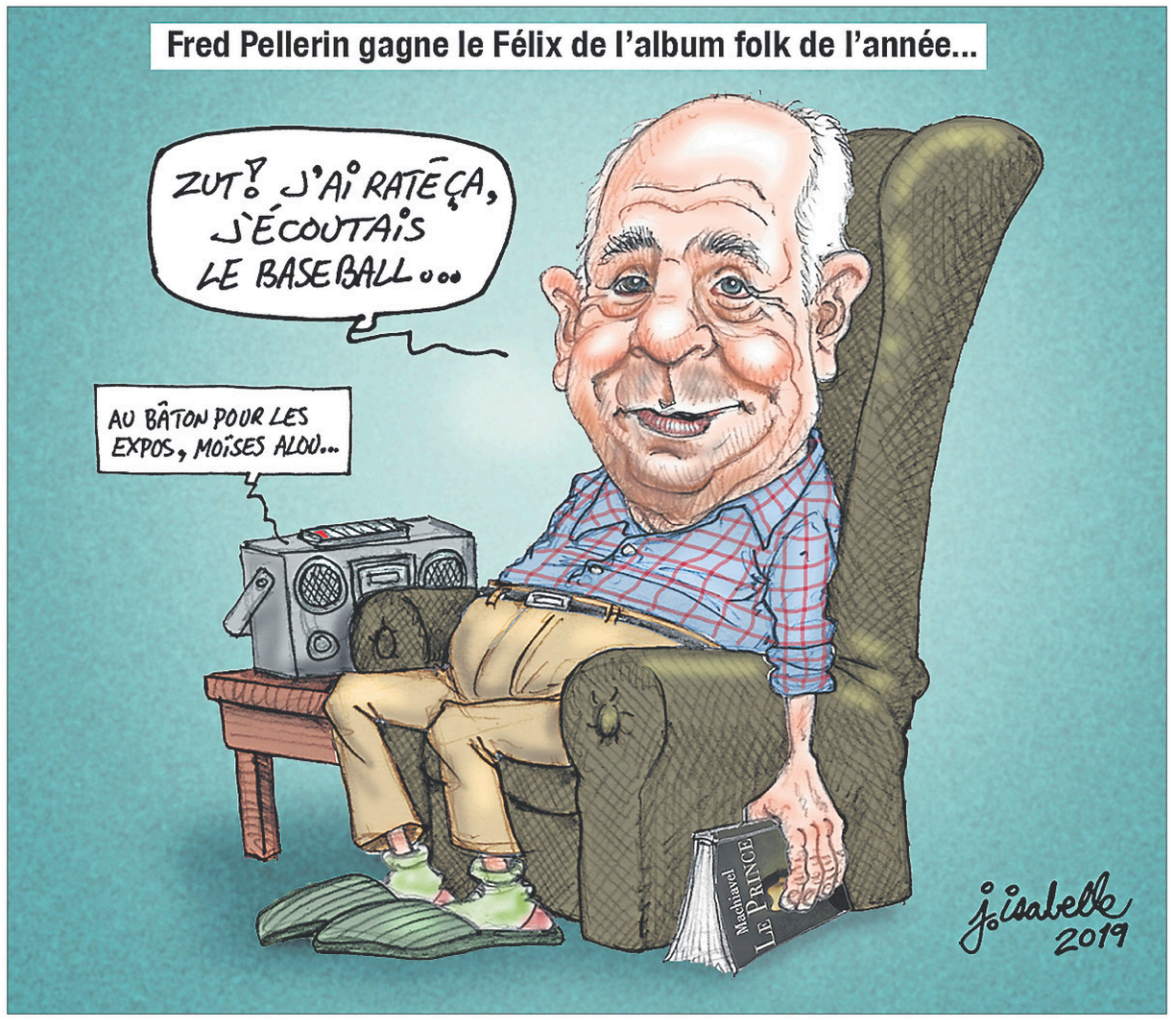

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

«Déçu de n'avoir rien gagné à l'ADISQ.» – l'auteur de la chanson *On lève une main haute* du PLC.

CARREFOUR DES LECTEURS

Qu'attend-on des politiciens?

L'auteure, Josée Bélanger, est enseignante en philosophie au niveau collégial. Elle a été candidate aux récentes élections fédérales pour le Parti conservateur du Canada.

Une réflexion que je faisais en classe; après une campagne électorale comme candidate, permettez-moi de vous la partager.

On l'entend avec nostalgie: Pierre E. Trudeau, Brian Mulroney, René Lévesque, etc. étaient de grands politiciens. Oui. Pourtant, il y a deux réalités avec lesquelles nos politiciens d'aujourd'hui doivent maintenant composer, pour le meilleur et pour le pire.

Premièrement, les chaînes d'information en continu qu'il faut meubler 24 h sur 24. Une panoplie de suranalyses par des «experts» du domaine. Des sondages qu'il faut commenter, encore et encore. Deuxièmement, les réseaux sociaux qui exigent, comme un service de consommation, la traçabilité de nos élus à savoir où sont-ils, que font-ils, qu'ont-ils dit à la minute et par le passé.

Qu'attend-on de nos politiciens? Tout. Un avocat, je veux qu'il soit compétent, qu'il gagne ma cause. Un politicien je veux m'identifier à lui, en plus d'exiger qu'il gagne toutes les causes. On veut des politiciens qu'ils soient partout, près de nous, qu'ils soient gentils, charismatiques, qu'ils aient du chien, on cherche de bons communicateurs possédant l'art de la formule, capables de passer un message en 30 secondes; on désire un gestionnaire, quelqu'un d'envergure qui nous fait rêver en nous parlant de vision pour l'avenir, de projet de société... sans toutefois oublier nos ponctuels besoins individuels quotidiens. Évidemment, ils doivent aussi avoir de l'humour, particulièrement lorsqu'on leur lance des sarcasmes, parler comme nous, dans nos mots, accessibles sans être ordinaires, nous inspirer par leur raisonnement et correspondre à nos aspirations émotives, qu'ils aient des convictions, comme les nôtres; des leaders internationaux, en même temps que des élus à l'écoute de nos priorités régionales, des rassembleurs alors qu'on a peine à s'entendre en cités urbaines et rurales. On veut de la politique qui se fait autrement mais nos exigences sont-elles autrement?

Je prends cet exemple du Parti conservateur – j'aurais pu aussi en prendre en lien avec d'autres partis. Les conservateurs voulaient investir 50 millions de dollars sur cinq ans pour l'autisme. En avez-vous entendu parler? Un artiste parle de cette cause, c'est un homme de cœur, le propos est pertinent. Un politicien en parle, c'est un opportuniste, cela ne semble pas vraiment d'intérêt public.

Voilà en toute humilité mon petit grain de sel à la réflexion démocratique sur nos élans comme voteurs.

Un privilège que de pouvoir se présenter à des élections, j'en étais consciente, j'ai apprécié chacun des instants.

CARREFOUR DES LECTEURS

Ingrate et cruelle politique!

Que retenir des dernières élections générales? Que pour les électeurs du Québec, fidélité et raison semblent exclues des principes à considérer quand vient le temps de voter. À Trois-Rivières, on trouvait trois candidats jouissant d'une forte notoriété. Yves Lévesque d'abord, que tout le monde connaît pour avoir été maire de la ville durant quelque dix-sept ans, au point que le Parti conservateur en avait fait l'un de ses candidats vedettes et que les médias l'ont traité comme tel. Robert Aubin, député néo-démocrate depuis huit ans; Valérie Renaud-Martin, conseillère municipale, vue un temps comme son héritière politique par le maire sortant.

Alors, qui a gagné? Louise Charbonneau! Mais qui est-elle? Personne ne semble la connaître en ville, sauf les inconditionnels trifluviens du Bloc qui devraient lui ériger une statue en l'honneur de la soldate inconnue de ce parti. Le plus ironique de l'affaire, c'est que c'est la personne la plus anonyme qui a été élue; comme quoi n'importe lequel incognito représentant cette formation politique aurait été élu à Trois-Rivières.

Autre fait ironique et triste à la fois, le cas de Ruth Ellen Brosseau, qui n'avait jamais mis les pieds dans la région de Berthier-Maskinongé, et qui est élue en 2011 avec une majorité de près de 6000 voix, alors qu'elle se trouvait en vacances à Las Vegas quelques jours avant les élections. Ces derniers huit ans, elle s'est totalement dévouée au service de ses concitoyens, elle a également déménagé pour s'établir dans le comté et a même formé un couple avec un agriculteur de la place. En même temps, elle a grandement amélioré son expression en langue française et s'est donné une stature politique respectable. Or, qu'ont fait les mêmes électeurs en signe de reconnaissance? Ils l'ont larguée... Un jour, porté par la faveur populaire, tu atteins un sommet de gloire, pour un peu plus tard disparaître dans les profondeurs de l'oubli... Ingrate et cruelle politique!

L'auteur de cette lettre offre son analyse de la dernière élection fédérale, dont les candidats pour la région étaient Yves Lévesque, Valérie Renaud-Martin, Louise Charbonneau qui l'a emporté et Robert Aubin. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

En fait, je ne crois pas que les gens ont voté sérieusement pour le Bloc. Ils ont plutôt voté contre Trudeau pour plusieurs et pour bien des raisons, contre Scheer pour d'autres et pour leurs raisons eux aussi, et contre le signe religieux ostentatoire arboré par Singh. Contre, contre, contre... alors que le parcours sans fautes de Yves-François Blanchet, reconnu même par les partisans adverses, légitimait largement un vote pour le Bloc.

Pour revenir à Trois-Rivières, il faut admettre qu'Yves Lévesque a réalisé un fort bon score, en augmentant de 4000 voix le total obtenu par le dernier candidat conservateur local, Dominic Therrien. S'il avait gagné, il aurait fallu reconnaître là une victoire tout à fait personnelle. Pour la suite, le maire sortant a d'abord annoncé un terme à sa carrière politique avant de revenir sur cette décision, selon le propos paru dans la récente chronique de Jean-Marc Beaudoin, s'il y avait élection d'ici deux ans... Pour ma part, je lui conseillerais «amicalement» de quitter la politique. Il a connu une belle carrière au municipal, il en a déjà fait beaucoup à Trois-Rivières, même beaucoup trop à mon avis, et vient un temps où il faut savoir quitter la table et laisser la place à une nouvelle génération.

Guy Godin
Trois-Rivières

PROJET DE LOI NO 37

Une nécessaire politique d'approvisionnement local

L'auteur, Jacques Demers, est président de la Fédération québécoise des municipalités. Il est également maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Le gouvernement déposait récemment le projet de loi nº 37 visant la dissolution du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et l'institution d'un Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

Par ce projet de loi, le gouvernement prévoit regrouper tous les approvisionnements gouvernementaux québécois au sein d'une seule entité, incluant les approvisionnements du réseau de la santé et des services sociaux. Bien que nous comprenions l'objectif de réduction des dépenses qui sous-tend la création de ce nouvel organisme, la question de la centralisation des achats suscite beaucoup d'inquiétudes dans les municipalités ainsi que dans les régions du Québec où l'achat local est un outil essentiel à la vitalité économique et par le fait même, d'occupation dynamique du territoire.

Avec son projet de loi, le gouvernement mise sur les escomptes de volume, et ce, sans aucune prise en compte des impacts pour les régions du Québec. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) souhaite rappeler les conséquences néfastes liées à la concentration des regroupements d'achats, pour les petites et moyennes entreprises situées partout dans nos régions qui n'auront pas la capacité de production suffisante pour rencontrer les volumes demandés et faire affaire avec le gouvernement. Ainsi, les PME se verront dans l'impossibilité d'accéder aux marchés publics. Sans compter les dangers liés à la création de monopoles.

C'est pourquoi la FQM croit que la mise en œuvre d'un tel projet de regroupement ne peut se faire sans l'adoption préalable d'une politique d'approvisionnement local. Celle-ci permettrait de stimuler l'activité économique dans les communautés et par le fait même contribuerait au développement des régions.

Prioriser les achats locaux, c'est prioriser la création d'emplois, le développement d'expertises et la réduction des frais de transport et de l'empreinte écologique.

Nous sommes conscients des limites découlant des lois et accords commerciaux. Toutefois, pour promouvoir et susciter l'activité économique partout sur le territoire, favoriser l'achat local à partir des activités d'approvisionnement du gouvernement et des organismes publics estimés à plusieurs milliards semble la voie à suivre. En ce sens, la FQM considère que favoriser l'occupation du territoire par des politiques d'achat contribuant à la viabilité des entreprises en région fait également partie de la responsabilité de l'État.

Alors que se terminent les consultations en commission parlementaire sur le projet de loi nº 37, la FQM invite le gouvernement à revoir son projet de loi et à adopter rapidement une politique d'approvisionnement local des organismes du secteur public.

La Fédération québécoise des municipalités, à titre de porte-parole des régions, offre sa collaboration au gouvernement pour trouver des solutions qui permettront l'atteinte des objectifs légitimes de réduction des dépenses qu'il s'est fixés tout en favorisant la vitalité économique de toutes les régions du Québec.

Voter: est-ce que ça en vaut la peine?

À entendre certains ténors de certains partis politiques, il faudrait voter pour une personne qui aurait des chances d'être à la gouverne du pays. Encore aujourd'hui, à l'image du maire de Rimouski qui a invité ses citoyens et ces citoyennes à «voter du bon bord», François-Philippe Champagne, dans le journal régional: «se réjouit de voir que les électeurs de Saint-Maurice–Champlain aient choisi de demeurer du côté du gouvernement, mais dans le centre et dans l'est de la province, la population n'a pas suivi le même raisonnement. On verra à l'usage qui a fait les bons choix.»

Imaginez, c'est ce que tous les candidats et toutes les candidates de tous les partis politiques disent dans leur comté respectif.

Qu'est-ce que cela veut dire? Que ces électeurs et ces électrices seront punis et que le gouvernement les oubliera pour les années à venir. Vous voyez que cela n'a pas d'allure.

J'ai été, pendant 25 ans, au pouvoir et à l'opposition et j'ai toujours respecté mon engagement d'être au service de tous les électeurs et électrices peu importe s'ils ou elles avaient voté pour un autre parti autre que le mien. Comme député, nous nous devons d'être au service de toute personne qui fait appel à nos services.

Cet appel à voter du bon bord pourrait se faire en abolissant les élections: il s'agirait de décider qui pourrait le mieux gouverner pour les quatre prochaines années; ensuite nommer comme députés les personnes qui auraient été désignées par le parti choisi. Vous voyez que cela n'a pas de bon sens. Nous serions dans un pays totalitaire comme dans les pays communistes que les libéraux et les conservateurs abhorrent. La démocratie a son prix; et les électeurs et les électrices n'ont pas à être pénalisés s'ils et elles ont préféré un parti qui doit les défendre devant le parti au pouvoir.

À bon entendeur, salut!

Jean-Pierre Jolivet
Ex-député de Laviolette à l'Assemblée nationale
Shawinigan

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ

La MRC de Mékinac se démarque

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — Le Fonds local de solidarité de Mékinac fait partie des FLS s'étant démarqués au cours de la dernière année financière, selon les récentes mises en nomination par le Fonds de solidarité FTQ pour les Prix Performance 2019 des FLS.

Pour déterminer les finalistes, le Fonds de solidarité FTQ base ses analyses sur trois principaux critères: le nombre moyen de dossiers financés, le rendement moyen et l'utilisation des sommes disponibles provenant de Fonds locaux de solidarité FTQ.

Ainsi, le FLS de Mékinac de 2018 compte 12 dossiers approuvés pour un investissement FLS atteignant 194 350 dollars. Et parmi les entreprises soutenues, on retrouve six dossiers d'expansion, trois de démarrage et trois de relève d'entreprise.

«Les opportunités de démarrage, de relève et d'expansion sont nombreuses dans Mékinac et nous le sentons bien quand nous faisons le bilan des accomplissements de 2018 et que nous voyons le travail déjà accompli à ce jour pour la période de 2019», souligne Nadia Moreau, directrice du Service de développement économique de la MRC de Mékinac.

Pour sa part, le préfet de la MRC, Bernard Thompson, accueille cette nouvelle avec une grande satisfaction.

«Nous sommes très fiers de constater que l'année de changement qu'a été 2017 n'a pas eu d'impact négatif sur le développement économique de notre région et même au contraire. Se retrouver dans la dizaine de FLS qui se sont démarqués est pour nous l'exemple de belles réussites de notre MRC. Nous avons la preuve de la solidité du travail de notre équipe et du dynamisme de nos entreprises», a-t-il commenté.

Au cours de l'année 2018, la MRC de Mékinac et son Service de développement économique ont investi 520 390 dollars dans les entreprises locales grâce au FLS, au Fonds local d'investissement et aux subventions dédiées aux entreprises privées.

Dans l'ordre habituel, on retrouve Dave St-Amant, propriétaire de Pro-tech Marine Enveloppes universelles et bénéficiaire des prêts et subventions du Service de développement économique de la MRC de Mékinac, Nadia Moreau, directrice du Service de développement économique et Bernard Thompson, préfet de la MRC de Mékinac.

Portes ouvertes aux Centres de formation Bel-Avenir et Qualitech

TROIS-RIVIÈRES (MR) — Le 30 octobre prochain auront lieu les portes ouvertes des Centres de formation professionnelle Bel-Avenir et Qualitech de 17 h à 20 h. Pour l'occasion, les visiteurs auront la chance de découvrir les locaux adaptés selon les secteurs d'enseignement. Ils pourront découvrir la grande variété de programmes offerts dans les deux Centres ainsi qu'obtenir l'ensemble des informations concernant les préalables et les conditions d'admission.

Actuellement, plusieurs formations ont un taux de placement de 100 % et certains débutent dès le mois de janvier prochain. Pavillon central de Qualitech, pavillon de l'automobile, pavillon de fonderie, pavillon central de Bel-Avenir, école d'alimentation et d'hôtellerie et école nationale de l'horlogerie: voilà les établissements qui seront alors ouverts.

NOËL
DÈS NOVEMBRE

À PARTIR DE
199$* CAD
DU DIMANCHE AU JEUDI

À PARTIR DE
209$* CAD
LES VENDREDIS ET SAMEDIS

OFFERT DU 27 OCTOBRE AU 14 DÉCEMBRE 2019.

* PAR NUITÉE, DANS UNE CHAMBRE FAIRMONT, EN OCCUPATION DOUBLE, TAXES EN SUS.

LE FORFAIT COMPREND :
- L'hébergement;
- 25$ par jour à dépenser dans nos restaurants;
- 25$ de rabais au Moment Spa Le Château Frontenac;
- Ateliers Art de vivre au Château tous les samedis de novembre.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
1 800 441 1414
noeldesnovembre.com

Fairmont
LE CHÂTEAU FRONTENAC

RESTAURANT LE GREC

«On veut que ça continue 60 ans encore»

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — En restauration, très peu d'établissements peuvent se vanter d'être encore actuel et florissant 60 ans après leur ouverture. C'est pourtant le cas du restaurant Le Grec du secteur Pointe-du-Lac à Trois-Rivières, dont les propriétaires avaient invité près d'une centaine de convives, lundi soir, afin de célébrer en grande pompe cet important anniversaire.

Les propriétaires du restaurant Le Grec, Ioanna et Dimitris Yannopoulos. — PHOTO: ANNIE DUFRESNE

«On veut que ça continue 60 ans encore», lance spontanément l'une des propriétaires, Ioanna Yannopoulos. Elle et son frère sont en effet les actuels propriétaires du restaurant de la rue Notre-Dame Ouest. La sœur et le frère constituent d'ailleurs la troisième génération à mener la barque qu'est ce mythique restaurant trifluvien, connu et respecté à l'échelle du Québec pour sa pizza – qui n'est pas et ne sera jamais servie en format «large» – ainsi que les costumes traditionnels grecs que portent les serveuses.

Mais quel est le secret de la réussite de cette entreprise familiale qui attire des clients de partout et dont la cuisine constitue un rituel quasi hebdomadaire de nombreuses familles de Trois-Rivières et des environs?

«On garde toujours les mêmes valeurs, et ce dans tous nos projets. Je crois que c'est une des choses qui fait notre succès», répond Mme Yannopoulos, comme elle l'a fait à plusieurs reprises au cours des dernières années à des entrepreneurs issus de tous les milieux et à la recherche d'idées ou de façons de faire afin d'avoir du succès. Elle ajoute que le fait d'avoir travaillé en compagnie de leurs parents pendant plusieurs années leur a permis, à son frère et elle, de s'imprégner des valeurs de l'entreprise qui a été fondée en 1959 par Catherine Xenos et Jimmy Dédopoulos, la tante et l'oncle du leur père, Constant Yannopoulos. Ce dernier a pris sa retraite en 2009 et a laissé sa place à ses enfants ainsi qu'à sa femme, Rachelle Montour.

Bien qu'ils reconnaissent que leur restaurant constitue une source de souvenirs pour un grand nombre de personnes et que leur succès fait l'envie de plusieurs, le frère et la sœur précisent que c'est presque uniquement lors de célébrations comme celle de lundi qu'ils ont pleine conscience de ce que leur établissement représente.

«Au quotidien, on ne se rend pas compte qu'on est *fame* de même et que le Québec nous adore! Mais quand on a des événements comme celui d'aujourd'hui, les gens nous sollicitent et nous le disent. On s'arrête alors un moment et on se dit que c'est grand ce que l'on a réalisé. Mais dans la vie de tous les jours, on est avec nos employés, nos clients et nos fournisseurs et on ne se rend pas compte de ça. On fait ce que l'on aime», poursuit Mme Yannopoulos.

D'AUTRES PROJETS

Au cours des années, Le Grec est devenu plus que le restaurant de la route 138. Après la mise en marché des vinaigrettes du Grec, qui sont en vente dans les supermarchés, deux succursales Y Pizza, une sur le boulevard des Forges et une seconde à Beauceville, ont récemment ouvert leurs portes. D'autres projets d'expansion devraient d'ailleurs être réalisés prochainement, promettent les propriétaires. Il est notamment possible que d'autres Y Pizza voient le jour dans un avenir pas si lointain.

«On travaille fort là-dessus. Ça va très bien. Ç'a été difficile au début, car c'était nouveau pour nous cette formule. Nous avons un compagnon de travail et associé, Simon Aubin Fortin, qui fait un très bon travail. Il s'occupe des Y Pizza ainsi que de la concession aux Aigles», indique Dimitris Yannopoulos, qui est la partie créative du duo de propriétaires selon sa sœur.

LA QUATRIÈME GÉNÉRATION

Même si la retraite est encore loin pour eux, les propriétaires entrevoient déjà le moment où leurs propres enfants prendront la relève. Conscients qu'ils voudront eux aussi mettre le grain de sel, ou d'épice, dans la recette, ils ne sont par contre pas inquiets qu'ils respecteront eux aussi la philosophie de l'entreprise. Les costumes des serveuses font notamment partie des choses qui sont là pour rester. Pas question de les changer selon M. Yannopoulos.

«On va lui dire qu'il n'est pas fait pour travailler au Grec», répond-il à la blague quand on lui demande ce qu'il dirait si un de ses enfants voulait s'en débarrasser.

Une websérie pour faire connaître les dessous du métier

La famille Yannopoulos a profité des festivités de lundi pour présenter le premier épisode d'une websérie ayant comme objectif de faire découvrir les dessous du métier de restaurateur et la vie mouvementée que mènent les membres de l'entreprise familiale. Intitulée *L'ingrédient secret*, elle compte neuf épisodes et a été créée en collaboration avec l'agence trifluvienne Absolu. Elle sera présentée à compter du 5 novembre sur le site web du Grec, Facebook et YouTube.

affaires

TORONTO	16 387,53	- 16,96
NEW YORK	27 090,72	+ 132,66
S&P 500	3039,42	+ 16,87
PÉTROLE	$US 55,81	$US - 0,85
DOLLAR	¢US 76,59	¢US + 0,03
EURO	$CAN 1,4487	¢CAN + 0,04

facebook.com/lenouvelliste

Zone AFFAIRES

NOS DOSSIERS SUR *LENOUVELLISTE.CA* ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

ZOOTHÉRAPIE BECS & MUSEAUX

DES ANIMAUX AU SERVICE DES GENS

Rachel Noël a réussi à concilier ses passions

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — D'un côté, cette volonté d'aider les gens, de l'autre, cet amour des animaux. À la croisée des chemins dans sa vie professionnelle, Rachel Noël aura réussi à concilier ses deux passions en créant son entreprise, Zoothérapie Becs & Museaux.

Après ses études en administration des affaires et en gestion des ressources humaines, la femme originaire de Cap-de-la-Madeleine aura travaillé pendant 18 ans dans le domaine bancaire.

«Dans les dernières années, ma fonction avait changé, les orientations, le côté humain de mon travail avait disparu. Moi, la fille des ressources humaines, j'étais perdue. Je ne me retrouvais plus dans ce travail devenu cartésien, procédurier, sous pression à l'extrême, trop compétitif», raconte l'entrepreneure.

«Après une bonne remise en question, des recherches personnelles, une bonne dose d'introspection, et même de visites chez l'orienteur, j'ai trouvé ma voie. J'ai réalisé que deux choses étaient primordiales pour moi, le contact avec les humains et la présence des animaux. Aider les autres avec l'aide de mes animaux», renchérit-elle.

Celle-ci aura alors entrepris une formation en zoothérapie avant de lancer son entreprise en février 2018, mais non pas sans avoir au préalable étudier le marché. «La mission de Zoothérapie Becs & Museaux est d'offrir un service professionnel de zoothérapie avec respect et empathie afin d'améliorer le mieux-être des personnes rencontrées», explique sa propriétaire.

Membre de la Corporation des Zoothérapeutes du Québec, Rachel Noël travaille présentement avec six animaux partenaires d'intervention: son chien Merlin, ses lapins Grenadine et Pikachu, sa tourterelle rieuse et ses cochons d'Inde.

ENTREVUE VIDÉO
À voir sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

Sa clientèle? Des enfants, dont ceux à besoins particuliers, des personnes âgées autonomes, semi-autonomes et avec pertes cognitives, ainsi que des personnes handicapées.

«L'objectif de l'intervention en zoothérapie est l'amélioration du bien-être psychologique, physique, affectif, cognitif et social selon les besoins de la personne. L'intervenant planifie l'activité de zoothérapie en fonction d'objectifs spécifiques déterminés en collaboration avec l'équipe traitante du client: psychologue, orthothérapeute, physiothérapeute, médecin, la famille, etc.», décrit-elle.

Le client est donc mis en contact avec divers animaux. Il peut les prendre, flatter, peigner, nourrir, développant ainsi une relation spéciale avec les animaux. «Prendre un animal, c'est comme si on se faisait prendre nous-mêmes», soutient celle qui parle des besoins socioaffectifs alors comblés.

Par ailleurs, chez les personnes souffrant d'un déficit de l'attention ou de trouble du comportement, la zoothérapie permet de développer des habiletés sociales, l'empathie et la maîtrise de soi.

«Les personnes avec un trouble du spectre de l'autisme présentent généralement des difficultés dans différentes sphères de leur vie, entre autres au niveau de la communication, des interactions sociales et des comportements. La zoothérapie effectuée à l'aide d'un petit animal permet à la personne autiste d'apprendre à entrer en contact avec les autres. Par de simples caresses, le brossage ou des activités, l'animal permet une réduction du stress, de l'anxiété et de l'irritabilité. De cette façon, nous travaillons non seulement la communication sociale, mais également la motricité globale et fine ainsi que la notion sensorielle», précise Mme Noël.

À son avis, l'animal s'avère être un excellent outil d'intervention avec les personnes handicapées ou atteintes d'une déficience intellectuelle. Il existe de multiples possibilités de stimulation selon l'animal impliqué. Tous les sens sont mis à contribution par le biais de l'exploration du corps de l'animal (l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher).

Outre des ateliers de prévention des morsures, Zoothérapie Becs & Museaux offre la zoo-animation, une activité de groupe adaptée selon la clientèle présente. L'intervenant en zoothérapie présente ses animaux de façon plus ou moins détaillée selon le cas. Des activités sous le thème de l'animal peuvent être pratiquées. Et encore là, les gens sont en contact avec les animaux.

À cela viennent s'ajouter des services exclusifs, soit la désensibilisation aux chiens, pour ceux qui en ont peur, et l'atelier de lecture à l'animal, où l'enfant qui a du mal à lire «ne se fait ni juger ni reprendre».

«J'ai des contrats présentement dans plusieurs résidences de personnes âgées de la région et dans certaines écoles. J'ai cette capacité de m'adapter à toutes les clientèles. Et j'ai comme forces mon expérience de vie et mon professionnalisme», conclut la mère de famille et conseillère en ressources humaines agréée.

Les entrepreneurs participent à la vivacité de l'économie régionale par leurs investissements et leurs implications. Pour marquer le coup, *Le Nouvelliste* présente une série d'articles montrant les différents visages de chefs de file de l'innovation et dont les champs d'action sont variés. **À LIRE TOUS LES MARDIS.**

La propriétaire de Zoothérapie Becs & Museaux, Rachel Noël.
—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

EN CHIFFRES

2018
Année de fondation

6
Animaux

50
clientèle en pourcentage (enfants et personnes âgées)

LANCEMENT D'UN CONCOURS DE SIX GRANDS PRIX TOTALISANT 5750 $

«L'achat local, c'est Nicolet d'abord»

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — «Quand nos gens se mobilisent, ça donne toujours des résultats extraordinaires». Voilà comment la mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, a réagi au lancement du concours L'achat local, c'est Nicolet d'abord. Avec l'implication d'une vingtaine de commerces, la Ville procédera le 5 décembre à l'attribution de six grands prix totalisant 5750 $ en chèques-cadeaux. Et le principe est simple: chaque achat effectué chez les commerces participants donne droit à un coupon de tirage.

«Nous devrions toujours avoir le réflexe de voir si le produit que nous voulons acheter est d'abord disponible sur le territoire de Nicolet. L'offre commerciale est de plus en plus grande et acheter ici, c'est encourager nos entrepreneurs et c'est aussi soutenir des emplois chez nous», a-t-elle expliqué. «Et en plus d'être bon pour notre économie, le fait de faire du magasinage de proximité est un vecteur de changement de développement durable», renchérit Mme Dubois.

D'ailleurs, son agent de développement durable, Jérôme Gagnon, parle d'une démarche à long terme. Et il encourage les travailleurs qui résident à l'extérieur de la Ville à développer aussi ce réflexe de fréquenter les commerces nicolétains avant de revenir à la maison. Ce qui fait que le concours est ouvert à tous. «Et cela permettra de savoir qui entre dans nos commerces pour la première fois», croit-il.

Le concours est une initiative du Comité consultatif en développement économique. Trois de ses membres avaient initié l'an passé une première démarche visant l'achat local. Et l'administration municipale est fière d'avoir porté ce nombre à 19 entreprises participantes cette année: Pharmacie Jean Coutu, Prêt-à-Reporter, Boutique Banlieue, Étoile polaire, Santé en Vrac, Pub le Houblon, Korvette, Uniprix Nicolet, Distribution MSA, Familiprix Nicolet, Restaurant Mamma Mia, Musée des cultures du monde, Entretien Thibodeau, Biondi Design, Hôtel Montfort, BMR Nicolet, Le Thymbré, Fleuriste Savard et Canadian Tire Nicolet.

Or, la directrice générale de ce dernier commerce, Marie-Cristine Pelchat St-Jacques, a pris son chapeau de présidente de la Jeune Chambre de la Mauricie pour saluer le projet.

«Ce n'est pas tout le monde qui connaît nos commerces. Ce sera un petit plus. On veut s'investir dans notre ville», a-t-elle fait savoir.

Les citoyens auront jusqu'au 1er décembre pour participer au concours dont le premier prix est de 2000 $ et de 1000 $ pour le deuxième et troisième prix, en chèques-cadeaux.

Dans l'ordre habituel, on retrouve Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet, Marie-Cristine Pelchat St-Jacques, directrice générale du Canadian Tire de Nicolet et présidente de la Jeune Chambre de la Mauricie, Jérôme Gagnon, agent de développement durable à la Ville de Nicolet, et Audrey Hébert-Auger, propriétaire de Santé en Vrac.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Bénéfice surprise et hausse des abonnés pour Spotify

NEW YORK (AFP) — La plateforme de musique en ligne Spotify a publié lundi un bénéfice trimestriel conséquent et fait état d'une hausse sensible du nombre de ses abonnés payants, prenant de court le marché, qui s'attendait à une perte, et faisant grimper le titre.

Spotify comptait fin septembre 248 millions d'abonnés, dont 113 millions au service payant, ce dernier chiffre s'affichant en hausse de 31 % sur un an.

Le groupe a ainsi fait mieux que la fourchette de prévision publiée en juillet, soit entre 240 et 245 millions d'utilisateurs dans l'ensemble.

Spotify a relevé son objectif d'abonnés à fin 2019, entre 255 et 270 millions, contre une fourchette comprise entre 250 et 265 jusqu'ici.

Le bénéfice net est ressorti à 241 millions $, soit 36 cents par action, alors que les analystes tablaient sur une perte nette de 32 cents, selon un consensus établi par Yahoo! Finance.

Quelque 14 % des abonnés de Spotify écoutent désormais des podcasts sur la plateforme. Devenu la référence du streaming musical, Spotify se dit serein face à son principal concurrent, Apple.

UNE ÉQUIPE QUI S'INVESTIT POUR VOUS !

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

7200, RUE MARION, TROIS-RIVIÈRES | 819 379-0000

NOUS GÉRONS LES PLACEMENTS LES PLUS IMPORTANTS AU MONDE, LES VÔTRES!

FIER PARTENAIRE leNouvelliste

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Denis Grenon
Conseiller en placement
Vice-président

Guillaume Marcotte
Conseiller en placement

Steve Boisvert
Conseiller en placement

Samy Mouelhi Pl.Fin.
Conseiller en placement

Jean Poliquin
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président

Patrick Charlebois Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Vice-président

Benoît Marquette
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Premier vice-président

Ghislain Gervais Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille

François Dessureault
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
Vice-président

Véronique Beauchamp
Conseillère en placement
Gestionnaire de portefeuille

Guy Gouin
Conseiller en placement

Bryan Beaulieu Pl.Fin.
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille

Cynthia Toupin
Conseillère en placement

MORT DU CHEF DU GROUPE ARMÉ ÉTAT ISLAMIQUE

Le niveau de menace terroriste demeure inchangé au Canada

Le président américain, Donald Trump, a annoncé sur un ton provocateur, dimanche, qu'Abou Bakr Al-Baghdadi (photo) s'était fait exploser, avec trois de ses enfants, au cours d'une opération des forces spéciales américaines en Syrie, pendant la nuit. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

LEE BERTHIAUME
La Presse canadienne

OTTAWA — Même si on craint dans certaines capitales les représailles de membres de Daech après la mort de leur leader, dimanche, Ottawa ne hausse pas d'un cran le «niveau national de la menace terroriste pour le Canada».

Le président américain, Donald Trump, a annoncé sur un ton provocateur, dimanche, qu'Abou Bakr Al-Baghdadi s'était fait exploser, avec trois de ses enfants, au cours d'une opération des forces spéciales américaines en Syrie, pendant la nuit.

Le premier ministre Justin Trudeau a qualifié la mort d'Al-Baghdadi de «grande étape dans le combat contre Daech», amorcé il y a près de cinq ans par des forces de coalition. Sur Twitter, M. Trudeau a écrit que «le Canada continuera de travailler avec ses partenaires pour assurer la défaite permanente de Daech, notamment dans la coalition mondiale, l'opération IMPACT et la mission de formation de l'OTAN en Irak».

Le Canada, qui participe activement à la lutte contre le groupe extrémiste depuis octobre 2014, compte actuellement 850 militaires en Irak et dans la région — des membres des forces spéciales, des instructeurs militaires, du personnel médical et des équipages pour les hélicoptères de transport et les aéronefs.

L'Égypte et les Philippines, notamment, ont renforcé la sécurité après la mort d'Al-Baghdadi, craignant que sa disparition, l'opération militaire qui y a mené et la description qu'en a faite le président Trump dimanche puissent pousser des partisans de Daech à se venger. Malgré ces craintes de représailles, le cabinet du ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a indiqué lundi que le «niveau national de la menace terroriste pour le Canada» n'avait pas bougé.

UN ATTENTAT «POURRAIT SURVENIR»

Le niveau de menace terroriste représente la probabilité d'un attentat au Canada, en fonction du renseignement disponible. Le niveau actuel, «modéré», en vigueur depuis cinq ans, signifie qu'un attentat terroriste violent «pourrait survenir». Le niveau suivant, «élevé», signifierait qu'un tel attentat «va probablement survenir», alors qu'un niveau «critique» voudrait dire qu'un attentat serait «très probable et pourrait être imminent».

La mort d'Al-Baghdadi a eu un impact minime sur les opérations des Forces armées canadiennes dans la région, a déclaré la capitaine Leah Campbell, du Commandement des opérations interarmées du Canada. Elle a toutefois refusé de discuter de détails spécifiques, pour des raisons de sécurité.

Bien qu'il soit vraisemblable que la mort d'Al-Baghdadi puisse être le catalyseur que des sympathisants de Daech au Canada attendaient afin de passer à l'action, Thomas Juneau, professeur à l'Université d'Ottawa, rappelle qu'«historiquement, il n'est pas clair qu'il existe un lien entre la mort d'un dirigeant et des attentats représailles». Il estime par ailleurs que le Canada «ne dispose pas d'assez de données pour savoir d'une manière ou d'une autre» qu'un tel attentat pourrait être commis au pays.

Le professeur Juneau, qui a étudié la manière dont est déterminé le niveau national de la menace terroriste, conclut par ailleurs qu'il est en grande partie libre de toute politisation.

«MODÉRÉ» DEPUIS LES ATTENTATS DE 2014

Le niveau national de menace terroriste était passé à «modéré» en octobre 2014, lorsqu'un sympathisant de Daech a heurté mortellement l'adjudant Patrice Vincent à Saint-Jean-sur-Richelieu, en représailles de l'envoi par le Canada de militaires et d'avions pour combattre le groupe extrémiste en Irak. Le lendemain, un autre sympathisant de Daech abattait le caporal Nathan Cirillo devant le Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, avant de prendre d'assaut l'édifice du parlement, où il a été abattu par les forces de sécurité.

Le Canada a connu quelques autres incidents liés à Daech au fil des ans. En août 2016, des policiers fédéraux ont abattu Aaron Driver, âgé de 24 ans, à Strathroy, en Ontario, au moment où il déclenchait un engin explosif dans un taxi. Un drapeau de Daech a aussi été retrouvé dans le camion d'un homme d'Edmonton reconnu coupable la semaine dernière d'avoir heurté quatre passants et d'avoir poignardé un policier en septembre 2017.

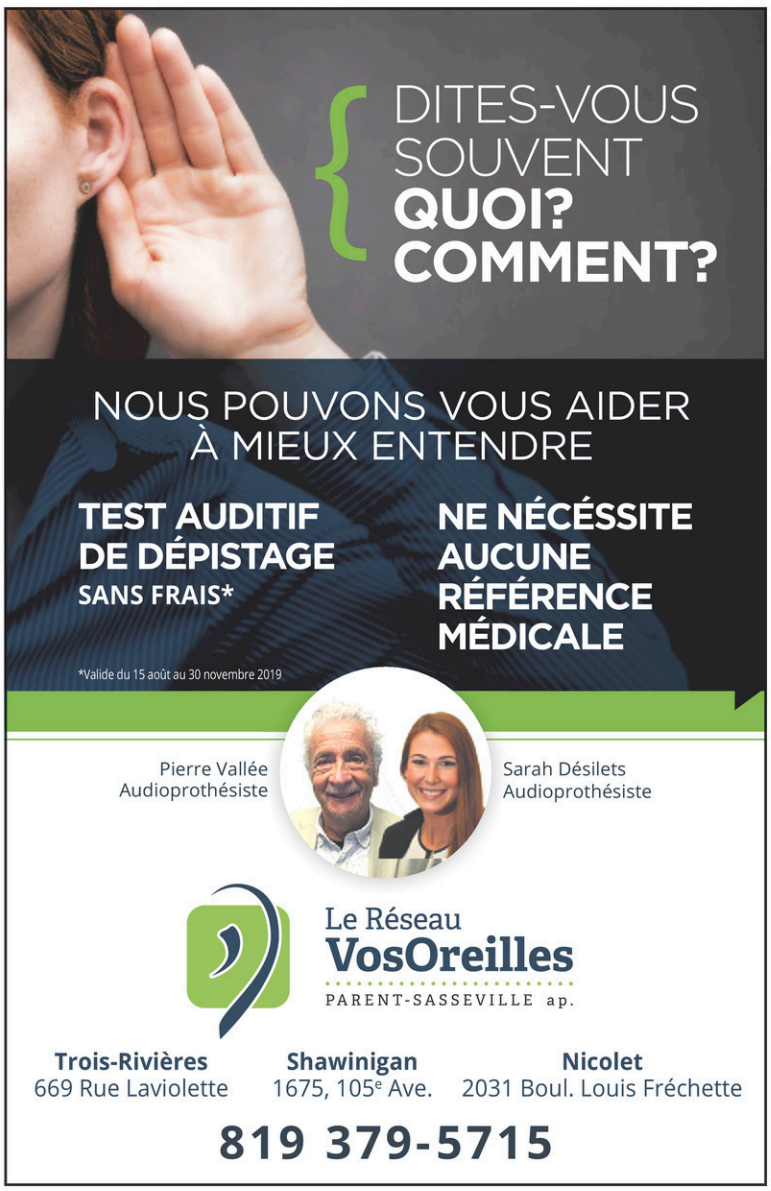

Sit-in de 27 jeunes pour le climat dans la Chambre des communes

OTTAWA — Une trentaine de jeunes Canadiens ont tenu un *sit-in* contre le changement climatique à l'intérieur de la Chambre des communes, lundi matin.

Le groupe Our Time souhaite remettre 338 lettres de mandat aux députés élus la semaine dernière, pour leur demander de donner la priorité à un «New Deal vert» lorsque le Parlement reprendra ses travaux.

Les 27 jeunes manifestants étaient entrés dans l'Édifice du parlement en se joignant à une visite guidée de l'institution. Quand la visite guidée est arrivée à la Chambre des communes, les jeunes se sont assis sur le plancher, ont déployé des slogans imprimés sur des tissus jaunes et ont refusé de bouger.

La sécurité les a expulsés en une quinzaine de minutes et a servi à chacun une contravention pour intrusion ainsi qu'une interdiction de se trouver sur la Colline du Parlement pendant 30 jours.

Niklas Agarwal, jeune diplômé en géographie de 24 ans originaire de Toronto, estime que le jeu en valait la chandelle, car le temps dont on dispose pour prévenir une urgence climatique est limité, et ce nouveau Parlement doit saisir cette occasion unique pour adopter des mesures concrètes.

Le groupe Our Time est appuyé par l'organisme écologiste 350 Canada, la branche canadienne de la coalition mondiale 350.org.

La semaine dernière, 15 jeunes Canadiens de partout au pays ont annoncé leur intention de poursuivre le gouvernement fédéral, qui aurait selon eux contribué à augmenter les émissions de gaz à effet de serre et à accentuer les changements climatiques. Le recours avance que les changements climatiques nuisent déjà aux jeunes, que le gouvernement fédéral viole leurs droits à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne, garantis par la Charte, et qu'Ottawa «a manqué à son devoir de protéger les ressources essentielles qui relèvent de la fiducie publique». LA PRESSE CANADIENNE

politique

PARTIELLE DANS JEAN-TALON

Ramener les «caquistes de passage» dans le giron du Parti québécois

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

Quatrième il y a un an aux élections générales, le candidat du Parti québécois (PQ) pour l'élection partielle dans Jean-Talon veut ramener les «caquistes de passage» dans son giron. «Je m'attends à ce que tous les souverainistes s'unissent. À ce moment-là, on va redevenir très forts», prédit Sylvain Barrette.

Claveciniste et organiste accompli, M. Barrette ressentait le trac comme avant un concert, lundi après-midi. Quelques heures plus tard, à Sainte-Foy, il a livré son discours d'investiture devant élus, membres et sympathisants du PQ, ainsi que devant les deux députées bloquistes de la région.

Il se présente à nouveau dans une circonscription qui, au provincial, a toujours choisi le Parti libéral du Québec (PLQ). D'aussi loin que la création du district électoral, en 1965.

UNE MAJORITÉ QUI «FOND»

En 2018, le député libéral depuis démissionnaire Sébastien Proulx a toutefois obtenu la plus faible majorité en 20 ans, soit 1363 voix devant la caquiste Joëlle Boutin, 4 %. De son côté, M. Barrette et le PQ avaient fini avec 6157 votes de retard sur M. Proulx et le PLQ.

«La majorité libérale fond depuis 20 ans, dans Jean-Talon», indique M. Barrette, se gardant de souligner l'écrasante majorité de 7668 voix obtenue par Yves Bolduc, en 2014. Mais pour le reste, il a plutôt raison.

«Et les souverainistes avaient toujours fini deuxièmes, poursuit-il. Sauf qu'en 2018, le vote souverainiste s'est séparé en trois. Dans l'urgence de vouloir se débarrasser du gouvernement Couillard, plusieurs sont allés vers la Coalition avenir Québec (CAQ). Même que certains membres du PQ m'ont dit qu'ils ont voté pour la CAQ tellement ils étaient tannés des libéraux!

«D'autres sont allés du côté de Québec solidaire. Mais nous sommes le seul parti souverainiste sans condition! On va ramener les caquistes de passage qui sont pris dans un cul-de-sac avec le nationalisme fédéraliste de la CAQ», fait-il valoir.

L'homme de 61 ans est retraité de l'enseignement depuis cinq ans. Il a été professeur de musique à l'école primaire pendant 20 ans. Il a toujours poursuivi en parallèle sa carrière de musicien qui, après le conservatoire à Québec, l'a amené à vivre à Montréal et à Vienne, en Autriche. Il s'est intéressé à la politique très jeune et se dit «adepte de l'indépendance depuis toujours». Son implication au PQ remonte à quatre ou cinq ans. Sa candidature aux élections de l'an dernier était sa première.

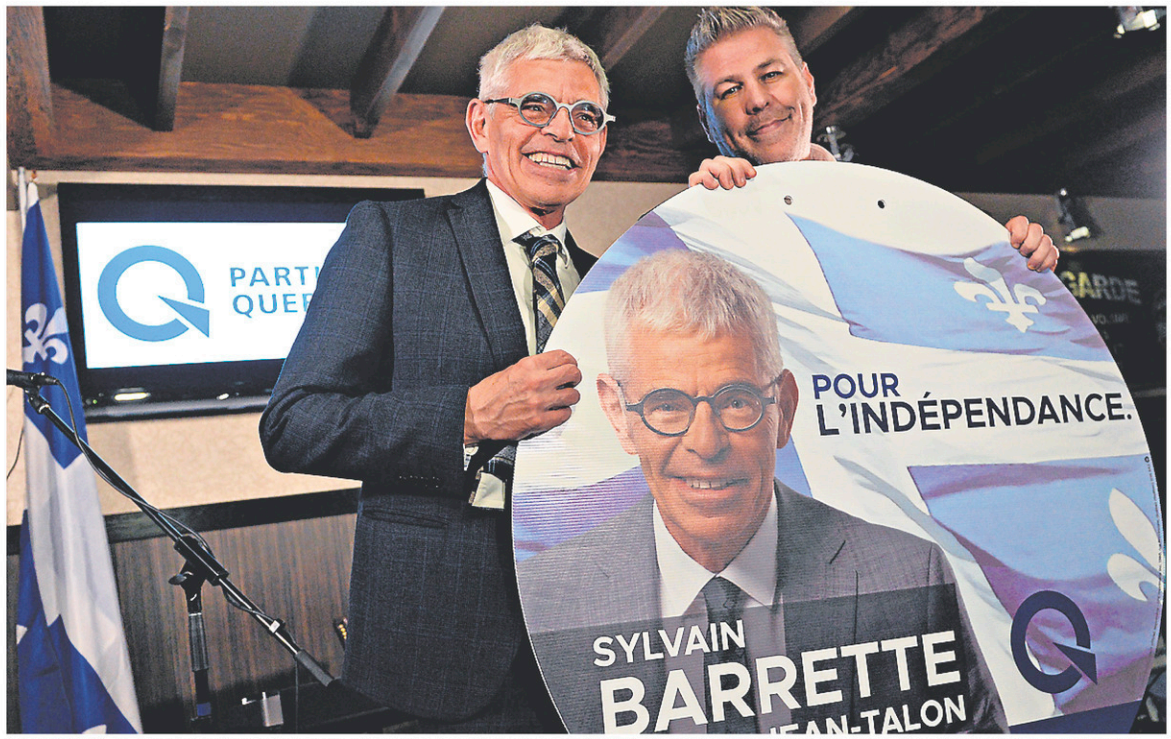

Lundi soir, le chef par intérim du Parti québécois, Pascal Bérubé, participait à l'investiture du candidat de son parti, Sylvain Barrette, dans la circonscription de Jean-Talon. L'élection partielle aura lieu le lundi 2 décembre. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le vote confirmé pour le 2 décembre

La date du lundi 2 décembre pour l'élection partielle dans la circonscription provinciale de Jean-Talon, à Québec, est confirmée.

Lundi matin, «à l'issue d'une séance spéciale du Conseil des ministres, il a été décidé que l'élection partielle, dans la circonscription de Jean-Talon, aura lieu le 2 décembre», a déclaré le cabinet du premier ministre François Legault, par communiqué.

Tenue tout juste 14 mois après les élections générales provinciales du 1er octobre 2018, cette élection partielle devient nécessaire pour combler le vide laissé par la démission du député libéral Sébastien Proulx, fin août.

L'annonce officielle dimanche de la candidature de Joëlle Boutin pour la Coalition Avenir Québec ne laissait plus aucun doute. Surtout que sur les affiches électorales de Mme Boutin, on pouvait bien lire «Votez le 2 décembre 2019»...

Le Parti libéral confirmera mardi la candidature de Gertrude Bourdon, troisième en 2018 dans Jean-Lesage pour le PLQ. **OLIVIER BOSSÉ**

Le plus beau Félix

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — On l'a vu par son attitude en recevant son Félix: Fred Pellerin était comblé dimanche soir par le titre de meilleur album folk de l'année remporté par son opus *Après*. Pourtant, il était en nomination dans deux autres catégories, pas moindres en importance: meilleur vendeur mais aussi interprète de l'année, un honneur qui lui a toujours échappé malgré sa quinzaine de Félix remportés au cours des années.

C'est avec la maîtresse de poste Sonia Audette que Fred Pellerin partage maintenant son Félix remporté pour avoir créé le meilleur album folk de l'année.—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Album folk, c'est vraiment ma catégorie, celle dans laquelle je veux qu'on me classe. Ce que je trouve ben l'fun dans ce prix-là, c'est que c'est une catégorie collective parce que ça récompense plein de monde qui ont travaillé au même album. Mon nom est en gros sur la pochette, mais je ne suis qu'un parmi toute une gang en partant de Jeannot (Bournival) à la réalisation en passant par les auteurs, compositeurs et jusqu'aux filles qui travaillent aux communications.

Autre intense motif de plaisir, c'est que ce dernier album lui ressemble beaucoup. «Avec *Silence*, c'est l'album le plus proche de moi, le plus conforme à où j'ai envie d'aller. C'est pas mal le plus dépouillé, avec *Silence*. Pendant qu'on le faisait, la question qui revenait tout le temps avec Jeannot, c'était: «Qu'est-ce qu'on peut encore enlever?» C'est ça que j'aime, là où j'ai envie d'aller et on est allés très proche de là où je suis bien.»

Pour le prestigieux mais insaisissable Félix d'interprète de l'année, il semble n'entretenir aucun regret. «Ça m'aurait étonné de le gagner parce qu'il me semble que ça ne me revient pas. C'est une catégorie qui implique, pour la moitié, le vote du public et on n'a jamais fait d'effort pour le stimuler. Je ne dis pas que d'autres l'ont fait ou que j'en ai contre ceux qui le font, pas du tout, mais moi je n'ai jamais eu envie de le faire. Je suis même très content que ce soit Loud qui ait gagné. J'aime voir arriver des jeunes qui bousculent les affaires un peu.»

Dans la troisième catégorie, pas de surprise non plus puisque le meilleur vendeur est basé sur des chiffres connus depuis bien avant le gala. Son *Silence* a dû se vendre à près de 60 000 copies, selon son estimation bien approximative puisqu'elle se base simplement sur le fait que lui et son équipe ont obtenu un disque d'or (40 000 copies) en décembre dernier.

«Album folk, c'est vraiment ma catégorie, celle dans laquelle je veux qu'on me classe. Ce que je trouve ben l'fun dans ce prix-là, c'est que c'est une catégorie collective parce que ça récompense plein de monde qui ont travaillé au même album. Mon nom est en gros sur la pochette, mais je ne suis qu'un parmi toute une gang en partant de Jeannot (Bournival) à la réalisation en passant par les auteurs, compositeurs et jusqu'aux filles qui travaillent aux communications.»

«Ce qui me rend le plus fier dans tout ça, c'est qu'il y a quelque chose de plus grand que les trophées eux-mêmes: le prix me rappelle que mon parcours dure. Je sais à quel point les carrières en musique sont trop souvent éphémères et je prends comme un immense privilège que mes affaires s'inscrivent dans la durée. C'est énorme: je le savoure et j'essaie de l'honorer chaque jour.»

Ce que tout le Québec sait depuis hier soir, c'est que son Félix trône au bureau de poste de la municipalité, une première pour un de ses trophées. «J'ai mis certains trophées à d'autres endroits au village comme un Gémeau qui est allé chez Réjean à l'épicerie mais j'avais arrêté de faire ça. J'ai aussi exposé un Félix dans le passé mais comme tout le monde l'a vu, je me disais que ce n'était plus nécessaire. Reste que ce n'est pas donné à tout le monde d'en prendre un dans ses mains. Là, la madame du bureau de poste, elle le donne aux gens pour qu'ils le touchent pis à la fin de la journée, elle va le mettre dans le coffre-fort du bureau de poste. Il y a des gens de Donnacona qui ont appelé aujourd'hui pour s'assurer qu'il était bien là et ils sont venus exprès pour le voir. Je vais le laisser là jusqu'à temps que le monde ne le taponne plus.»

La situation au village a donné une nouvelle lecture à ce qu'il a dit sur l'importance de partager des honneurs, ce dont convient le conteur/chanteur: «J'aurais sans doute dit la même chose dans un autre contexte. Mettre le Félix au bureau de poste est un geste pour animer la vie du village mais ce n'est pas une nouvelle façon de faire. Quand j'ai fait *Saint-Élie de légendes*, je ne suis pas passé par le conseil municipal. Pareil pour mes soirées littéraires ou les autobus pour transporter les élèves de l'école au Salon du livre de Trois-Rivières ou à un spectacle de marionnettes géantes à la Dame de cœur.»

«Ce sont des initiatives moins visibles. Le fonds fou (qui finance ces activités) ne veut pas de publicité, il ne cherche pas à se faire de capital de rien. Je lance ces initiatives et c'est important que ce soit en concordance avec mes motifs initiaux. Quand les organisations sont plus lourdes, tu fais quelque chose avec une intention X mais au final, ce n'est pas forcément ça qui en sort.»

«Aujourd'hui, j'ai récupéré mes projets et je vais aller les porter moi-même à destination; comme ça, je sais que ce sera fidèle à mes intentions. Je ne fais pas ça contre qui que ce soit. Ne pas renouveler un contrat avec la municipalité n'a pas fait en sorte que je mette ne serait-ce qu'une heure de moins de mon temps dans des activités à Saint-Élie.»

facebook.com/lenouvelliste

MORT DE «ZOMBIE BOY»

Le rapport du coroner révèle que la cause est accidentelle

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La mort de Rick Genest, alias «Zombie boy», est accidentelle, révèle le rapport du bureau du coroner dévoilé lundi matin.

Le mannequin et artiste montréalais à l'apparence unique - son corps et son visage étaient entièrement recouverts de tatous détaillant les os et les organes se trouvant sous la peau - est mort le 1er août 2018 à l'âge de 32 ans.

Le rapport révèle qu'il est décédé d'une fracture du crâne à la suite d'une chute d'un balcon situé au troisième étage d'un édifice à logements, alors qu'il se trouvait chez un proche. Il était sorti seul fumer sur le balcon.

Aucun témoin ne l'a vu chuter, précise la coroner, Me Mélissa Gagnon, dans son rapport.

Mais les caméras de surveillance situées à l'intérieur de l'immeuble ont permis de voir M. Genest sortir sur le balcon et porter à sa bouche ce qui semble être une cigarette.

Les analyses toxicologiques ont démontré qu'il était «fortement intoxiqué» par l'alcool, avec un taux de 234 mg par 100 ml de sang, soit trois fois la limite légale pour conduire, est-il indiqué. La présence de cannabis a aussi été détectée dans son sang.

La thèse du suicide avait circulé à la suite de son décès, et des médias l'avaient relayée, tout comme la chanteuse Lady Gaga, avec qui il avait travaillé dans sa vidéo pour la chanson *Born This Way*. Elle s'était rapidement rétractée.

La famille et les proches du jeune homme rejetaient d'ailleurs fermement cette théorie, qui ne cadrait pas avec l'homme qu'ils côtoyaient.

La coroner dit avoir écarté le suicide comme cause de son décès.

Elle note que les dossiers médicaux du jeune homme indiquent qu'il avait déjà consulté pour des troubles de santé mentale. Mais selon sa famille et ses proches, Rick Genest était bien entouré, venait de se fiancer et avait plusieurs projets artistiques en chantier.

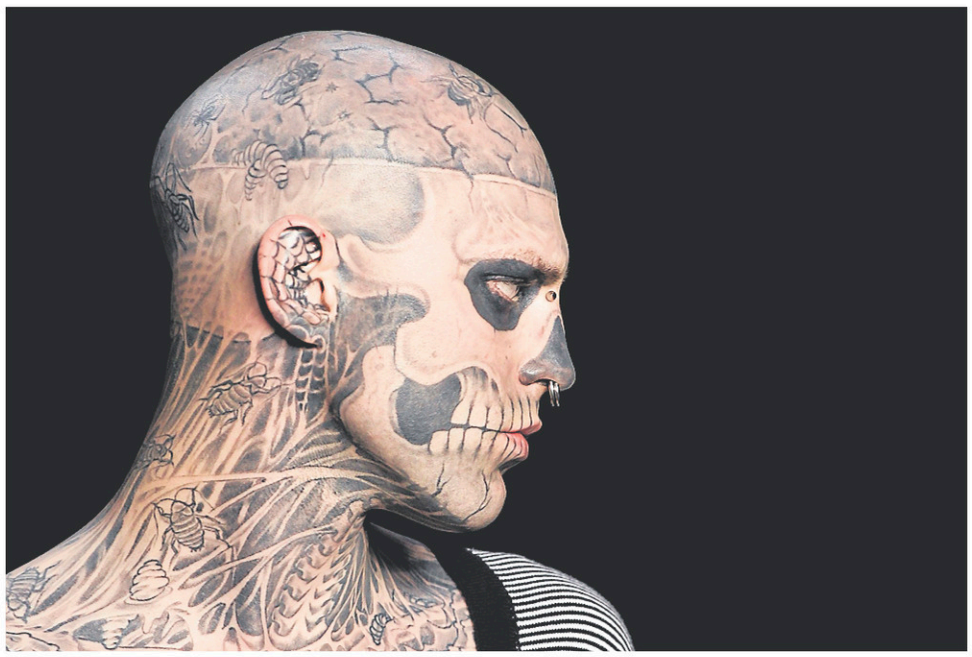

Rick Genest, alias Zombie Boy, est mort le 1er août 2018 à l'âge de 32 ans. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

> **«Après analyse, puisque l'investigation ne révèle pas d'intention claire et non équivoque de mettre fin à ses jours, il m'est impossible d'affirmer qu'il s'agit d'un suicide.»**
>
> — Me Mélissa Gagnon

«Après analyse, puisque l'investigation ne révèle pas d'intention claire et non équivoque de mettre fin à ses jours, il m'est impossible d'affirmer qu'il s'agit d'un suicide.»

Après avoir éliminé le suicide et l'homicide - personne n'ayant été vu avec lui sur le balcon - la coroner indique que la possibilité de la chute accidentelle, elle, ne peut être écartée. Certains des proches de l'homme ont indiqué qu'il avait l'habitude de s'asseoir sur la rampe extérieure - plutôt basse - du balcon lorsqu'il sortait fumer.

Pour la coroner, il est tout à fait possible que M. Genest soit accidentellement tombé.

«Ce scénario est plausible étant donné son habitude de s'asseoir sur cette petite rampe lorsqu'il sortait fumer et vu son état d'ébriété très avancé», écrit-elle.

L'ami et gérant d'affaires de l'artiste, Karim Leduc, s'est dit soulagé lundi matin. Il a assisté à la conférence de presse au quartier général de la Sûreté du Québec.

Il a rappelé avoir été bouleversé lorsque la thèse du suicide a été diffusée.

«Tout le monde s'est jeté sur des jugements hâtifs, qu'on trouvait très injustes contre sa personne», a-t-il déclaré.

M. Leduc est aussi d'avis que l'accident est plus plausible: il a rappelé que son ami n'avait laissé aucun message et qu'il se préparait à lancer un album.

Une formation de gestion de carrière artistique pour les Atikamekw

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE —Le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et Culture Mauricie organisent une seconde édition de Ki wapamitonano, une formation pour la gestion de carrière artistique réservée aux artistes Atikamekw.

L'événement aura lieu les 29 et 30 octobre au Club Odanak à La Tuque.

La formation prend la forme d'un accompagnement afin que le cheminement et le rayonnement des artistes prennent appui sur une approche entrepreneuriale.

Les participants bénéficieront de l'expérience des artistes multidisciplinaires Natasha Kanapé Fontaine et de Jacques Newashish. Ils seront initiés aussi aux possibilités du marketing numérique.

De plus, le Conseil des arts et des lettres du Québec proposera un aperçu des bourses offertes par l'organisme et présentera en particulier le programme Re-Connaître.

Enfin un atelier sur l'identité créative mené par Wapikoni mobile sera associé à une séance de photographie lors de laquelle les portraits des participants seront également réalisés par un photographe professionnel.

«Nous avons sous la main tous les outils pour trouver une place à l'expression des différences. Apprenons à les utiliser. J'espère que les artistes participants ressortiront inspirés, motivés et fiers de leur promesse», a mentionné Constant Awashish, grand chef du CNA.

«Nous sommes convaincus que ces deux journées riches en rencontres et en partage d'expériences permettront aux participants de se découvrir un peu plus en tant qu'artiste et de mieux se faire connaître ici comme ailleurs», a ajouté Sandie Letendre, présidente de Culture Mauricie.

LES ARTS EN BREF

Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac invite les artistes à soumettre un projet d'exposition en prévision de la programmation estivale 2020. À chaque été, quatre artistes ont l'occasion de présenter leurs oeuvres à tour de rôle pour une durée d'environ quatre semaines chacun dans le logis du meunier. Les projets doivent être en solo ou en collaboration avec d'autres artistes. Le dossier de candidature doit inclure un curriculum vitae incluant la démarche artistique, une dizaine de photos des oeuvres, un dossier de presse ou tout autre document pertinent. Les artistes de toutes disciplines et de toutes régions sont invités à soumettre leur dossier. On encourage également les artistes émergents ou oeuvrant dans des disciplines marginales à faire parvenir leur candidature. Les dossier doivent être envoyés à l'adresse suivante: *communication@moulin-pointedulac.com* avant le 18 décembre 2019. Aucun dossier ne sera accepté après cette date. Les candidatures seront évaluées par le comité de programmation au cours du mois de janvier 2020 et les résultats seront divulgués en février. Pour informations: 819-377-1396 ou *communication@moulin-pointedulac.com.*

Prix reconnaissance en patrimoine

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Culture Shawinigan et le Conseil local du patrimoine invitent les propriétaires de bâtiments résidentiels ou commerciaux d'intérêt patrimonial à soumettre leur candidature dans le cadre de la première édition du Prix reconnaissance en patrimoine. Ce prix vise à récompenser des interventions physiques extérieures dont l'objectif est de mettre en valeur ou de conserver dans le respect les caractéristiques d'origine d'un bâtiment construit avant 1950. Ce projet a pour objectif de reconnaître et souligner les initiatives des citoyens en matière de conservation du patrimoine. Pour être admissible, la propriété ou l'immeuble doit se situer sur le territoire de Shawinigan et avoir été construite avant 1950. Des travaux doivent avoir été effectués entre 2017 et 2018 inclusivement. Un bâtiment en bon état grâce à des travaux d'entretien réguliers sans avoir subi de travaux majeurs est également admissible. Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire accessible au *http://patrimoineshawinigan.ca/reconnaissance* et y joindre des photographies numériques. La date limite pour soumettre une candidature est le 30 novembre 2019. La remise des prix aura lieu lors d'un événement à l'hiver 2020.

MOTS CROISÉS JUNIOR

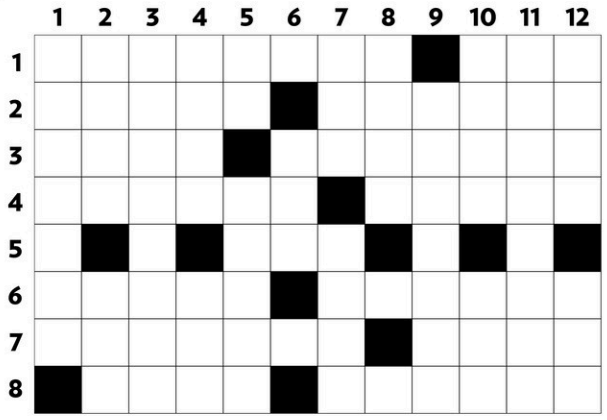

HORIZONTALEMENT

1 Pré où le bétail vient paître. – Qui a perdu son élément liquide.
2 Informe quelqu'un d'un fait. – Lueur qui précède le lever du soleil.
3 Pas courant. – Reproduire une oeuvre sans payer de droits d'auteur.
4 Prévient quelqu'un d'un danger. – Qui n'a pas grand-chose à faire.
5 Interjection qui exprime le soulagement.
6 Stupide. – Fragments d'un verre brisé.
7 Mouvement brusque et involontaire. – Oiseau qui peut courir à 50 km/h.
8 Qui n'est pas imaginaire. – Il y en a un de chaque côté de la selle.

VERTICALEMENT

1 C'est le contraire de l'enfer.
2 Partie d'un cours d'eau opposé à l'amont. – Pénible à supporter.
3 Petit récipient percé d'une fente par où on introduit des pièces de monnaie.
4 Faire usage de quelque chose. – Tente avec audace.
5 Suit le do. – Somme obtenue par l'addition.
6 Une miette.
7 De bonne humeur. – Noël en est une.
8 Monnaie des Belges.
9 Tourner en ridicule.
10 Imbéciles. – Quelqu'un qu'on aime bien.
11 Très fatiguée.
12 Son petit est le faon. – Dont on ne peut douter.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	C	T	U	R	E	S	■	T	O	P
2	R	U	E	E	■	A	V	O	C	A	T	E
3	A	T	T	R	A	P	E	R	■	P	E	U
4	C	R	■	M	I	E	■	T	R	I	E	R
5	T	E	N	I	R	■	O	I	E	S	■	E
6	U	■	A	N	S	E	S	■	P	■	S	U
7	R	A	G	E	■	T	E	N	A	C	E	S
8	E	M	E	R	G	E	R	■	S	A	L	E

MOT MYSTÈRE

SONS ET BRUITS - Un mot de 5 lettres

ACCORD
AIGRE
ARGENTIN
AUDIO
BAS
BIS
BOUM
CASSE
CASTAGNETTES
CLARINE
CRAC
CRIER
DING
ECHO
ECOUTER
ELEVER
ETOUFFE
EXPLOSER
FAIBLE
FOIRE
FOND
GEMIR
HUER
INFERNAL
LANCER
LEGER
MICRO
MUGIR
NASALITE
NASONNEMENT
PARLER
PETARD
PIF
POUF
RALER
RENVOI
RESONANT
RETENTIR
RIMER
RONFLER
ROTER
ROULER
RUGIR
SEC
SONNEUR
SOUPIR
SOURD
TAC
TEMPETER
TROMPE
UNISSON
VOIX

N	A	S	O	N	N	E	M	E	N	T	C	A	R	C
R	I	N	F	E	R	N	A	L	E	G	E	R	U	A
R	E	T	E	N	T	I	R	B	X	E	D	C	E	S
O	E	I	N	C	M	P	E	I	P	M	R	I	N	T
N	I	T	R	E	H	U	S	A	L	I	E	D	N	A
F	L	D	E	C	G	O	O	F	O	R	C	R	O	G
L	S	O	U	P	I	R	N	B	S	T	N	O	S	N
E	R	G	I	A	M	R	A	L	E	R	A	C	S	E
R	I	F	D	R	I	E	N	I	R	A	L	C	I	T
E	M	R	R	L	C	E	T	I	L	A	S	A	N	T
N	E	E	A	E	R	R	O	O	R	O	S	S	U	E
V	R	V	T	R	O	T	E	R	U	I	R	S	U	S
O	I	E	E	M	U	G	I	R	B	F	G	E	F	A
I	O	L	P	O	U	F	D	D	N	O	F	U	U	B
X	F	E	C	O	U	T	E	R	O	U	L	E	R	H

Solution du dernier numéro : PONTRESINA **29-10-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Prononcer de la gorge certaines consonnes, et surtout les **r** - Dans la gamme.
2. Annonce un nouveau jour - Neuvième mois du calendrier islamique.
3. Demeure - Vraiment pas joli.
4. Qui ne fait rien - Lettre grecque.
5. N'a ni feu ni lieu - S'oppose à la confusion.
6. Qui boivent peu - Bruit sec.
7. Signe musical - Manière de se vêtir - Pas nous.
8. C'est de sa faute si lo est deve-nue vache - Donne un plat à.
9. Avant le dîner - Costume de ballerine - Versant d'une montagne.
10. Aspire avec la bouche - Détériorer.
11. Prêchi-prêcha - Quinte flush.
12. Fourreau - Voyage d'un chanteur qui se produit dans diverses villes successives.

VERTICALEMENT

1. Veillent à la conservation du gibier.
2. Boulevard - Ne demande pas de mémoire à l'acteur !.
3. Ingérer une boisson - Se dit du lait non stérilisé.
4. Ancienne mesure de capacité - Coup de karaté.
5. En matière de - Titre abrégé.
6. Erbium - Qui revient constamment.
7. C'est ainsi que le peuple d'Israël désigne son Dieu - Isolé.
8. Éparpiller - Ville d'Honshu.
9. Radian - Pas à moi - Meurtrier.
10. Découpé en morceaux - Petite tige.
11. A vendu son âme au Diable - Aigle d'Australie.
12. Angoissé - Inventé.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	U	S	E	N	T	E	N	D	R	E
2	I	N	S	E	R	E	R	■	O	R	I	N
3	O	D	E	U	R	■	A	C	T	U	E	L
4	N	I	■	L	A	I	C	H	E	■	N	A
5	I	N	V	E	N	T	E	R	■	U	T	C
6	S	■	A	■	T	A	R	I	E	S	■	E
7	M	O	R	T	E	L	■	S	T	A	G	E
8	E	P	I	E	■	I	N	C	A	■	U	■
9	■	P	A	S	T	E	U	R	I	S	E	R
10	F	O	N	T	E	■	B	A	N	A	N	E
11	E	S	T	■	N	A	I	F	■	I	O	N
12	R	E	E	L	U	■	E	T	O	N	N	E

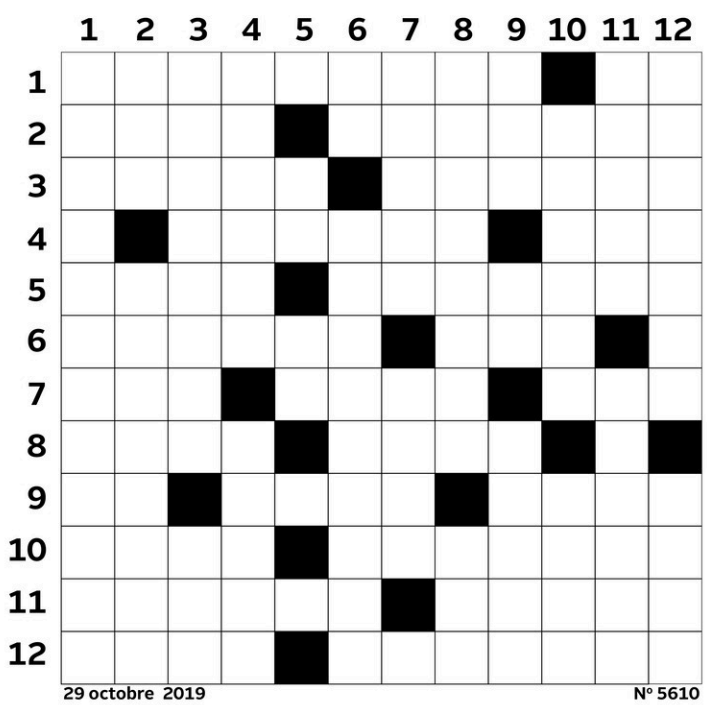

29 octobre 2019 N° 5610

SUDOKU

	3	1			9	2		8
4				2				3
6		2	8			1		
3						7	2	
		4			6			5
	2		4		1	9		
					5			1
		7	3					
8	5					4		7

Niveau de difficulté : facile 4887

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	1	2	4	7	8	3	6	5
7	8	3	5	6	2	1	9	4
5	6	4	9	3	1	7	2	8
4	3	5	1	2	6	9	8	7
6	7	1	8	9	4	2	5	3
2	9	8	7	5	3	6	4	1
1	2	7	6	8	5	4	3	9
8	4	6	3	1	9	5	7	2
3	5	9	2	4	7	8	1	6

4886

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O I E E J	P S S	P A H A S	I I E O I	T T M U	R A I E	S D P	E I P T	R E T L E	I T R	S S E R	E U	F Q P	U F R P
	■			■							■		
	■					■					■		
						■			■				
					■		■					■	
									■				

Thème : Citation d'Elsa Triolet

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Georg Christoph Lichtenberg : On pourrait composer une diète pour la santé de l'entendement.

HOROSCOPE Mardi 29 octobre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Il est probable que les éléments qui apportent un renouveau vous procureront davantage de satisfaction que les activités routinières. Par ailleurs, avec la triple conjonction Lune-Vénus-Mercure en Scorpion, vous auriez intérêt à faire une mise au point si quelqu'un commence à empiéter sur vos platebandes. Une fin octobre qui aura sûrement des nouvelles à vous apprendre...

Taureau (20 avril au 20 mai)
Vous n'avez aucune raison de manquer d'assurance en ce moment. Si quelqu'un vous adresse des reproches, il s'agit probablement de projection, alors ne vous en préoccupez pas. Et avec actuellement tout un amas d'astres en Scorpion, une sortie de groupe pourrait vous mettre en contact avec une personne que vous allez fréquenter longtemps. Du moins c'est dans les probabilités...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Si vous avez envie d'entreprendre une nouvelle activité, ne vous laissez surtout pas dissuader par les propos d'une personne négative. Vous êtes en mesure de maîtriser rapidement une nouvelle matière ou aptitude. Les évènements inattendus ne surviennent pas tout le temps, mais ils se produisent toujours lorsqu'on s'y attend le moins. Le Soleil, la Lune, Vénus et Mercure se trouvent en Scorpion!

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Vous avez besoin de votre espace et de la reconnaissance qui vous est due. Les activités solitaires pourraient vous être plus bénéfiques que le travail d'équipe en ce moment, à moins que la répartition des tâches vous permette de vous concentrer sur un 'domaine' que vous considérerez comme le vôtre. Et les astres en Scorpion sont vos alliés, et il peut y avoir de belles opportunités.

Lion (23 juillet au 22 août)
Les astres actuellement en Scorpion, même au carré du Lion, risquent d'éveiller vos sens et vos passions. Si une nouvelle personne vous intrigue, vous devriez vaincre votre timidité et lui lancer une invitation. Sur un autre plan, ce devrait être une bonne fin de mois pour vous consacrer à un programme d'entraînement, et les résultats promettent d'être assez épatants.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Étant donné que les dialogues de sourds sont possibles, assurez-vous de bien vous faire comprendre en insistant sur les points qui vous importent. Si vous fixez un rendez-vous ou que vous donnez des directives, demandez à l'autre personne de répéter l'information pour vous assurer qu'il n'y ait pas de malentendu. Les astres en Scorpion offrent parfois des surprises...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Ce n'est pas quand les choses deviennent difficiles que nous n'osons pas agir, mais plutôt quand nous n'osons pas agir que les choses deviennent difficiles. Avec Mars en Balance, cette étape se couronnera d'un succès si vous relevez les défis qui s'offrent à vous. Vos problèmes disparaîtront quand vous passerez à l'action. Et les astres en Scorpion vous stimuleront.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Une période favorable s'ouvre à vous, surtout en ce qui a trait à vos ambitions sociales. Des possibilités d'avancement peuvent provenir de nouvelles rencontres. Avec le Soleil, la Lune, Vénus et Mercure en Scorpion, n'hésitez pas à sortir et à circuler dans le monde. Multipliez vos contacts et n'ayez pas peur de manifester votre intérêt à l'endroit d'un poste.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Ne démissionnez pas tant que Jupiter se trouvera en Sagittaire jusqu'au début décembre, car une affaire qui stagnait pourrait soudainement se mettre à évoluer. Par ailleurs, vous ne devriez pas éprouver de honte par rapport à certains passe-temps qui ne font pas l'unanimité. Osez affirmer fièrement ce que vous aimez. Vous constaterez que d'autres partagent aussi vos goûts.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Si vous avez songé à corriger un défaut ou à vous débarrasser d'une mauvaise habitude récemment, voici définitivement le temps de passer à l'action. Vous pouvez compter sur vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Et avec tout un amas d'astres en Scorpion, les gens qui vous côtoient seront épatés par votre détermination.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
L'influence de Mars en Balance, Signe d'Air ami du vôtre, pourrait provoquer des modifications soudaines qui seront loin d'être déplaisantes. Il n'y a pas de hasard. Un heureux concours de circonstances pourrait vous ouvrir une porte et vous propulser dans un nouveau chapitre de votre vie. N'essayez pas de contrôler les évènements, car il n'y a pas de hasard...

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Tout cet amas d'astres actuellement en Scorpion pourrait bien vous faire remettre certaines choses en question. Attendez quand même quelques jours avant de prendre des décisions qui influenceront votre situation, car le climat est instable et vous pourriez encore changer d'avis. Si vous hésitez entre le devoir et les loisirs, choisissez simplement un bel équilibre entre les deux...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

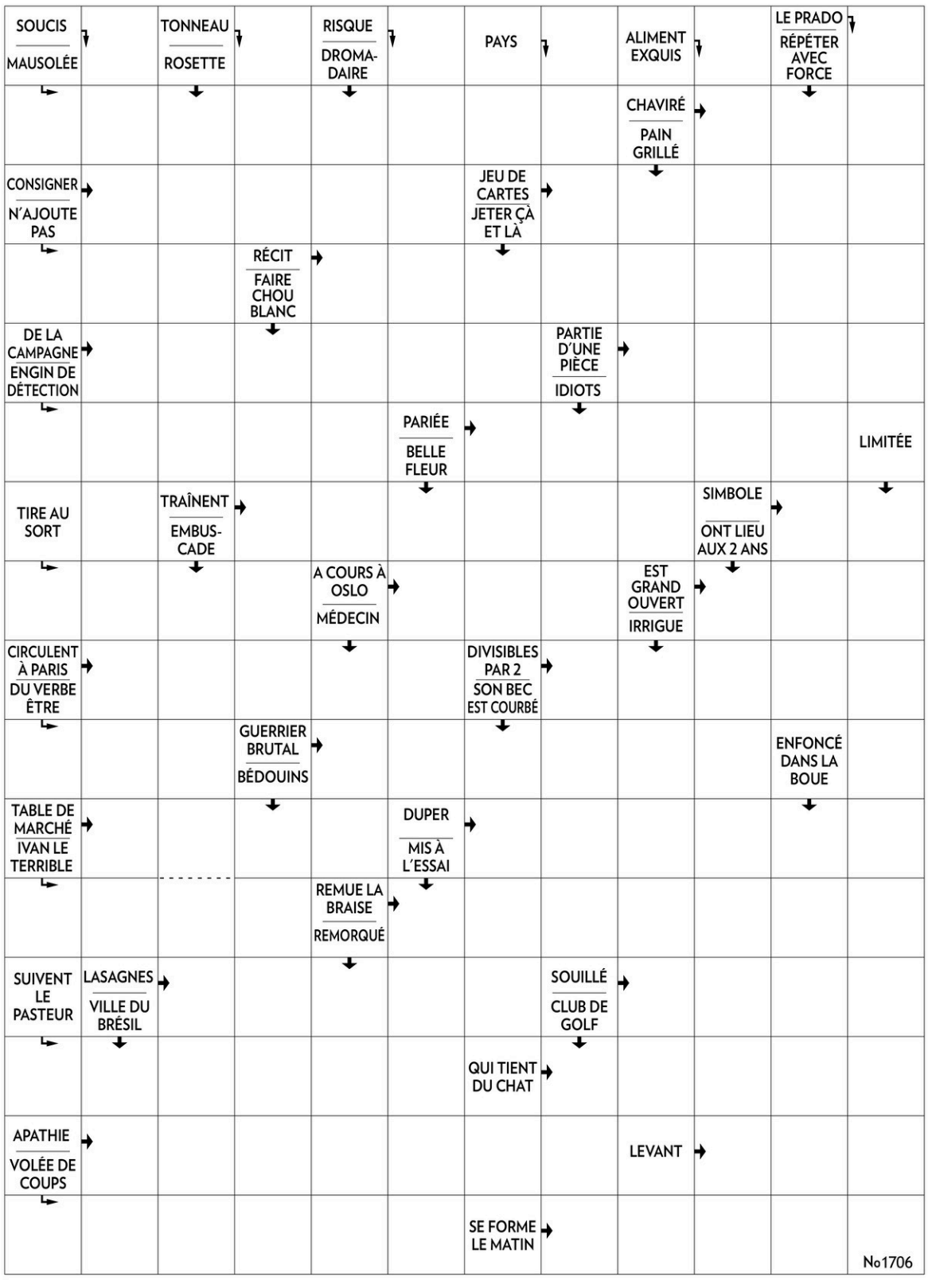

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

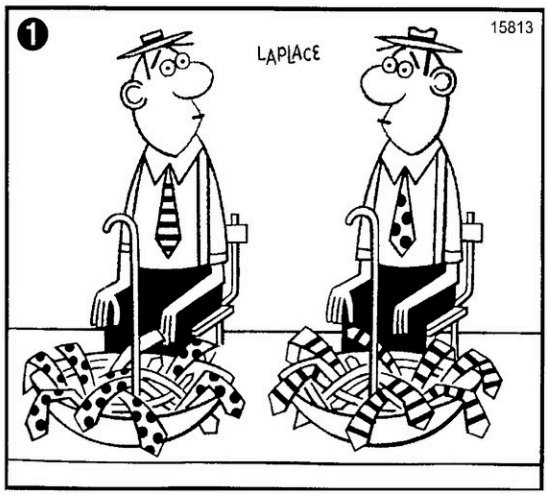

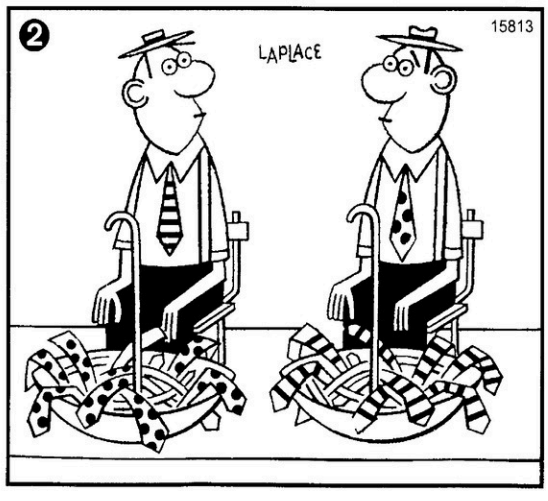

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Sourcil de l'homme de gauche non indiqué. • 2 Sa manche droite est plus large. • 3 Le pied de la chaise de gauche a été complété. 4 Une cravate plus longue à gauche dans le parapluie de gauche. • 5 Chevelure sous le chapeau de l'homme de droite. 6 Sa cravate est plus longue. 7 Bas du mur incomplet sous la main de l'homme de droite. 8 Une cravate plus courte sur le parapluie de droite.

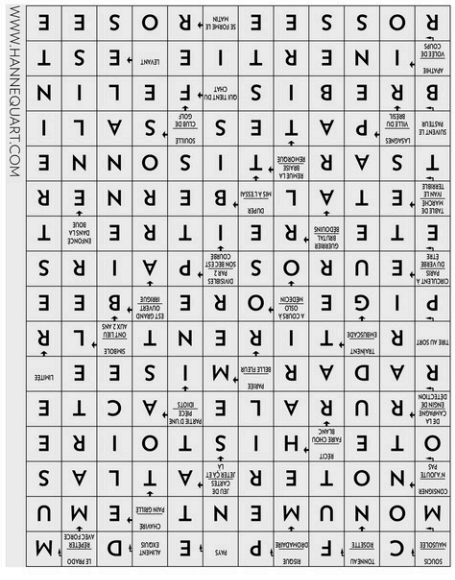

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS I DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

4½, CHATEAU LAVIOLETTE
Ascenseur stat. int., climatisé, chute à déchets, intercom, 819-609-0425

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 725$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL commercial, 2,400 pi² + mezzanine, 800 pi², libre imm., prix réduit pour les 9 premiers mois, Daniel Boudreau 418-575-1104

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

8818 Ésotérisme et cartomancie

819 372-5512
Mme Pierrette, cartomancienne, voyance et tarot.

8819 Messages personnels

❤ CAROLINE ❤
Votre appel est important pour moi
Ça vaut le détour! cell**(local)** : 873 255-4800

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteur La Tuque
6 jours / semaine - 2 heures / jour
Salaire selon le parcours
Contactez
M. Jerry Lamarre
819 680-1818
rdesaulniers@lenouvelliste.qc.ca

Avant le 10 nov. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

8834 Offres d'emploi

DÉNEIGEMENT
TROIS-RIVIÈRES OUEST

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST
Est à la recherche de chauffeur de tracteur pour la saison 2019-20.
Permis de conduire obligatoire. Salaire compétitif.
Viens te joindre à une équipe dynamique!
Communique avec Manuel Proulx :
819 693-1168
ou par courriel :
deneigement-tro@hotmail.com

8834 Offres d'emploi

LIVREUR temp plein/partiel. Se présenter au 7205 boul. des Forges, demandez M. Fotis 819-379-5010

Recherche personne fiable pour clientèle en déficience intellectuelle plus handicaps multiples, 10 jours/mois, 1 fin de sem. sur 3, après 10h au 819-372-3296, 819-377-3049 Mme Coucou, rappel-moi perdu ton numéro

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

8859 Motos, VTT et motoneiges

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS
Secteurs Ste-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban
15 h/semaine - 6 jours/semaine
Salaire offert : 1100 $ par mois
Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca • 418 365-0336

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par la présente donné que, à la suite du décès de **M. Wilbrod DÉZIEL**, survenu le 18 mai 2019, en son vivant résidant au 450, 2e Rue, #44, Louiseville (Québec) J5V 1V3, un inventaire des biens du défunt a été fait le 25 octobre 2019 par les liquidateurs devant Me Carmen Brouillette, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Carmen Brouillette, notaire, 390, rue St-Laurent, Louiseville (Québec) J5V 1K3, téléphone 819 228-9779.

Donné ce 25 octobre 2019

Suzanne Déziel et Denis Déziel, liquidateurs

Si vous voulez boire, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre.
Vous n'êtes pas seul.

ALCOOLIQUES ANONYMES
En Mauricie: **819 376-6279**
Sans frais: **1 866 376-6279**
www.aa-quebec.org

8859 Motos, VTT et motoneiges

SUCCESSION AU TRÔNE BRITANNIQUE

La Cour d'appel refuse d'invalider une loi d'Ottawa

MONTRÉAL (PC) — La monarchie britannique ne sera pas ébranlée d'outre-mer – pour l'instant. La Cour d'appel du Québec a refusé lundi à son tour de déclarer inconstitutionnelle la loi adoptée par Ottawa en 2013 pour modifier les règles de la succession au trône britannique.

Ce jugement remet en question l'indépendance du Canada par rapport au Royaume-Uni, a déclaré lundi en entrevue l'un de ceux qui mènent cette contestation judiciaire, le professeur de droit Patrick Taillon.

Et puis, «cela atténue les effets du rapatriement de la Constitution de 1982», a-t-il ajouté. «C'est un retour en arrière.»

Ce litige fort particulier découle de la réunion des dirigeants des pays du Commonwealth qui a eu lieu en 2011. Ceux-ci se sont mis d'accord notamment pour changer les règles afin de permettre à une fille, si elle est l'aînée, de devenir reine. Auparavant, elle aurait été écartée en faveur de son frère, même s'il était né des années plus tard.

Ce changement aux règles de la succession devait ensuite être adopté dans chacun des 16 pays du Commonwealth.

Pour ce faire, le gouvernement conservateur de Stephen Harper, alors au pouvoir, avait alors procédé par simple loi fédérale, dûment adoptée en 2013.

Et c'est là que le bât blesse, ont argumenté les juristes québécois qui mènent la charge et cherchent à faire invalider la loi. Selon les deux professeurs de droit de l'Université Laval, Patrick Taillon et Geneviève Motard, pour changer les règles de la monarchie et de sa succession, il faut effectuer un changement à la Constitution du Canada, ce qui requiert le consentement des provinces.

Et puis, selon eux, il n'y a pas de règle non écrite qui fait en sorte que la reine d'Angleterre est automatiquement celle du Canada, comme l'a plaidé le fédéral.

M. Taillon et Mme Motard ont fait valoir que depuis le rapatriement de la Constitution en 1982, le Parlement britannique a perdu tout droit de légiférer pour le Canada.

Un juge de la Cour supérieure a toutefois rejeté leurs prétentions en février 2016. Le juge Claude Bouchard invoque notamment «la règle de la symétrie», qui fait en sorte que la personne désignée roi ou reine du Royaume-Uni est automatiquement le monarque du Canada.

Aucun amendement à la Constitution n'est requis, a écrit le magistrat dans sa décision.

Les juristes avaient porté en appel le jugement de la Cour supérieure. Mais la Cour d'appel a confirmé lundi la décision du juge Bouchard et rejeté l'appel des deux professeurs de droit. La loi fédérale adoptée par Ottawa était suffisante, dit-elle.

Si cette loi était invalidée, la situation serait potentiellement délicate pour le gouvernement fédéral. Rouvrir la Constitution pour la modifier risque d'ouvrir une réelle boîte de Pandore, ce que le gouvernement Harper tentait à tout prix d'éviter.

Son gouvernement avait d'ailleurs essayé à deux reprises de faire des changements sans consulter les provinces: en voulant effectuer sa réforme du Sénat par une simple loi fédérale et aussi en cherchant à nommer Marc Nadon juge à la Cour suprême du Canada. Dans ces deux cas, s'étant fait dire par la Cour suprême qu'il ne pouvait agir sans les provinces, le gouvernement avait simplement renoncé à sa réforme et à son choix de juge.

Mais ici, si le fédéral ne fait rien, il faudrait qu'il renie sa parole et brise ses engagements pris à Perth en Australie.

Mme Motard et M. Taillon peuvent toujours demander la permission à la Cour suprême du Canada d'en appeler de ce jugement.

FOSSÉ ÉCONOMIQUE HOMMES-FEMMES AU CANADA

Des progrès «inégaux», selon des ONG

OTTAWA (PC) — Un nouveau rapport estime qu'au train où vont les choses, il faudrait attendre 164 ans pour combler le fossé économique qui sépare les hommes et les femmes au Canada.

Le Canada avait adopté il y a près de 25 ans les objectifs des Nations unies en matière d'égalité des genres, lors de la quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes, à Pékin en 1995.

Un bulletin d'étape, rédigé par des organisations non gouvernementales, révèle des progrès «inégaux» au cours des cinq dernières années, en dépit de l'attention renouvelée accordée aux politiques féministes par le gouvernement libéral de Justin Trudeau.

Entre 2006 et 2018, l'écart entre les sexes pour «la participation et l'opportunité économique» a été réduit d'«à peine 0,2 pour cent par année», notent les auteurs du Rapport parallèle sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin.

Ottawa avait publié au printemps dernier son propre rapport d'étape à l'ONU. Le gouvernement libéral insistait alors sur des réalisations telles que la prise en compte, en matière budgétaire, des questions d'égalité entre hommes et femmes, et les mesures prises récemment pour garantir l'équité salariale.

Le «rapport parallèle» d'organisations non gouvernementales, publié lundi, conclut qu'il existe une disparité économique persistante entre les hommes et les femmes au Canada, même si plus de femmes que d'hommes font dorénavant des études postsecondaires. Cet écart économique est encore plus grand chez les femmes handicapées, dans les communautés autochtones et chez les immigrantes.

3000 employés du CN menacent de déclencher une grève le 19 novembre

MONTRÉAL (PC) — Après six mois de négociations avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), quelque 3000 chefs et agents de train ainsi que des agents de triage pourraient déclencher une grève le 19 novembre.

La Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC), qui représente ces salariés, a indiqué lundi que ces derniers s'étaient prononcés à hauteur de 99,2 pour cent en faveur d'un mandat de grève le mois dernier.

Toutefois, afin de ne pas nuire aux négociations, le syndicat n'a pas voulu préciser sur quels points achoppent les pourparlers entre les employés, qui sont sans contrat de travail depuis le 23 juillet, et l'employeur.

«Lorsque les membres répondent de cette façon à un mandat de grève, c'est parce qu'on doit mettre un peu de pression sur l'employeur pour dire que nous sommes sérieux, a souligné le directeur des affaires publiques de Teamsters Canada, Christopher Monette, au cours d'un entretien téléphonique. Il y a toujours de l'espoir, mais à un certain moment, il faut que ça débloque à la table des négociations.»

Si les Teamsters vont de l'avant avec une grève, qui serait déclenchée à 0 h 01 le 19 novembre, un préavis d'au moins 72 heures sera donné par le syndicat. Les 3000 employés concernés sont principalement répartis dans les grands centres urbains au pays.

M. Monette a dit n'avoir «aucune indication» qu'une grève pourrait avoir une incidence sur le transport en commun - par exemple perturber la circulation des trains de banlieue qui empruntent les voies ferrées du CN.

Les Teamsters et le plus important transporteur ferroviaire au pays doivent se rencontrer, devant les médiateurs fédéraux, le 12 novembre pour une nouvelle ronde de négociations.

Les archives secrètes du Vatican ne sont plus secrètes

VATICAN (AP) — Le pape François affirme que les archives secrètes du Vatican ne sont pas si secrètes après tout.

Le pape a officiellement changé lundi le nom des archives du Saint-Siège pour retirer ce qu'il considère comme des implications «négatives» liées au fait d'avoir le mot «secret» dans son nom.

Désormais, le vaste trésor de documentation sur le passé des papes sera officiellement appelé «Archives apostoliques du Vatican».

Le pape François a noté que les archives étaient ouvertes depuis longtemps aux spécialistes et qu'il avait lui-même décrété que les archives du pape Pie XII de l'époque de la Deuxième Guerre mondiale seraient ouvertes plus tôt que prévu, le 2 mars. 2020. Le pape Pie XII a été accusé par plusieurs de ne pas avoir suffisamment dénoncé l'Holocauste.

Selon le pape, le changement de nom reflète mieux la réalité des archives et «son service à l'Église et au monde de la culture».

MME GILBERTE MADOR « MAMIE »

1932 - 2019

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 25 octobre 2019, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Gilberte Mador, épouse en 1res noces de feu Émile Greffard et en 2e noces de feu Jean-Paul Roy, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence funéraire Caron 602, rue Commerciale, La Tuque. Heures d'accueil : le jeudi 31 octobre de 19 h à 21 h 30 et vendredi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er novembre 2019 à 10 h 30 en l'église St-Zéphirin. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Tuque.

L'a précédée son petit-fils adoré Philippe Greffard.

Mme Mador laisse dans le deuil ses enfants : Jean Greffard (Candide Tremblay), Silvie Greffard (Michel Constant), Luc et Isabelle Greffard (Michel Capano); ses petits-enfants : Rebecca Constant (Dany Gauthier), Raphaël Constant (Pénélope Potvin Robert), Stéphanie Greffard (Martin Deschamps) et Laurence Greffard (Jean-Sébastien Gauthier); ses arrière-petits-enfants : Tyson, April, Jules et Charlie; son frère et sa soeur : Arsène Mador (Lucille Fortin) et Ghislaine Mador (André Plourde) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CIUSS MCQ La Tuque pour leurs bons soins prodigués et leur grande empathie.

Des dons à la Fondation pour la santé du Haut-Saint-Maurice seraient appréciés.

Renseignements : 819 523-3566 Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com Site Web : www.residencecaron.com

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE Caron — Résidence funéraire Caron — 819.523.3566 www.residencecaron.com

BABILLARD

CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE-DU-LAC
Conférence: le 30 octobre à 9 h: Démystifier l'alimentation vegan, végétarien, végétalien, cru. Gratuit. Info: 819 377-3309 ou ceppdl@cgocable.ca.

CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE
Café-rencontre: une pharmacienne répond à vos questions, avec Marie-Ève Gélinas, pharmacienne. Le 5 novembre de 9 h à 11 h 30. Gratuit (inscription avant le 29 octobre)

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC
Conférence avec Isabelle Lahaye, herboriste: «Un hiver plus doux avec les plantes médicinales», le 29 octobre à 13 h 30. Gratuit pour les membres. Au CSSS de Shawinigan, 1705, Avenue Georges, salle RO5D à Shawinigan. Inscription: 819 371-1458

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC
Conférence sur la nutrition: menus pour allier saveur et vitalité le 30 octobre à 13 h 30. Gratuit pour les membres. Au 109, rue Brunelle à Trois-Rivières. Inscription: 819 371-1458.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
Conférence de l'écrivaine Anne-Marie Sicotte sous le thème, Accoucheuses et féministes, le 30 octobre de 17 h à 19 h à la SSJB de la Mauricie, 3239, rue Papineau, Trois-Rivières. Un goûter sera servi. Coût: 5 $ pour les membres SSJB et de 8 $ pour les non-membres. Inscription à chantale.trottier@cgocable.ca ou au 819 374-6258.

ACTIVITÉS

SCRABBLE
Tous les mardis à 19 h, à l'Académie Les Estacades, située au 501, rue des Érables, Trois-Rivières, local 3089. Info: Nicole (819) 379-7385.

ENTRAIDE

CAB MÉKINAC
Magasin Aux Trouvailles du CAB recherche d'une personne ayant une bonne forme physique pour manipuler les sacs de dons. Toute disponibilité serait grandement appréciée. Info: Diane 418-365-7074 poste 204 CAB Mékinac St-Tite.

le monde

FRANCE

L'attaque d'une mosquée fait deux blessés

Agence France-Presse

BAYONNE — Un ancien candidat d'extrême droite à des élections locales a été interpellé lundi après avoir tenté d'incendier la mosquée de Bayonne, dans le sud-ouest de la France, et blessé grièvement deux septuagénaires qui l'avaient surpris.

Le président français Emmanuel Macron a «condamné avec fermeté» l'«attaque odieuse» menée par cet octogénaire à l'aide d'un engin incendiaire et d'une arme à feu. «Tout sera mis en œuvre pour punir les auteurs et protéger nos compatriotes de confession musulmane. Je m'y engage», a déclaré le président sur Twitter.

Le maire de Bayonne, Jean-René Etchegaray, a affirmé, également sur Twitter, que les «Bayonnais sont solidaires de la communauté musulmane, victime d'un attentat aussi lâche qu'odieux».

«À 15h20, un homme a tenté d'incendier la porte de la mosquée de Bayonne. Surpris dans sa tentative par deux personnes, l'homme leur a tiré dessus», a expliqué la préfecture dans un communiqué.

Deux hommes, grièvement blessés par balles et âgés de 74 et 78 ans, ont été évacués vers l'hôpital de Bayonne, où ils ont été opérés et étaient en réanimation lundi soir, selon la préfecture. Le pronostic «est réservé pour l'un d'entre eux», selon la préfecture.

De source proche de l'enquête, le tireur présumé est Claude Sinké, 84 ans, qui a reconnu en garde à vue être l'auteur des tirs.

L'homme avait été candidat du parti d'extrême droite Front national (FN, devenu Rassemblement national) en 2015 aux élections départementales.

La cheffe du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, a cependant jugé que cet «attentat» était «inqualifiable» et «absolument contraire» aux valeurs de son parti.

Selon Jordan Bardella, député européen RN, le suspect n'était plus membre du parti. «Il a été écarté en 2015, donc après les élections départementales auxquelles il était candidat [...] Il n'est plus adhérent évidemment du mouvement», a-t-il déclaré sur la chaîne d'information BFMTV.

L'adjoint à la mairie Mike Bresson a expliqué que l'homme était «connu sur la commune et fui pour ses excès verbaux». «Il donnait l'apparence de quelqu'un de psychologiquement perturbé [...] Il n'aimait pas les gens de gauche, du centre et peu ceux de droite».

DÉBAT SUR LE VOILE

Le maire, qui s'est rendu immédiatement à la mosquée, a raconté à l'AFP que «vers 15h15, deux personnes préparaient la salle pour la prière de 16h30. Un homme s'approche du bâtiment en voiture, il jette un engin incendiaire sur la porte latérale de la mosquée».

«Les deux personnes sortent, il leur tire deux coups de fusil, l'un est touché au cou, l'autre au thorax et au bras. Il a pris alors la fuite», a poursuivi le maire, et, «grâce à un numéro d'immatriculation, il a été arrêté».

Le suspect a été placé en garde à vue du chef de «tentative d'assassinats», selon le procureur de Bayonne Marc Mariée.

La police judiciaire a été saisie de l'enquête.

Selon le maire, «la mosquée ne sera pas fermée plus de 48 heures» et une salle municipale a été mise à disposition.

Cette attaque intervient en plein retour du débat sur le voile islamique, qui crispe le pays depuis des jours et fait craindre une stigmatisation de la communauté musulmane.

Ce même jour, Emmanuel Macron, qui recevait les responsables du Conseil français du culte musulman (CFCM), les a appelés à lutter contre une «ambiguïté» qui contribuerait à nourrir l'amalgame entre islam et terrorisme et leur a dit «attendre du CFCM un changement de rythme pour qu'il combatte, aux côtés de l'État, le communautarisme et l'islamisme», selon le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

À Barisha en Syrie, deux personnes fouillent les ruines laissées par les militaires américains chargés de capturer le chef du groupe État islamique, Abu Bakr al-Baghdadi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE/AP, GHAITH ALSAYED

Al-Baghdadi inhumé en mer

Agence France-Presse

WASHINGTON — L'armée américaine a immergé en mer le corps d'Abou Bakr al-Baghdadi, qui s'est fait exploser lors d'un raid en Syrie où un commando assisté d'un chien de guerre, salué en héros, a traqué le chef du groupe État islamique (EI) jusque dans un tunnel.

Un responsable du Pentagone, qui s'exprimait sous le sceau de l'anonymat, a confirmé lundi à l'AFP cette inhumation en mer qui rappelle celle du dirigeant d'Al-Qaïda Oussama ben Laden en 2011, tué lors de l'assaut d'une unité d'élite américaine contre sa cachette au Pakistan.

La sépulture en mer avait été choisie pour éviter qu'une éventuelle tombe ne devienne un lieu de pèlerinage.

Le «traitement» du corps de Baghdadi a été fait «de façon appropriée, selon la procédure [militaire] et en accord avec les lois de la guerre», avait auparavant affirmé à la presse à Washington le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Mark Milley.

Le dirigeant de l'EI, qui a fait régner la terreur sur un immense territoire à cheval sur l'Irak et la Syrie, était recherché depuis plusieurs années. Washington a reçu des informations sur sa présence dans une maison de la région d'Idleb, dans le nord-ouest syrien, a précisé le général.

Selon le plus haut gradé américain, le «calife» autoproclamé a fait exploser la ceinture d'explosifs qu'il portait lorsqu'il a été acculé dans tunnel avec trois de ses enfants. Sa dépouille a ensuite été «transportée dans un endroit sécurisé pour faire confirmer son identité grâce à des analyses ADN», a-t-il ajouté.

L'ADN D'UN SOUS-VÊTEMENT

Polat Can, haut conseiller des Forces démocratiques syriennes (FDS) composées majoritairement de combattants kurdes et alliées de Washington dans la lutte contre les jihadistes, a assuré lundi sur Twitter avoir localisé Baghdadi grâce à un informateur kurde infiltré parmi les proches du «calife». Il aurait notamment transmis un sous-vêtement du dirigeant pour permettre d'identifier son ADN, a-t-il expliqué. Selon lui, les FDS collaboraient avec la CIA depuis le mois de mai.

La veille, le commandement militaire irakien avait assuré avoir fourni à Washington la localisation du chef de l'EI.

La capture d'Abou Bakr al-Baghdadi a notamment été possible grâce aux «services incroyables» d'un chien membre du commando selon le chef d'État-major américain. Le nom de l'animal reste pour l'instant secret «pour protéger son identité» a-t-il ajouté le plus sérieusement du monde, mais le président américain a diffusé sur Twitter une photo de l'animal, érigé en héros national.

«Nous avons déclassifié une photo de ce chien merveilleux (son nom n'est pas déclassifié) qui a fait un BOULOT MERVEILLEUX dans la capture et l'élimination du chef de l'EI», s'est-il réjoui.

Par ailleurs, deux hommes ont été faits prisonniers lors de l'assaut et sont actuellement détenus «dans un endroit sécurisé», a-t-il précisé.

«La situation sécuritaire en Syrie reste complexe», a mis en garde le secrétaire à la Défense, Mark Esper, alors que «de nombreux acteurs étatiques et non étatiques se disputent le contrôle des territoires et des ressources de ce pays».

Les militaires «continueront à mener des opérations antiterroristes, en restant en contact étroit» avec les FDS «qui ont combattu à nos côtés», a-t-il dit. M. Esper a également assuré que Washington garderait le contrôle des champs pétroliers dans le nord-est du pays.

› 13 000 $ POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

La campagne de financement latuquoise pour l'Hôtellerie de la Mauricie de la Fondation québécoise du cancer a permis d'amasser 13 000 $ en 2019. Le montant record a été dévoilé avec beaucoup d'émotions, mardi matin, lors du déjeuner des bénévoles à La Tuque. Sur la photo : Mireille Prince, bénévole pour la Fondation québécoise du cancer, Luce Girard, directrice du Centre régional et Hôtellerie de la Fondation québécoise du cancer, Francine Lacroix coordonnatrice au bénévolat et Suzelle Doucet, responsable de la campagne de financement de La Tuque. —PHOTO : AUDREY TREMBLAY.

RÉSULTATS DU : DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

lotoquebec.com

TOUT ou RIEN 01 08 09 10 12 13 16 17 18 19 20 22

Lotto 6/49 1 6 1 4 2 2 4 6

Sprint 6 07 11 14 35 46

Lotto Poker 5 ♡ 9 ♡ V ♣ D ♢ A ♢

Astro Jour - Mois - Année - Signe: 10 DÉCEMBRE 72 LION

Banco 11 12 16 19 34 35 37 38 41 42 44 46 49 50 51 54 56 57 59 66 — **Turbo x 3**

Quotidienne 2 78 3 316 4 2685

Triplex 02 04 28 30 35

Extra 4789380

Lotto MAX Ce soir, 20 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

BANDES DESSINÉES

MANDRAKE

BÉBÉ BLUES

JÉRÉMIE

BEN

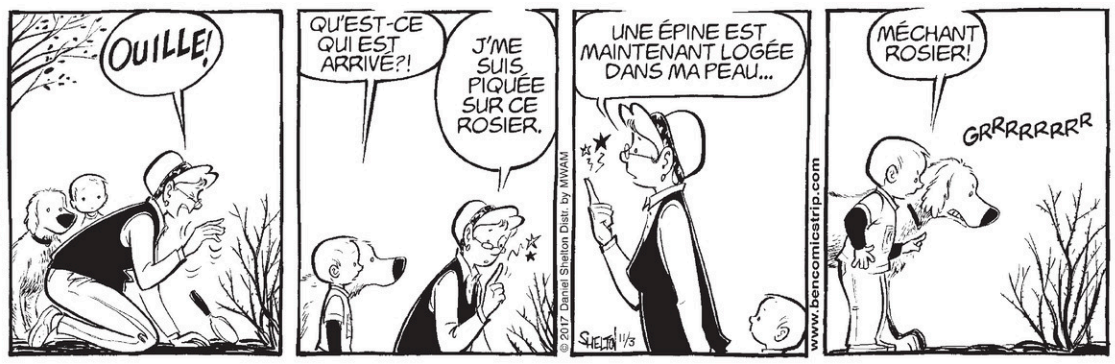

COUP D'ŒIL MÉTÉO

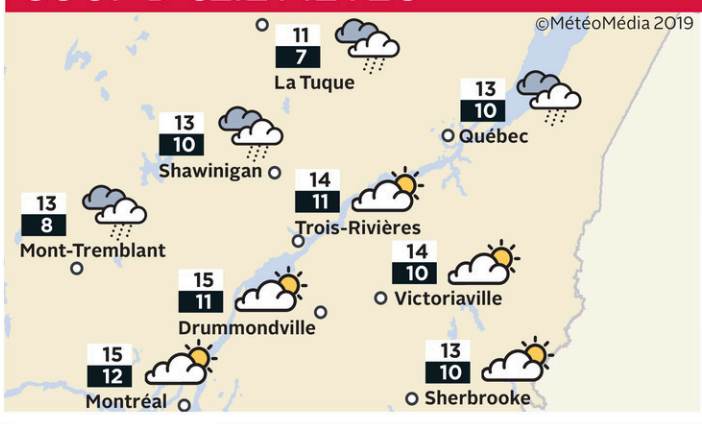

Demain
Max. 14
Min. 8
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 18 km/h

Jeudi
Max. 12
Min. 6
Faible pluie
Précipitations : 80 %
Vents du nord 16 km/h

Vendredi
Max. 9
Min. 3
Averses
Précipitations : 80 %
Vents du sud-ouest 41 km/h

Samedi
Max. 7
Min. 2
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du sud-ouest 21 km/h

LE SOLEIL

7h26 — 17h40
Durée du jour : 10h14

LA LUNE

Lever : 9h00 — Coucher : 18h58
04 nov. 12 nov. 19 nov. 26 nov.

ALMANACH

Maximum normal	9,4°
Minimum normal	0,2°
Record max	18,3°/1971
Record min	-7,2°/1969

LES MARÉES

La Pérade Hre	Ht/m	Trois-Rivières Hre	Ht/m
8h54	1 m	0h18	1,3 m
12h03	1,8 m	10h42	0,9 m
20h45	0,9 m	13h00	1,2 m
		22h27	0,9 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Bruine	8	7
Barrage Gouin	Averses	10	2
Calgary	Soleil	-2	-10
Charlottetown	Soleil	10	5
Edmonton	Soleil	-3	-8
Fredericton	Éclaircies	12	7
Gaspé	Variable	12	5
Gatineau	Éclaircies	15	8
Halifax	Soleil	12	5
Îles-de-la-Mad.	Beau	8	7
La Malbaie	Averses	10	9
La Tuque	Bruine	11	7
Ottawa	Éclaircies	16	8
Québec	Bruine	13	10
Regina	Faib neige	-6	-13
Rimouski	Éclaircies	10	8
Rivière-du-Loup	Nuageux	10	9
Saguenay	Variable	14	7
Sept-Îles	Averses	7	6
Toronto	Variable	18	8
Val-d'Or	Pluie	11	0
Valleyfield	Variable	18	11
Victoria	Ensoleillé	8	3
Victoriaville	Variable	14	10
Yellowknife	Éclaircies	-1	-5

LE MONDE

Amsterdam	Soleil	12	2
Athènes	Soleil	23	15
Boston	Nuageux	14	11
Bruxelles	Variable	11	2
Buenos Aires	Beau	21	16
Hong Kong	Beau	25	21
Lisbonne	Averses	22	17
Londres	Variable	12	8
Los Angeles	Soleil	22	12
Madrid	Ensoleillé	19	11
Mexico City	Averses	23	15
Moscou	Averses	5	-1
New York	Pluie	16	14
Paris	Averses	12	6
Rio	Beau	33	25
Rome	Éclaircies	22	13
Tokyo	Pluie	16	13
Washington	Éclaircies	20	14

AU SOLEIL

Acapulco	Averses	29	25
Bermudes	Variable	26	21
Barbades	Orages	29	26
Cancun	Orages	28	26
Fort Lauder.	Beau	31	26
Freeport	Orages	30	25
Key West	Orages	31	27
La Havane	Orages	30	25
Martinique	Orages	32	24
Myrtle Beach	Éclaircies	24	20
Montego Bay	Orages	31	26
Orlando	Orages	31	24
Phoenix	Soleil	23	11
Puerto Plata	Averses	28	25
Puerto Vallarta	Soleil	30	22
San José	Orages	28	21
Tampa	Orages	32	24
West Palm B.	Orages	31	26

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	13	9	2	1	1	8	44	33	20	5-0-0-1	4-2-1-0	7-2-0-1	P-1
Boston	11	8	1	1	1	8	36	24	18	4-0-0-1	4-1-1-0	7-1-1-1	G-3
Floride	11	5	2	1	3	4	41	41	14	2-1-1-0	3-1-0-3	5-1-1-3	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	13	8	2	3	0	7	50	43	19	2-1-2-0	6-1-1-0	6-2-2-0	G-1
N.Y. Islanders	11	8	3	0	0	7	34	27	16	5-2-0-0	3-1-0-0	8-2-0-0	G-7
Caroline	11	7	3	1	0	6	37	29	15	4-1-0-0	3-2-1-0	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	12	7	5	0	0	7	39	30	14	4-3-0-0	3-2-0-0	6-4-0-0	G-1
Toronto	13	6	5	1	1	6	46	45	14	4-2-1-1	2-3-0-0	4-5-1-0	P-1
Tampa Bay	10	5	3	2	0	4	34	32	12	2-1-1-0	3-2-1-0	5-3-2-0	P-1
Columbus	11	5	4	2	0	5	30	39	12	3-2-1-0	2-2-1-0	5-3-2-0	P-1
Montréal	11	5	4	1	1	4	41	36	12	3-3-0-0	2-1-1-1	5-4-1-0	G-1
Philadelphie	10	5	4	0	1	5	35	31	11	4-1-0-0	1-3-0-1	5-4-0-1	P-1
N.Y. Rangers	9	3	5	1	0	3	29	34	7	2-3-1-0	1-2-0-0	3-5-1-0	P-1
Ottawa	11	3	7	0	1	3	29	37	7	3-4-0-0	0-3-0-1	3-6-0-1	G-1
Detroit	12	3	8	1	0	3	27	45	7	1-4-1-0	2-4-0-0	1-8-1-0	P-8
New Jersey	9	2	5	0	2	2	22	36	6	2-2-0-2	0-3-0-0	2-5-0-2	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	11	8	2	1	0	8	44	30	17	4-1-0-0	4-1-1-0	7-2-1-0	P-1
Nashville	11	7	3	0	1	7	45	34	15	5-1-0-1	2-2-0-0	6-3-0-1	G-3
St. Louis	12	6	3	2	1	6	37	39	15	3-1-1-1	3-2-1-0	5-3-1-1	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	12	8	3	0	1	7	37	33	17	5-1-0-0	3-2-0-1	6-3-0-1	P-1
Vegas	13	8	5	0	0	6	42	36	16	4-3-0-0	4-2-0-0	6-4-0-0	G-1
Arizona	11	7	3	1	0	6	34	24	15	3-1-0-0	4-2-1-0	7-2-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	13	7	6	0	0	7	32	31	14	4-1-0-0	3-5-0-0	4-6-0-0	P-1
Calgary	13	6	5	2	0	4	36	39	14	4-1-1-0	2-4-1-0	5-4-1-0	P-1
Vancouver	10	6	3	0	1	4	35	25	13	3-0-0-1	3-3-0-0	6-3-0-1	P-1
Winnipeg	12	6	6	0	0	4	32	37	12	3-4-0-0	3-2-0-0	5-5-0-0	G-1
San Jose	12	4	7	1	0	4	31	43	9	2-2-0-0	2-5-1-0	4-5-1-0	P-2
Dallas	13	4	8	0	1	4	25	36	9	2-3-0-1	2-5-0-0	4-5-0-1	P-1
Chicago	10	3	5	1	1	3	25	31	8	3-3-1-1	0-2-0-0	3-5-1-1	G-1
Minnesota	11	4	7	0	0	4	26	37	8	3-1-0-0	1-6-0-0	4-6-0-0	G-1
Los Angeles	12	4	8	0	0	4	31	49	8	2-3-0-0	2-5-0-0	3-7-0-0	P-3

LNH

Dimanche 27 octobre
Floride 6 Edmonton 2
St. Louis 5 Detroit 4 (P)
San Jose 2 Ottawa 5
Boston 7 N.Y. Rangers 4
Los Angeles 1 Chicago 5
Philadelphie 3 N.Y. Islanders 5
Anaheim 2 Vegas 5
Lundi 28 octobre
Arizona 3 Buffalo 2 (F)
Floride à Vancouver, 22h.
Mardi 29 octobre
San Jose à Boston, 19h.
Calgary en Caroline, 19h.
Washington à Toronto, 19h.
Philadelphie à Pittsburgh, 19h.
Edmonton à Detroit, 19h30.
Tampa Bay à Rangers, 19h30.
Chicago à Nashville, 20h.
Minnesota à Dallas, 20h30.
Winnipeg à Anaheim, 22h.
Mercredi 30 octobre
Tampa Bay au New Jersey, 19h.
Edmonton à Columbus, 19h30.
Minnesota à St. Louis, 20h.
Floride au Colorado, 22h.
Montréal en Arizona, 22h.
Vancouver à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 31 octobre
Calgary à Nashville, 20h.
Montréal Vegas, 22h.
Vendredi 1er novembre
Tampa Bay à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo à Washington, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Detroit en Caroline, 19h30.
Columbus à St. Louis, 20h.
Dallas au Colorado, 21h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Winnipeg à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 28 octobre.

	B	A	Pts
Pastrnak, Bos	11	12	23
Draisaitl, Edm	9	12	21
McDavid, Edm	6	15	21
Carlson, Was	5	16	21
Marchand, Bos	7	13	20
Stone, Vegas	7	9	16
Eichel, Buf	6	10	16
Mackinnon, Col	6	9	15
Marner, Tor	3	12	15
Ovechkin, Was	9	5	14
Crosby, Pit	4	10	14
Matthews, Tor	9	4	13
Schenn, STL	9	4	13
Konecny, Phi	6	7	13
Huberdeau, Flo	5	8	13
Josi, Nas	5	8	13
Scheifele, Win	4	9	13
Rielly, Tor	3	10	13
Laine, Win	3	10	13
Ellis, Nas	2	11	13
Barkov, Flo	0	13	13
Neal, Edm	10	2	12
Mantha, Det	7	5	12
Hamilton, Car	6	6	12
Guentzel, Pit	6	6	12
Perron, STL	6	6	12
Rantanen, Col	5	7	12
Bertuzzi, Det	5	7	12
O'Reilly, STL	3	9	12
Burns, SJ	2	10	12

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 28 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	11	5	5	10
Drouin	11	5	5	10
Domi	11	3	7	10
Armia	9	6	2	8
Tatar	11	3	5	8
Danault	11	4	3	7
Petry	11	2	4	6
Weber	11	1	5	6
Thompson	11	0	5	5
Suzuki	11	3	1	4
Lehkonen	11	1	3	4
Cousins	5	1	3	4
Kotkaniemi	11	2	1	3
Weal	8	2	1	3
Mete	11	1	1	2
Chiarot	11	1	1	2
Byron	11	0	2	2
Reilly	3	0	2	2
Kulak	8	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	9	0	0	0
Fleury	6	0	0	0
Kinkaid	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	5	3	1	25	1	2,76	,907
Kinkaid	0	1	1	9	0	4,54	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 28 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Brown	11	1	9	10
Chabot	11	1	7	8
Namestnikov	11	4	3	7
Tierney	11	3	4	7
Tkachuk	11	3	3	6
Pageau	11	3	3	6
Duclair	11	4	1	5
Paul	6	2	2	4
Ryan	10	1	3	4
Ennis	11	2	1	3
Borowiecki	11	1	2	3
Zaitsev	11	0	3	3
Sabourin	10	1	1	2
Demelo	11	0	2	2
Brannstrom	11	0	1	1
Hainsey	11	0	1	1
Anderson	7	0	1	1
Brown	3	0	1	1
Nilsson	5	0	0	0
Boedker	3	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	4	0	18	0	2,80	,909
Nilsson	1	3	1	15	0	3,36	,919

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	14	11	3	0	0	61	38	22
Alma	13	8	5	0	0	47	46	16
St. Lawrence	14	7	5	2	0	52	44	16
Ste-Foy	15	7	6	0	2	40	53	16

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	15	9	4	2	0	70	47	20
Laflèche	15	7	4	3	1	45	45	18
Sorel-Tracy	15	7	7	1	0	49	46	15
St-Hyacinthe	14	5	5	3	1	45	51	14

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	15	11	4	0	0	57	40	22
A.-Laurendeau	13	7	5	1	0	44	45	15
Lionel-Groulx	14	3	8	2	1	32	67	9
Abitibi-T.	11	2	8	1	0	30	50	5

Samedi 26 octobre
Lennoxville 2 Laflèche 1
Lionel-Groulx 3 Thetford 7
Ste-Foy 3 A.-Laurendeau 2 (P)
Dimanche 27 octobre
Laflèche 2 St. Lawrence 4
St-Hyacinthe 1 Lennoxville 4
A.-Laurendeau 7 St-Laurent 4
Thetford 3 Sorel-Tracy 5
Vendredi 1er novembre
St-Laurent à Lionel-Groulx, 19h40
Samedi 2 novembre
Lennoxville à Alma, 14h
Lionel-Groulx à St-Hyacinthe, 14h
Laflèche à Sorel-Tracy, 15h
St. Lawrence en Abitibi, 19h
Thetford à A.-Laurendeau, 19h40

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	16	12	2	0	2	84	54	26
Longueuil	13	12	1	0	0	77	34	24
Côte du Sud	15	8	6	1	0	61	56	17
Granby	16	6	8	2	0	62	79	14
Chambly	16	5	10	1	0	52	84	11
St-Gabriel	16	4	10	1	1	65	89	10

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jérôme	16	13	3	0	0	78	39	26
Valleyfield	16	12	4	0	0	87	45	24
Terrebonne	15	9	5	0	1	68	53	19
Montréal-Est	16	5	11	0	0	55	86	10
Gatineau	17	4	12	1	0	55	96	9
Lac St-Louis	16	4	12	0	0	53	82	8

Samedi 26 octobre
St-Jérôme 6 Lac St-Louis 1
Dimanche 27 octobre
Valleyfield 5 Lac St-Louis 2
Longueuil 5 Côte du Sud 1
Gatineau 2 Princeville 6
Granby 1 St-Jérôme 9
St-Gabriel 7 Chambly 3
Terrebonne 6 Montréal-Est 5
Jeudi 31 octobre
St-Jérôme à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 1er novembre
Princeville à Côte du Sud, 19h30.
Lac St-Louis à Longueuil, 19h30.
Terrebonne à Montréal-Est, 19h30.
Valleyfield à St-Gabriel, 20h.
Granby à Gatineau, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	15	10	3	2	0	54	43	22
Rimouski	16	9	4	1	2	69	45	21
Québec	15	9	6	0	0	53	54	18
B.-Comeau	16	5	8	3	0	42	60	13

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	15	8	5	2	0	56	44	18
R.-Noranda	16	8	7	0	1	54	59	17
B.-Boisbriand	15	7	6	1	1	46	58	16
Gatineau	16	3	11	2	0	42	65	8

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	15	12	3	0	0	65	42	24
Charlottetown	16	10	3	3	0	56	44	23
Cap-Breton	15	11	4	0	0	70	47	22
Halifax	15	7	7	1	0	48	53	15
St-Jean	16	5	10	1	0	53	78	11
A.-Bathurst	15	0	10	2	3	30	65	5

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	16	13	1	2	0	68	38	28
Drummondville	16	10	6	0	0	60	56	20
Shawinigan	15	9	6	0	0	48	48	18
Victoriaville	17	4	10	0	3	46	61	11

Dimanche 27 octobre
Victoriaville 5 Saint-Jean 2
Shawinigan 5 Rimouski 4 (F)
Charlottetown 1 Val-d'Or 4
Drummondville 1 B.-Comeau 4
B.-Boisbriand 2 Chicoutimi 1 (P)
A.-Bathurst 2 Gatineau 3
Mardi 29 octobre
Cap-Breton à Halifax, 18h.
Mercredi 30 octobre
Québec à Val-d'Or, 19h.
R.-Noranda à Drummondville, 19h.
Jeudi 31 octobre
Rimouski à Saint-Jean, 18h.
Moncton au Cap-Breton, 18h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Vendredi 1er novembre
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Rimouski à Charlottetown, 18h30.
B.-Comeau à Victoriaville, 19h.
Québec à Gatineau, 19h30.
Chicoutimi à Shawinigan, 19h30.
Val-d'Or à B.-Boisbriand, 19h30.
Sherbrooke à Drummondville,

MARQUEURS

NOTE:en date du 28 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	16	12	27	39
Paré, Rimouski	16	18	19	37
Zavgorodniy, Rimouski	16	12	19	31
Robert, Sherbrooke	16	13	15	28
Sokolov, C.-B.	15	13	15	28
Poulin, Sherbrooke	14	9	16	25
Khovanov, Moncton	12	8	17	25
Francis, C.-B.	15	8	17	25

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	14	8	5	1	0	40	27	25
Jonquière	15	8	6	1	0	46	49	25
Lévis	16	8	6	2	0	56	45	25
St-François	13	6	7	0	0	54	42	19
Notre-Dame	14	2	11	1	0	32	67	6

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	14	12	2	0	0	53	22	36
C.C.-LeMoy.	14	7	6	1	0	37	52	19
Châteauguay	13	6	6	1	0	44	48	18
Lac St-Louis	15	5	9	1	0	42	57	17
St-Hyacinthe	14	5	8	1	0	51	55	14

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	15	11	4	0	0	57	40	32
St-Eustache	14	9	3	2	0	55	40	26
L.-Montréal	13	8	5	0	0	38	37	23
C.E.-Blondin	12	5	6	1	0	21	38	16
Amos	14	5	9	0	0	43	50	14

Dimanche 27 octobre
Gatineau 6 Amos 5
Lévis 5 St-François 2
Notre-Dame 2 Jonquière 4
L.-Montréal 1 Magog 2
Saint-Eustache 5 C.E.-Blondin 1
L.-St-Louis 3 Châteauguay 6
Mercredi 30 octobre
St-François à Magog, 19h.
Châteauguay à Gatineau, 19h30.
Vendredi 1er novembre
Magog à Trois-Rivières, 19h.
Jonquière à L.-St-Louis, 19h.
L.-Mtl au C.E.-Blondin, 19h.
C.-LeMoy. à St-Hyacinthe,19h30.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	4	4	0	0	0	18	9	8
Sorel-Tracy	4	3	1	0	0	17	14	6
Riv.-du-Loup	4	2	1	1	0	14	12	5
Laval	4	2	2	0	0	19	18	4
St-Georges	3	0	2	0	1	7	17	1
Jonquière	3	0	3	0	0	11	16	0

Vendredi 1er novembre
Laval à Thet. Mines, 20h.
Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
St-Georges à Jonquière, 20h.
Samedi 2 novembre
Riv.-du-Loup à Laval, 20h.
Jonquière à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	9	8	0	0	1	27	16	17
Springfield	10	6	4	0	0	32	24	12
Providence	10	5	3	0	2	32	27	12
Hershey	9	4	3	1	1	27	24	10
Lehigh Valley	7	3	1	1	2	19	18	9
Scranton	9	4	4	1	0	26	34	9
Charlotte	8	4	4	0	0	27	28	8
Bridgeport	9	1	5	2	1	17	35	5

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Utica	7	7	0	0	0	36	13	14
Toronto	8	6	0	2	0	28	18	14
Rochester	9	5	2	1	1	27	28	12
Cleveland	9	5	3	0	1	32	23	11
Laval	10	4	5	1	0	24	29	9
Syracuse	7	3	2	2	0	25	30	8
Binghamton	9	3	4	2	0	24	31	8
Belleville	8	3	5	0	0	22	32	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	8	5	1	1	1	26	21	12
Grand Rapids	8	5	2	0	1	29	23	11
San Antonio	8	4	1	2	1	25	21	11
Chicago	8	4	3	1	0	21	22	9
Milwaukee	8	3	2	1	2	18	21	9
Texas	9	3	4	0	2	23	27	8
Rockford	7	2	5	0	0	12	26	4
Manitoba	8	1	7	0	0	15	30	2

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Stockton	8	6	1	0	1	33	23	13
Ontario	8	6	1	1	0	29	21	13
Tucson	7	6	1	0	0	25	14	12
Colorado	7	4	3	0	0	18	22	8
Bakersfield	8	3	4	1	0	23	24	7
San Jose	6	3	3	0	0	17	18	6
San Diego	6	0	6	0	0	10	26	0

Mardi 29 octobre
Chicago à Tucson, 14h05.
Texas à Milwaukee, 20h.
Mercredi 30 octobre
Bakersfield à San Jose, 14h.
Chicago à Tucson, 14h05.
Hartford à Laval, 19h.
Binghamton à Utica, 19h.
Iowa à Grand Rapids, 19h.
Providence à Rochester, 19h05.
San Antonio à Rockford, 20h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	8	7	1	0	0	28	18	14
UQTR	8	6	1	0	1	36	23	13
Nipissing	7	4	2	0	1	22	21	9
Concordia	8	4	3	1	0	23	27	9
McGill	8	4	3	1	0	25	20	9
Ottawa	7	4	3	0	0	21	25	8
Queen's	7	4	3	0	0	21	12	8
Ontario Tech	8	4	4	0	0	22	23	8
Laurentienne	7	2	3	1	1	20	24	6
RMC	7	2	5	0	0	19	31	4

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	7	6	1	0	0	22	14	12
Toronto	7	5	2	0	0	28	26	10
Guelph	8	4	2	2	0	29	25	10
Ryerson	7	3	2	1	1	24	24	8
Brock	7	3	3	1	0	25	22	7
Waterloo	7	3	3	1	0	21	27	7
Lakehead	9	3	5	1	0	23	35	7
Laurier	8	2	4	2	0	22	25	6
Western	6	2	3	1	0	21	24	5
York	7	2	4	1	0	15	21	5

Mercredi 30 octobre
Ontario Tech à Brock, 19h15.
Vendredi 1er novembre
Laurier à Waterloo, 19h.
Windsor à Western, 19h.
Queen's à Carleton, 19h.
Nipissing à York, 19h.
RMC à Brock, 19h15.
Laurentienne à Ryerson, 19h15.
UQTR à Concordia, 19h30.
Samedi 2 novembre
Nipissing à Guelph, 15h.
Ottawa à UQTR, 19h.
Western à Waterloo, 19h.
Concordia à Carleton, 19h.
Queen's à McGill, 19h.
Laurentienne à Toronto, 19h.
Windsor à York, 19h15.
RMC à Ryerson, 19h15.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	5	5	0	0	0	29	15	10
Louiseville	4	4	0	0	0	23	9	8
La Tuque	5	3	1	1	0	25	20	7
Joliette	5	3	2	0	0	27	14	6
Donnacona	5	3	2	0	0	35	34	6
Plessisville	5	2	2	0	1	23	26	5
Cap-Madeleine	5	2	3	0	0	34	35	4
Bécancour	6	0	5	1	0	24	50	1
Nicolet	4	0	4	0	0	11	28	0

Vendredi 1er novembre
Plessisville à Granby, 20h
Louiseville à Bécancour, 20h30
Nicolet à Cap-Madeleine, 20h30
Joliette à Donnacona, 21h
Samedi 2 novembre
Donnacona à Plessisville, 20h

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	17	14	3	0	530	326	28
Montréal	17	9	8	0	437	453	18
Toronto	17	4	13	0	355	541	8
Ottawa	17	3	14	0	280	522	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Saskatchewan	17	12	5	0	464	373	24
Calgary	17	11	6	0	461	391	22
x-Winnipeg	18	11	7	0	508	409	22
x-Edmonton	17	8	9	0	393	377	16
C.-B.	17	5	12	0	395	431	10

Vendredi 25 octobre
Calgary 28 Winnipeg 29
Samedi 26 octobre
Hamilton 38 Montréal 26
Ottawa 9 Toronto 39
Saskatchewan 27 Edmonton 24
Vendredi 1er novembre
Montréal à Ottawa, 19h.
Samedi 2 novembre
Edmonton à Saskatchewan, 16h.
Toronto à Hamilton, 19h.
Calgary en C.-B., 22h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	8	0	0	1,000	250	61
Buffalo	5	2	0	,714	134	122
N.Y. Jets	1	6	0	,143	78	185
Miami	0	6	0	,000	63	211

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	5	2	0	,714	214	156
Pittsburgh	2	4	0	,333	123	131
Cleveland	2	5	0	,286	133	181
Cincinnati	0	8	0	,000	124	210

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	5	2	0	,714	158	151
Houston	5	3	0	,625	212	188
Jacksonville	4	4	0	,500	173	163
Tennessee	4	4	0	,500	148	135

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	5	3	0	,625	226	181
Oakland	3	4	0	,429	151	192
L.A. Chargers	3	5	0	,375	157	157
Denver	2	6	0	,250	125	151

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	4	3	0	,571	190	124
Philadelphie	4	4	0	,500

La petite peste des Bruins est la première étoile

La Presse canadienne

NEW YORK — L'ailier gauche des Bruins de Boston Brad Marchand, le défenseur des Predators de Nashville Roman Josi, ainsi que le gardien des Flyers de Philadelphie Brian Elliott sont les trois étoiles de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Marchand a dominé la LNH avec trois buts et cinq aides pour mener les Bruins à une semaine parfaite en trois rencontres.

La formation du Massachusetts a maintenant récolté un point à ses sept dernières sorties.

Marchand a conclu cette semaine en récoltant cinq points pour la cinquième fois de sa carrière dans un gain de 7-4 face aux Rangers.

Josi a de son côté inscrit six points, dont deux buts en trois victoires des Preds.

Quant à Elliott, il a compilé une fiche de 3-0-0 avec une moyenne de buts alloués de 2,02 et un taux d'efficacité de ,933.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY STATISTIQUES

ANAHEIM

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Silfverberg	13	6	3	9	9	8
Lindholm	12	0	9	9	4	8
Henrique	13	7	1	8	9	8
Rakell	13	3	5	8	7	2
Getzlaf	13	5	2	7	3	6
Ritchie	11	1	5	6	-1	22
Fowler	13	2	3	5	4	2
Kase	11	1	4	5	5	2
Comtois	8	2	2	4	3	6
Rowney	13	2	1	3	-4	4
Grant	13	1	2	3	-4	2
Steel	9	0	3	3	-5	6
Manson	11	0	3	3	3	15
Guhle	7	0	3	3	3	2
Terry	13	1	1	2	-5	2
Del Zotto	9	1	1	2	0	4
Shore	9	0	2	2	4	2
Larsson	13	0	1	1	1	6
Jones	10	0	1	1	-2	2
Miller	4	0	1	1	0	0
Gudbranson	9	0	0	0	2	6
Lundestrom	3	0	0	0	2	0
Deslauriers	4	0	0	0	-1	5
Gibson	10	0	0	0	0	0
Holzer	11	0	0	0	1	9

ARIZONA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Schmaltz	10	4	7	11	4	2
Keller	10	1	7	8	0	0
Garland	10	5	1	6	5	6
Ekman-Larsson	10	2	4	6	6	2
Soderberg	10	2	4	6	3	4
Kessel	10	2	4	6	-1	8
Goligoski	10	1	5	6	5	4
Dvorak	10	4	1	5	4	2
Crouse	9	2	2	4	2	2
Chychrun	10	1	3	4	-3	2
Stepan	10	1	3	4	-4	4
Grabner	10	3	0	3	1	0
Demers	10	0	3	3	5	2
Hayton	3	1	1	2	2	2
Oesterle	6	0	2	2	1	2
Hinostroza	10	0	2	2	-1	2
Hjalmarsson	4	1	0	1	1	0
Capobianco	6	1	0	1	1	2
Fischer	9	0	1	1	4	4
Richardson	9	0	1	1	4	4
Lyubushkin	4	0	0	0	0	4
Kuemper	7	0	0	0	0	0
Raanta	3	0	0	0	0	0

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Pastrnak	11	11	12	23	8	6
Marchand	11	7	13	20	11	10
Bergeron	11	5	6	11	7	4
Krug	11	1	7	8	1	8
Coyle	11	1	3	4	-1	0
Carlo	11	1	3	4	4	2
Debrusk	11	1	3	4	-1	0
Heinen	11	2	1	3	0	0
Chara	11	2	1	3	8	12
Ritchie	10	2	1	3	1	2
McAvoy	11	0	3	3	2	6
Kuraly	11	0	3	3	0	8
Grzelcyk	11	0	2	2	-1	4
Wagner	10	0	2	2	0	2
Bjork	3	1	0	1	0	0
Lindholm	7	1	0	1	2	0
Nordstrom	5	1	0	1	0	0
Krejci	5	0	1	1	0	0
Cehlarik	1	0	0	0	-2	2
Kuhlman	8	0	0	0	-2	2
Clifton	10	0	0	0	2	2
Rask	6	0	0	0	0	0
Backes	6	0	0	0	-3	6
Kampfer	1	0	0	0	0	2
Halak	5	0	0	0	0	0

BUFFALO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Eichel	12	6	10	16	-1	2
Olofsson	12	6	4	10	-1	4
Reinhart	12	5	5	10	1	0
Dahlin	12	1	9	10	-2	12
Skinner	12	6	2	8	1	8
Johansson	12	4	4	8	4	4
Mittelstadt	12	3	4	7	5	2
Okposo	12	1	4	5	1	16
Ristolainen	12	0	5	5	0	4
Sheary	8	3	1	4	2	2
Scandella	11	2	2	4	8	2
Girgensons	12	1	3	4	-2	2
McCabe	12	1	3	4	-1	4
Jokiharju	12	0	4	4	3	10
Miller	12	0	4	4	3	6
Sobotka	12	1	1	2	3	4
Larsson	12	1	1	2	-3	8
Vesey	11	0	2	2	3	0
Gilmour	1	0	0	0	0	0
Hutton	7	0	0	0	0	0
Ullmark	5	0	0	0	0	2
Rodrigues	5	0	0	0	0	0

CALGARY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Tkachuk	13	4	6	10	-4	18
Gaudreau	13	3	7	10	0	6
Lindholm	13	7	2	9	0	10
Giordano	13	3	6	9	-1	4
Monahan	13	2	6	8	0	6
Brodie	13	0	6	6	3	10
Ryan	13	1	4	5	2	2
Backlund	13	2	2	4	-3	6
Mangiapane	11	2	2	4	2	2
Bennett	11	2	1	3	2	12
Czarnik	8	2	1	3	1	0
Frolik	13	1	2	3	-9	14
Lucic	13	0	3	3	-3	26
Hanifin	13	2	0	2	-6	2
Andersson	13	1	1	2	-4	6
Rieder	9	1	0	1	-4	0
Stone	4	1	0	1	0	2
Hamonic	13	0	1	1	-6	11
Rittich	10	0	0	0	0	4
Jankowski	11	0	0	0	-7	2
Kylington	9	0	0	0	-1	4
Quine	2	0	0	0	0	0
Talbot	4	0	0	0	0	0

CAROLINE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hamilton	11	6	6	12	9	6
Svechnikov	11	3	7	10	3	10
Haula	11	7	2	9	2	2
Teravainen	11	2	7	9	5	2
Dzingel	11	3	5	8	3	4
Slavin	11	2	5	7	8	2
Aho	11	3	3	6	2	2
Necas	11	2	4	6	-1	4
Staal	11	2	3	5	3	10
Niederreiter	11	1	4	5	-1	12
Pesce	11	2	2	4	0	6
Gardiner	11	1	2	3	-2	2
Fleury	10	1	2	3	1	2
Foegele	11	0	3	3	1	2
McGinn	11	0	3	3	-1	4
Wallmark	11	1	1	2	0	4
Martinook	4	0	1	1	1	4
Edmundson	11	0	0	0	-2	15
Gauthier	2	0	0	0	1	2
Van Riemsdyk	3	0	0	0	-1	0
Mrazek	7	0	0	0	0	0
Gibbons	3	0	0	0	-1	0
Reimer	5	0	0	0	0	0

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kane	10	3	6	9	-5	4
Debrincat	10	3	4	7	2	0
Strome	10	3	4	7	6	2
Saad	10	3	2	5	-3	2
Nylander	9	2	3	5	2	0
Kubalik	10	2	2	4	0	6
Carpenter	10	0	4	4	6	2
Gustafsson	10	0	4	4	4	2
Caggiula	9	3	0	3	-1	2
Shaw	10	2	1	3	0	14
Kampf	10	1	2	3	-4	0
Dach	5	1	1	2	0	2
Toews	10	1	1	2	-5	8
Keith	10	0	2	2	1	6
Maatta	10	0	2	2	2	0
Koekkoek	5	0	2	2	0	2
Seabrook	9	1	0	1	-5	4
De Haan	8	0	1	1	1	4
Gilbert	2	0	0	0	-1	0
Murphy	6	0	0	0	0	2
Smith	6	0	0	0	0	2
Crawford	5	0	0	0	0	0
Perlini	1	0	0	0	0	0
Lehner	5	0	0	0	0	2

COLORADO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Mackinnon	11	6	9	15	0	0
Rantanen	9	5	7	12	1	2
Makar	11	1	9	10	-1	0
Burakovsky	11	4	5	9	1	8
Kadri	11	5	2	7	2	10
Donskoi	11	4	3	7	0	2
Landeskog	11	3	4	7	-4	14
Calvert	11	3	4	7	5	12
Bellemare	11	3	3	6	2	2
Compher	8	1	5	6	5	0
Jost	11	4	1	5	1	6
Nieto	11	2	3	5	3	2
Girard	11	0	5	5	-3	2
Cole	7	0	5	5	11	8
Wilson	9	0	4	4	6	0
Zadorov	10	1	2	3	5	21
Graves	11	1	1	2	5	4
Johnson	11	1	0	1	-2	4
Nichushkin	7	0	1	1	2	5
Timmins	2	0	0	0	2	0
Francouz	3	0	0	0	0	0
Grubauer	8	0	0	0	0	0
Barberio	3	0	0	0	2	0

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Dubois	11	5	2	7	-1	11
Jones	11	1	6	7	0	8
Nyquist	11	2	4	6	-1	2
Atkinson	11	3	2	5	-1	4
Milano	9	2	3	5	0	4
Wennberg	11	2	3	5	-1	4
Werenski	11	2	3	5	-3	0
Foligno	11	1	4	5	-2	4
Nash	11	1	4	5	1	2
Jenner	11	3	1	4	-6	8
Murray	10	1	3	4	-2	2
Texier	11	2	1	3	0	4
Nutivaara	8	2	0	2	1	2
Bjorkstrand	11	2	0	2	-1	2
Anderson	5	1	1	2	-5	4
Lilja	8	0	2	2	-1	0
Bemstrom	11	0	2	2	-2	0
Savard	11	0	2	2	-2	4
Gavrikov	10	0	1	1	-1	4
Kukan	3	0	1	1	1	2
Merzlikins	2	0	0	0	0	0
Harrington	2	0	0	0	-3	2
Korpisalo	9	0	0	0	0	0

DALLAS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hintz	13	6	1	7	-2	2
Heiskanen	13	3	3	6	0	0
Seguin	13	2	4	6	-4	4
Benn	13	1	4	5	-4	2
Janmark	13	1	4	5	0	2
Radulov	13	1	3	4	1	12
Fedun	10	0	4	4	2	4
Gurianov	9	2	1	3	1	2
Pavelski	13	2	1	3	-2	4
Faksa	13	2	1	3	-7	2
Klingberg	13	1	2	3	-9	10
Perry	6	1	2	3	-1	0
Oleksiak	13	0	3	3	-1	7
Lindell	13	1	1	2	-5	2
Cogliano	13	0	2	2	2	6
Caamano	6	1	0	1	0	0
L'Esperance	3	1	0	1	0	2
Hanley	2	0	1	1	0	6
Khudobin	4	0	1	1	0	0
Sekera	13	0	1	1	0	6
Gardner	7	0	0	0	0	0
Bishop	9	0	0	0	0	2
Dickinson	9	0	0	0	-3	0
Dowling	11	0	0	0	-1	6
Comeau	1	0	0	0	-1	0

DETROIT

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Mantha	12	7	5	12	-2	12
Bertuzzi	12	5	7	12	-1	2
Larkin	12	3	6	9	1	0
Hronek	12	2	4	6	-4	2
Helm	12	4	1	5	4	15
Cholowski	11	1	3	4	-7	4
De La Rose	12	1	3	4	3	4
Hirose	12	0	4	4	-5	4
Dekeyser	8	0	4	4	0	4
Glendening	10	2	1	3	-5	0
Filppula	12	1	2	3	-7	2
Abdelkader	10	0	3	3	2	2
Athanasiou	10	0	3	3	-12	4
Green	12	1	1	2	-4	16
Nemeth	12	0	2	2	-2	6
Bowey	7	0	1	1	-2	2
Biega	2	0	0	0	-1	0
Smith	2	0	0	0	0	0
Svechnikov	4	0	0	0	-1	2
Ehn	8	0	0	0	-5	0
Bernier	6	0	0	0	0	0
Howard	6	0	0	0	0	0
Nielsen	9	0	0	0	-3	2
Erne	7	0	0	0	-4	12
Daley	8	0	0	0	0	6

EDMONTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Draisaitl	12	9	12	21	6	0
McDavid	12	6	15	21	7	6
Neal	12	10	2	12	-2	4
Klefbom	12	1	8	9	-3	2
Kassian	12	3	5	8	8	6
Nurse	12	2	6	8	1	8
Nugent-Hopkins	12	1	6	7	0	4
Bear	12	2	2	4	-4	10
Jurco	10	0	2	2	1	2
Benning	12	0	2	2	5	6
Chiasson	9	0	2	2	0	0
Manning	6	1	0	1	0	2
Nygard	6	1	0	1	-2	0
Haas	5	0	1	1	0	0
Russell	12	0	1	1	0	4
Sheahan	10	0	0	0	-8	0
Persson	5	0	0	0	-1	0
Russell	9	0	0	0	-4	2
Smith	7	0	0	0	0	0
Larsson	1	0	0	0	0	0
Koskinen	6	0	0	0	0	0
Khaira	12	0	0	0	-7	6
Archibald	8	0	0	0	-4	0
Gagner	2	0	0	0	-2	2
Granlund	11	0	0	0	-3	6

FLORIDE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Huberdeau	11	5	8	13	0	8
Barkov	11	0	13	13	0	2
Dadonov	11	6	3	9	1	0
Connolly	11	4	5	9	1	4
Hoffman	11	5	3	8	-1	6
Malgin	9	3	5	8	4	2
Weegar	11	3	5	8	2	4
Ekblad	10	1	5	6	1	4
Trocheck	8	1	5	6	-2	0
Vatrano	11	3	2	5	1	4
Acciari	11	4	0	4	-1	0
Yandle	11	1	3	4	2	2
Stralman	11	0	4	4	3	2
Hunt	11	0	3	3	2	8
Sceviour	11	0	3	3	-1	2
Boyle	3	1	1	2	1	0
Hawryluk	6	1	1	2	-1	4
Brown	10	1	1	2	-1	11
Pysyk	6	1	1	2	1	2
Matheson	9	0	1	1	-1	0
Stillman	1	0	0	0	-3	5
Borgstrom	4	0	0	0	-2	2
Bobrovsky	9	0	0	0	0	0
Montembeault	3	0	0	0	0	0

LOS ANGELES

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kopitar	12	4	7	11	-1	6
Kovalchuk	12	3	5	8	-10	10
Doughty	12	3	4	7	-8	4
Walker	12	3	3	6	5	6
Brown	12	3	3	6	1	6
Toffoli	12	3	2	5	-4	4
Amadio	11	2	2	4	-5	4
Iafallo	12	2	2	4	-1	2
Carter	12	2	2	4	-8	10
Clifford	12	1	3	4	1	6
Martinez	12	0	4	4	-2	8
Wagner	10	2	1	3	-1	9
Hutton	12	1	2	3	-4	0
Lizotte	12	0	3	3	-1	4
Kempe	12	0	3	3	-4	4
Lewis	12	1	1	2	-1	2
Macdermid	5	1	0	1	0	13
Grundstrom	1	0	1	1	-1	0
Quick	7	0	1	1	0	0
Ryan	5	0	1	1	0	2
Prokhorkin	1	0	0	0	0	0
Bjornfot	3	0	0	0	-4	0
Roy	12	0	0	0	-4	0
Campbell	5	0	0	0	0	0

MINNESOTA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hunt	11	4	2	6	2	0
Staal	11	3	3	6	-7	2
Dumba	11	1	5	6	-9	8
Zucker	11	3	2	5	-5	4
Spurgeon	11	2	3	5	-8	2
Foligno	11	1	4	5	2	2
Suter	11	1	4	5	-6	6
Koivu	11	1	4	5	-2	4
Greenway	9	0	5	5	1	2
Parise	11	3	0	3	-10	2
Kunin	11	2	1	3	-6	19
Mayhew	6	2	0	2	2	2
Eriksson Ek	8	1	1	2	0	2
Rask	5	1	1	2	2	0
Hartman	11	1	1	2	-1	8
Donato	10	0	2	2	1	2
Brodin	11	0	2	2	-4	2
Soucy	9	0	1	1	6	2
Fiala	7	0	1	1	-4	2
Zuccarello	7	0	1	1	-4	6
Dumont	3	0	0	0	-1	0
Seeler	2	0	0	0	-1	6
Dubnyk	7	0	0	0	0	2
Stalock	6	0	0	0	0	0

MONTRÉAL

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Gallagher	11	5	5	10	3	0
Drouin	11	5	5	10	4	6
Domi	11	3	7	10	3	0
Armia	9	6	2	8	5	0
Tatar	11	3	5	8	1	12
Danault	11	4	3	7	0	4
Petry	11	2	4	6	2	2
Weber	11	1	5	6	1	4
Thompson	11	0	5	5	2	5
Suzuki	11	3	1	4	2	2
Lehkonen	11	1	3	4	-2	10
Cousins	5	1	3	4	5	0
Kotkaniemi	11	2	1	3	-1	2
Weal	8	2	1	3	-4	2
Mete	11	1	1	2	5	2
Chiarot	11	1	1	2	3	8
Reilly	3	0	2	2	0	0
Byron	11	0	2	2	0	4
Kulak	8	0	1	1	-1	4
Folin	5	0	1	1	2	2
Fleury	6	0	0	0	-1	2
Kinkaid	2	0	0	0	0	0
Price	9	0	0	0	0	0

NASHVILLE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Josi	11	5	8	13	8	15
Ellis	11	2	11	13	11	2
Duchene	10	2	9	11	-1	2
Johansen	11	2	8	10	3	8
Arvidsson	11	5	4	9	4	0
Jarnkrok	11	3	6	9	6	0
Forsberg	6	5	3	8	0	2
Sissons	11	4	4	8	7	4
Turris	11	3	4	7	-1	2
Ekholm	11	3	4	7	10	4
Bonino	11	3	4	7	4	4
Granlund	11	2	2	4	0	4
Grimaldi	8	1	3	4	3	2
Fabbro	11	2	0	2	5	4
Smith	11	1	1	2	3	4
Watson	11	1	1	2	4	7
Salomaki	4	1	0	1	2	4
Rinne	7	0	1	1	0	0
Trenin	1	0	0	0	0	2
Richard	1	0	0	0	-1	0
Carr	3	0	0	0	-1	0
Hamhuis	9	0	0	0	-1	11
Weber	9	0	0	0	-3	2
Saros	4	0	0	0	0	0
Irwin	4	0	0	0	-3	2

NEW JERSEY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hall	9	1	6	7	-3	8
Hughes	9	2	3	5	-4	0
Vatanen	9	2	3	5	0	6
Zacha	8	2	3	5	0	2
Gusev	9	3	1	4	-1	2
Coleman	9	3	1	4	0	8
Palmieri	9	3	1	4	-1	4
Zajac	9	1	3	4	0	6
Subban	9	1	3	4	-1	16
Bratt	8	1	2	3	3	2
Tennyson	4	0	3	3	-1	0
Severson	9	1	1	2	-6	2
Wood	9	1	1	2	-6	8
Hischier	7	0	2	2	-4	0
Butcher	7	1	0	1	-1	2
Simmonds	9	0	1	1	-2	6
Carrick	4	0	1	1	-3	2
Boqvist	2	0	0	0	-2	4
Hayden	5	0	0	0	-1	2
Rooney	6	0	0	0	2	4
Greene	5	0	0	0	1	0
Mueller	7	0	0	0	-1	11
Schneider	4	0	0	0	0	0
Blackwood	6	0	0	0	0	0

N.Y. ISLANDERS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Nelson	11	4	6	10	0	12
Barzal	11	5	4	9	7	2
Bailey	11	4	5	9	-1	0
Toews	11	2	6	8	1	0
Lee	11	4	2	6	4	4
Beauvillier	11	2	4	6	4	4
Boychuk	10	1	5	6	3	0
Leddy	10	2	3	5	5	2
Brassard	11	3	1	4	-3	8
Martin	7	2	1	3	2	0
Pulock	11	1	2	3	1	2
Eberle	5	0	3	3	-1	0
Komarov	7	0	3	3	2	2
Dal Colle	10	1	1	2	-1	6
Mayfield	11	1	1	2	-1	4
Pelech	11	0	2	2	1	4
Clutterbuck	11	0	2	2	5	14
Johnston	4	1	0	1	1	14
Dobson	3	0	1	1	2	0
Bardreau	4	0	1	1	-1	4
Cizikas	6	0	1	1	2	9
Wahlstrom	5	0	0	0	-1	2
Varlamov	6	0	0	0	0	0
Greiss	6	0	0	0	0	0
Kuhnhackl	6	0	0	0	-1	0

N.Y. RANGERS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Zibanejad	9	4	7	11	0	0
Panarin	9	5	4	9	1	4
Deangelo	9	4	4	8	-5	6
Buchnevich	9	2	6	8	2	6
Strome	9	2	5	7	2	8
Trouba	9	1	5	6	-2	0
Fast	8	2	3	5	0	4
Kreider	9	2	3	5	-7	10
Skjei	9	1	4	5	0	10
Smith	9	1	3	4	0	9
Howden	9	2	1	3	-1	2
Kakko	9	1	1	2	-12	2
Lemieux	8	0	2	2	2	9
Haley	4	1	0	1	0	2
Staal	9	1	0	1	0	6
Fox	9	0	1	1	1	2
Andersson	9	0	1	1	-1	2
Hajek	9	0	1	1	-1	4
McKegg	5	0	0	0	-2	0
Georgiev	4	0	0	0	0	0
Lundqvist	6	0	0	0	0	2

OTTAWA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Brown	11	1	9	10	7	8
Chabot	11	1	7	8	-3	6
Namestnikov	11	4	3	7	-1	8
Tierney	11	3	4	7	-1	2
Tkachuk	11	3	3	6	-1	13
Pageau	11	3	3	6	11	7
Duclair	11	4	1	5	-1	8
Paul	6	2	2	4	4	4
Ryan	10	1	3	4	1	6
Ennis	11	2	1	3	-9	8
Borowiecki	11	1	2	3	1	16
Zaitsev	11	0	3	3	2	4
Sabourin	10	1	1	2	-3	13
White	8	1	1	2	-4	8
Demelo	11	0	2	2	2	7
Abramov	2	1	0	1	0	2
Anisimov	5	1	0	1	-5	0
Brannstrom	11	0	1	1	-3	6
Chlapik	2	0	1	1	1	2
Brown	3	0	1	1	0	0
Hainsey	11	0	1	1	3	2
Anderson	7	0	1	1	0	0
Szwarz	3	0	0	0	0	2
Batherson	2	0	0	0	-4	2
Beaudin	3	0	0	0	-3	0

PHILADELPHIE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Konecny	10	6	7	13	-4	2
Voracek	10	4	5	9	0	2
Lindblom	10	5	2	7	-7	0
Hayes	10	4	3	7	0	6
Giroux	10	2	5	7	6	4
Provorov	10	2	5	7	2	6
Van Riemsdyk	10	3	3	6	2	2
Raffl	10	3	2	5	2	2
Niskanen	10	2	3	5	4	4
Couturier	10	2	3	5	-7	12
Sanheim	10	0	4	4	4	4
Gostisbehere	10	1	2	3	-1	8
Braun	10	0	3	3	-5	2
Laughton	9	0	3	3	0	0
Twarynski	6	1	0	1	1	4
Stewart	6	0	1	1	1	12
Farabee	4	0	1	1	1	0
Vorobyov	4	0	1	1	2	0
Pitlick	7	0	1	1	-2	2
Hagg	9	0	1	1	-2	2
Bunnaman	4	0	0	0	0	0
Hart	6	0	0	0	0	0
Elliott	6	0	0	0	0	0
Morin	1	0	0	0	-1	0

PITTSBURGH

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Crosby	12	4	10	14	3	5
Guentzel	12	6	6	12	3	2
Letang	12	4	6	10	4	2
Hornqvist	12	5	4	9	5	10
Lafferty	10	3	3	6	4	4
Tanev	12	3	3	6	1	2
Simon	12	1	5	6	2	4
Blueger	12	2	3	5	-2	17
Pettersson	12	1	4	5	4	4
Schultz	12	0	5	5	1	0
McCann	10	3	1	4	4	0
Aston-Reese	12	2	2	4	1	6
Kahun	12	1	2	3	1	4
Dumoulin	8	0	3	3	7	6
Johnson	7	1	1	2	-1	2
Blandisi	7	1	1	2	0	0
Galchenyuk	3	0	2	2	0	0
Malkin	2	1	0	1	1	0
Rust	1	1	0	1	1	0
Marino	10	0	1	1	-1	2
Johnson	11	0	1	1	0	2
Murray	9	0	1	1	0	0
Agozzino	1	0	0	0	-1	0
Riikola	4	0	0	0	-2	0
Bjugstad	3	0	0	0	1	0

SAN JOSE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Burns	12	2	10	12	-7	12
Kane	9	7	3	10	-6	4
Hertl	12	3	7	10	-10	4
Couture	12	1	9	10	-4	2
Karlsson	11	1	7	8	-11	0
Labanc	12	5	2	7	-10	10
Marleau	8	2	4	6	3	4
Meier	12	2	2	4	-4	4
Gambrell	11	1	3	4	-4	0
Thornton	12	0	4	4	-6	14
Goodrow	12	3	0	3	-4	18
Sorensen	9	2	1	3	-3	14
Karlsson	12	1	1	2	-2	6
Vlasic	12	1	0	1	-9	0
Ferraro	12	0	1	1	-4	10
Bergmann	6	0	1	1	-3	2
Dillon	12	0	1	1	-4	17
Prout	1	0	0	0	0	0
Yurtaikin	4	0	0	0	-1	0
Gregor	4	0	0	0	-3	0
Carrick	3	0	0	0	0	5
Radil	7	0	0	0	-3	0
Heed	8	0	0	0	0	0
Dell	5	0	0	0	0	0
Brodzinski	2	0	0	0	-1	0

ST. LOUIS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Schenn	12	9	4	13	-1	6
Perron	12	6	6	12	3	12
O'Reilly	12	3	9	12	0	2
Tarasenko	10	3	7	10	-2	0
Schwartz	12	1	9	10	-1	6
Pietrangelo	12	4	3	7	-3	2
Parayko	12	0	6	6	-1	4
Blais	10	3	2	5	1	2
Dunn	12	2	2	4	4	2
Faulk	12	0	4	4	-2	6
Bozak	12	0	4	4	-1	4
Steen	12	0	4	4	0	2
Sundqvist	12	2	1	3	-3	8
Bouwmeester	12	1	2	3	0	8
Sanford	7	1	1	2	0	2
Barbashev	12	0	2	2	-1	5
Thomas	7	1	0	1	-3	2
Fabbri	9	1	0	1	-4	2
Gunnarsson	5	0	1	1	-2	4
Binnington	10	0	1	1	0	0
Allen	2	0	0	0	0	0
Bortuzzo	7	0	0	0	-1	2
Maceachern	5	0	0	0	-2	2

TAMPA BAY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Stamkos	10	5	6	11	0	2
Kucherov	10	3	7	10	2	4
Hedman	10	2	7	9	-2	13
Shattenkirk	10	4	3	7	0	4
Sergachev	10	0	7	7	8	8
Johnson	10	3	3	6	1	0
Point	7	3	3	6	-1	5
Palat	10	3	2	5	4	6
Killorn	10	1	4	5	4	0
Gourde	10	1	3	4	3	9
Cirelli	10	0	4	4	2	12
Joseph	10	2	1	3	1	2
Maroon	10	1	2	3	-1	0
Witkowski	10	1	2	3	-2	6
McDonagh	10	0	3	3	0	2
Smith	3	1	0	1	0	4
Paquette	2	1	0	1	1	0
Coburn	10	1	0	1	5	4
Cernak	10	1	0	1	1	9
Verhaeghe	8	0	1	1	1	2
McElhinney	3	0	0	0	0	0
Vasilevskiy	7	0	0	0	0	0

TORONTO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Marner	13	3	12	15	-3	2
Matthews	13	9	4	13	4	2
Rielly	13	3	10	13	3	10
Mikheyev	13	4	6	10	8	2
Muzzin	13	3	6	9	4	6
Johnsson	13	3	5	8	2	12
Kapanen	13	3	5	8	-3	2
Nylander	13	3	5	8	1	0
Kerfoot	13	4	3	7	5	12
Tavares	8	3	4	7	-1	2
Moore	13	3	2	5	1	2
Timashov	10	1	3	4	0	2
Ceci	13	1	3	4	6	4
Barrie	13	0	4	4	-6	6
Gauthier	13	2	1	3	-3	4
Holl	11	0	3	3	3	2
Sandin	6	0	2	2	0	2
Spezza	7	0	2	2	-1	4
Shore	10	1	0	1	0	6
Petan	4	0	1	1	-2	2
Hutchinson	5	0	0	0	0	0
Andersen	9	0	0	0	0	0
Gravel	3	0	0	0	0	0
Marincin	6	0	0	0	-1	4

VANCOUVER

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Miller	10	4	7	11	5	8
Pettersson	10	3	8	11	3	0
Boeser	10	3	6	9	3	4
Horvat	10	5	3	8	-1	2
Hughes	10	1	6	7	-1	2
Edler	10	3	3	6	0	10
Sutter	10	2	3	5	1	7
Pearson	10	2	2	4	-4	4
Virtanen	10	2	2	4	2	4
Tanev	10	1	3	4	2	2
Leivo	10	1	3	4	2	2
Schaller	10	3	0	3	2	8
Ferland	10	1	2	3	-2	2
Myers	10	0	3	3	-1	10
Stecher	10	1	1	2	4	16
Beagle	10	1	1	2	0	6
Benn	10	0	2	2	4	2
Gaudette	3	0	1	1	0	0
Motte	6	0	1	1	-1	2
Demko	3	0	0	0	0	0
Eriksson	1	0	0	0	-1	0
Markstrom	7	0	0	0	0	0

VEGAS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Stone	13	7	9	16	-1	7
Karlsson	13	3	8	11	4	12
Pacioretty	13	2	9	11	-3	11
Smith	13	7	3	10	2	2
Stastny	13	5	4	9	-5	6
Marchessault	13	2	5	7	-3	4
Glass	13	2	4	6	-1	4
Theodore	13	1	4	5	-4	2
Nosek	13	3	1	4	0	4
Carrier	13	2	2	4	0	8
Holden	13	2	1	3	-1	0
Reaves	13	2	0	2	-2	7
McNabb	13	1	1	2	1	22
Hague	8	0	2	2	0	14
Merrill	13	0	2	2	-2	6
Engelland	13	0	2	2	2	14
Zykov	7	0	2	2	-1	2
Roy	1	1	0	1	1	0
Pirri	9	0	1	1	-3	6
Dansk	1	0	0	0	0	0
Bischoff	4	0	0	0	-2	4
Fleury	12	0	0	0	0	2
Eakin	9	0	0	0	-3	4
Schmidt	1	0	0	0	1	0
Sparks	1	0	0	0	0	0

WASHINGTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Carlson	13	5	16	21	6	6
Ovechkin	13	9	5	14	-4	8
Oshie	13	7	3	10	-2	2
Eller	13	4	6	10	4	12
Kuznetsov	10	5	4	9	1	8
Backstrom	13	2	7	9	-4	2
Vrana	13	4	4	8	-2	2
Wilson	13	4	3	7	0	10
Hathaway	13	2	4	6	4	9
Kempny	5	3	2	5	4	8
Orlov	13	1	4	5	-9	2
Hagelin	13	0	5	5	3	2
Gudas	13	0	4	4	9	17
Dowd	10	2	1	3	2	2
Leipsic	13	0	3	3	-1	0
Stephenson	10	1	1	2	2	4
Siegenthaler	13	0	2	2	6	12
Jensen	13	0	2	2	-7	0
Boyd	1	0	1	1	2	0
Fehervary	3	0	0	0	0	2
Samsonov	5	0	0	0	0	0
Lewington	5	0	0	0	-2	17
Holtby	9	0	0	0	0	0
Panik	8	0	0	0	-1	0

WINNIPEG

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Scheifele	12	4	9	13	-2	2
Laine	12	3	10	13	1	0
Ehlers	12	4	6	10	-3	4
Pionk	12	2	6	8	4	2
Morrissey	10	1	6	7	-5	2
Connor	12	4	2	6	-5	4
Wheeler	12	3	3	6	-5	2
Heinola	8	1	4	5	3	4
Roslovic	12	2	2	4	-2	0
Perreault	12	2	1	3	-5	0
Copp	12	1	2	3	-2	4
Kulikov	11	1	2	3	-3	6
Little	3	1	1	2	1	2
Poolman	11	1	0	1	-1	2
Bitetto	10	0	1	1	-4	2
Dahlstrom	9	0	0	0	-2	4
Gustafsson	5	0	0	0	0	0
Letestu	7	0	0	0	0	0
Bourque	12	0	0	0	-1	0
Appleton	9	0	0	0	-1	2
Niku	1	0	0	0	0	0
Lowry	12	0	0	0	-1	4
Brossoit	3	0	0	0	0	0
Hellebuyck	9	0	0	0	0	0

GARDIENS

GARDIENS	MIN.	BC	JB	MOY.	V	D	P	A	A%
Gibson	572	24	0	2,52	4	6	0	287	,923
Miller	200	7	0	2,10	3	0	0	92	,929
ANAHEIM (2)	**780**	**31**	**0**		**7**	**6**	**0**		
Kuemper	416	13	0	1,88	4	3	0	185	,934
Raanta	183	8	0	2,62	2	0	1	95	,922
ARIZONA (3)	**605**	**22**	**0**		**6**	**3**	**1**		
Rask	364	9	2	1,48	5	0	1	177	,952
Halak	301	13	1	2,59	3	1	1	147	,919
BOSTON (2)	**669**	**23**	**3**		**8**	**1**	**2**		
Hutton	423	16	2	2,27	6	1	0	184	,920
Ullmark	305	13	1	2,56	3	1	1	177	,932
BUFFALO (0)	**732**	**30**	**3**		**9**	**2**	**1**		
Rittich	592	29	1	2,94	5	3	2	288	,909
Talbot	195	8	0	2,46	1	2	0	79	,908
CALGARY (2)	**794**	**39**	**1**		**6**	**5**	**2**		
Grubauer	486	21	0	2,59	6	1	1	240	,920
Francouz	182	8	0	2,64	2	1	0	100	,926
COLORADO (4)	**670**	**30**	**0**		**8**	**2**	**1**		
Mrazek	396	16	2	2,42	5	1	1	159	,909
Reimer	270	12	0	2,67	2	2	0	135	,918
CAROLINE (3)	**674**	**29**	**2**		**7**	**3**	**1**		
Lehner	306	11	0	2,16	2	1	2	157	,935
Crawford	294	18	0	3,67	1	4	0	142	,888
CHICAGO (1)	**607**	**30**	**0**		**3**	**5**	**2**		
Korpisalo	545	28	0	3,08	5	3	1	240	,896
Merzlikins	120	10	0	5,00	0	1	1	63	,863
COLUMBUS (0)	**669**	**39**	**0**		**5**	**4**	**2**		
Bishop	537	21	0	2,35	3	5	1	242	,920
Khudobin	236	11	0	2,80	1	3	0	98	,899
DALLAS (1)	**786**	**35**	**0**		**4**	**8**	**1**		
Bernier	359	21	0	3,51	2	3	1	162	,885
Howard	351	21	0	3,59	1	5	0	191	,901
DETROIT (2)	**721**	**45**	**0**		**3**	**8**	**1**		
Smith	386	16	1	2,49	3	3	1	170	,914
Koskinen	342	14	0	2,46	5	0	0	165	,922
EDMONTON (1)	**731**	**32**	**1**		**8**	**3**	**1**		
Bobrovsky	509	31	0	3,65	4	2	3	216	,874
Montembeault	168	5	0	1,79	1	0	1	70	,933
FLORIDE (2)	**683**	**38**	**0**		**5**	**2**	**4**		
Quick	415	31	0	4,48	2	5	0	174	,849
Campbell	299	16	0	3,21	2	3	0	117	,880
LOS ANGELES (1)	**721**	**49**	**0**		**4**	**8**	**0**		
Dubnyk	352	23	0	3,92	2	5	0	169	,880
Stalock	303	10	1	1,98	2	2	0	128	,928
MINNESOTA (1)	**660**	**37**	**2**		**4**	**7**	**0**		
Price	543	25	1	2,76	5	3	1	244	,907
Kinkaid	119	9	0	4,54	0	1	1	63	,875
MONTRÉAL (2)	**672**	**35**	**1**		**5**	**4**	**2**		
Rinne	424	14	1	1,98	6	0	1	189	,931
Saros	240	16	0	4,00	1	3	0	109	,872
NASHVILLE (2)	**668**	**33**	**1**		**7**	**3**	**1**		
Blackwood	326	18	1	3,31	2	2	2	121	,871
Schneider	220	15	0	4,09	0	3	0	106	,876
NEW JERSEY (1)	**550**	**34**	**1**		**2**	**5**	**2**		
Varlamov	332	14	0	2,53	4	2	0	157	,918
Greiss	331	12	0	2,18	4	1	0	162	,931
N.Y. ISLANDERS (2)	**667**	**27**	**0**		**8**	**3**	**0**		
Lundqvist	335	20	0	3,58	2	3	0	193	,906
Georgiev	198	10	0	3,03	1	2	1	105	,913
N.Y. RANGERS (1)	**541**	**34**	**0**		**3**	**5**	**1**		
Anderson	386	18	0	2,80	2	4	0	179	,909
Nilsson	268	15	0	3,36	1	3	1	170	,919
OTTAWA (2)	**665**	**36**	**0**		**3**	**7**	**1**		
Hart	307	17	1	3,32	2	3	1	106	,862
Elliott	289	11	0	2,28	3	1	0	138	,926
PHILADELPHIE (1)	**605**	**30**	**1**		**5**	**4**	**1**		
Murray	541	21	1	2,33	6	3	0	235	,918
Jarry	178	6	0	2,02	1	2	0	93	,939
PITTSBURGH (3)	**724**	**30**	**1**		**7**	**5**	**0**		
Binnington	607	27	0	2,67	5	2	3	280	,912
Allen	115	8	0	4,17	1	1	0	45	,849
ST. LOUIS (2)	**731**	**38**	**0**		**6**	**3**	**3**		
Jones	478	27	0	3,39	2	5	1	224	,892
Dell	238	14	0	3,53	2	2	0	114	,891
SAN JOSE (1)	**723**	**43**	**0**		**4**	**7**	**1**		
Vasilevskiy	421	21	0	2,99	5	2	0	206	,907
McElhinney	182	10	0	3,30	0	1	2	107	,915
TAMPA BAY (1)	**610**	**32**	**0**		**5**	**3**	**2**		
Andersen	530	26	0	2,94	6	2	1	244	,904
Hutchinson	254	18	0	4,25	0	3	1	138	,885
TORONTO (2)	**791**	**44**	**0**		**6**	**5**	**2**		
Markstrom	427	18	0	2,53	4	2	1	206	,920
Demko	183	5	0	1,64	2	1	0	83	,943
VANCOUVER (1)	**615**	**24**	**0**		**6**	**3**	**1**		
Fleury	680	26	1	2,29	8	3	0	334	,928
Dansk	60	6	0	6,00	0	1	0	31	,838
Sparks	27	2	0	4,44	0	0	0	12	,857
Subban	20	2	0	6,00	0	1	0	12	,857
VEGAS (2)	**790**	**36**	**1**		**8**	**5**	**0**		
Holtby	494	30	0	3,64	4	1	3	234	,886
Samsonov	293	12	0	2,46	4	1	0	126	,913
WASHINGTON (4)	**794**	**43**	**0**		**8**	**2**	**3**		
Hellebuyck	542	20	1	2,21	5	4	0	277	,933
Brossoit	185	15	0	4,86	1	2	0	85	,850
WINNIPEG (1)	**734**	**37**	**1**		**6**	**6**	**0**		

FINALES DE LA WTA

Andreescu défaite par Halep

La Presse canadienne

SHENZHEN — Bianca Andreescu, diminuée physiquement, aura une décision importante à prendre dans les prochaines heures alors qu'elle doit composer avec une situation inhabituelle.

L'athlète ontarienne de 19 ans s'est inclinée 3-6, 7-6 (6) et 6-3 aux mains de la Roumaine Simona Halep qui a sauvé une balle de match lors du premier match des deux joueuses aux Finales de la WTA.

Andreescu a reçu des soins au bas du dos à la fin de la deuxième manche et elle a semblé gênée dans ses mouvements à certains moments à la troisième manche.

Après son match, Andreescu a déclaré: «mon dos me fait mal.» Lorsqu'on lui a demandé si sa blessure pourrait l'obliger à renoncer à ses prochains matchs, elle a répondu «nous verrons.»

Ce grand rendez-vous de fin de saison, doté d'une bourse de 14 millions $US, divise les huit joueuses invitées en deux groupes: Andreescu, quatrième au monde, et Halep, no 5, sont dans le groupe Violet. Après un tournoi à la ronde, les deux meilleures joueuses de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales.

«Vraiment pas grand chose à dire, a reconnu Andreescu, déçue. C'était un bon match. Elle s'est bien battue. Je n'ai pas saisi ma chance à la deuxième manche, alors j'en suis vraiment déçue.»

Andreescu a ajouté que son dos ne l'avait pas ennuyée récemment.

«Je ne veux vraiment pas blâmer mon dos, mais je sentais que je n'avais pas le même puissance (à la troisième manche) que plus tôt dans le match, a-t-elle raconté. Mais j'ai fait tout ce que je pouvais avec ce que j'avais à la troisième manche. J'en suis fière. Néanmoins, je suis très déçue.»

Andreescu a maintenant perdu deux matchs d'affilée après une séquence de 17 victoires. C'est la première fois qu'elle perd deux matchs de suite depuis juillet-août 2018.

C'était la première confrontation en carrière d'Andreescu contre une joueuse qu'elle a admirée pendant sa jeunesse. La famille d'Andreescu est originaire de Roumanie et l'adolescente a passé une partie de son enfance dans ce pays.

Ce match a également mis en vedette les deux dernières championnes en Grand Chelem: Halep a remporté Wimbledon et Andreescu a mérité le titre aux Internationaux des États-Unis.

«Je n'ai pas été intimidée du tout sur le terrain, a poursuivi Andreescu. C'est vrai que je l'ai beaucoup regardée, alors c'était plaisant de jouer contre elle. Peut-être que je pourrai l'affronter de nouveau ici et prendre ma revanche.»

Halep, au service, a effacé une balle de match au 12e jeu de la deuxième manche et elle a eu le meilleur sur Andreescu au bris d'égalité à sa troisième balle de manche.

Comme Andreescu, Halep a également eu besoin de la présence de la physiothérapeute pour un problème au pied à la fin de la deuxième manche.

Halep a réussi le bris pour prendre l'avance 5-3 à la troisième manche et elle a conclu sa victoire au service à l'issue d'un match qui a duré deux heures et 35 minutes.

«C'était un défi aujourd'hui parce qu'elle a presque 10 ans de moins que moi, a reconnu Halep. Je suis vraiment fière de ce que j'ai fait après avoir souffert d'une blessure au dos pendant près d'un mois.»

Bianca Andreescu a dû s'avouer vaincue face à la Roumaine Simona Halep lors de son premier match des Finales de la WTA. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Pedro Martinez est convaincu que l'édition 1994 des Expos aurait remporté la Série mondiale si l'Association des joueurs n'avait pas déclenché la grève qui a alors mis fin à la saison. — ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

25 ANS PLUS TARD

Washington profite de l'occasion ratée des Expos

STEPHEN WHYNO
Associated Press

WASHINGTON — Pedro Martinez a foulé le terrain avant le match no 4 de la Série mondiale et s'est imaginé au monticule.

«Je devais lancer ce match», a-t-il dit.

Martinez était le quatrième partant de la rotation des Expos de Montréal de 1994, meilleure équipe du Baseball majeur le matin du 12 août, quand les joueurs ont déclenché la grève, ce qui a mené à l'annulation de la saison et des séries éliminatoires. Les Nationals de Washington — où sont déménagés les Expos en 2005 — sont maintenant en Série mondiale avec l'occasion de réaliser l'exploit que plusieurs croyaient que les Expos réussiraient il y a 25 ans.

«Toute l'organisation des Nationals est en train de réaliser ce qu'on attendait il y a 25 ans, a ajouté Martinez. Nous étions destinés à atteindre la Série mondiale. Tout a été annulé. Nous n'avons plus jamais eu la chance d'y participer, mais nous aurions dû y être.»

Les Expos de 1994 avaient envoyé cinq joueurs au match des étoiles, sans parler d'un futur membre du Temple de la renommée en Martinez, un frappeur de ,313 en carrière en Larry Walker et le joueur par excellence de la Série mondiale de 1996, John Wetteland. Ils avaient une fiche de 74-40 au déclenchement de la grève et venaient de remporter 20 de leurs 23 dernières sorties. Ils détenaient une avance de six matchs dans l'Est de la Nationale devant les puissants Braves d'Atlanta. Ils étaient les favoris pour procurer au Canada une troisième Série mondiale consécutive après les titres des Blue Jays de Toronto.

Sans avertissement, les Expos étaient devenus un rouleau-compresseur, en voie de participer aux séries pour la deuxième fois de leur histoire, après l'édition 1981. Avec une rotation si bien garnie que Martinez n'était que le quatrième partant, ce dernier est convaincu qu'ils auraient tout raflé.

«Nous étions bien partis, a indiqué celui qui est maintenant analyste au MLB Network. Nous étions jeunes, énergiques et avions de très bonnes bases en étant dirigés par Felipe (Alou). Il avait fait un travail extraordinaire pour nous apprendre à jouer comme il se doit. Nous avions une excellente défense, de bons jeunes bras chaque soir. Chaque aspect dont vous avez besoin, nous l'avions au sein de club.»

Martinez a éventuellement remporté la Série mondiale avec les Red Sox de Boston, en 2004. Les Expos n'ont jamais eu cette chance.

Martinez souligne qu'après que la grève eut privé Montréal d'une Série mondiale, la situation économique du baseball a fait en sorte que la ville ne soit plus un marché viable. Le partant no 1, Ken Hill, et le voltigeur de centre Marquis Grissom n'ont plus joué un match pour les Expos, étant tous deux échangés en avril 1995, tout comme l'inter Wilfredo Cordero. Après la saison 1996, le voltigeur Moises Alou a profité de l'autonomie et a participé à cinq autres matchs des étoiles. Puis, le receveur Darrin Fletcher est parti et Martinez a été échangé à Boston après la saison 1997, au cours de laquelle il a gagné le Cy-Young dans la Nationale.

Les Expos ont compilé une fiche supérieure à ,500 que trois fois après cette grève et n'ont jamais participé aux séries. Les assistances ont périclité avant les «fameux» séjours à domicile à San Juan, Porto Rico.

«Ça a été difficile pour moi de voir cette équipe disparaître sans avoir une réelle chance de participer à la Série mondiale», a indiqué Martinez.

Le Baseball majeur a racheté la franchise et l'a déménagée à Washington. L'organisation a fait un clin d'œil à son ancien domicile avec son anneau d'honneur où sont inscrits les noms des grands joueurs des Expos et en portant l'uniforme bleu poudre cet été. Les numéros retirés par les Expos ne sont toutefois pas respectés par les Nationals.

Andre Dawson, qui a disputé 11 saisons à Montréal et dont le nom se trouve à l'anneau d'honneur des Nats, estime que le parcours de l'équipe cette année est bon pour Montréal.

«C'est honnêtement une prolongation des Expos», a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique, dimanche.

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

BALLE RAPIDE

Xavier Daneau sur l'équipe nationale

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Xavier Daneau de Saint-Célestin prendra part, dans les prochains jours, au tournoi de qualifications des Amériques avec l'équipe nationale du Canada de softball. L'événement a lieu au Guatemala.

Quatre des huit équipes participant à cette compétition mériteront leur billet pour le Championnat mondial des moins de 18 ans de la discipline, prévu plus tard cet hiver en Nouvelle-Zélande.

Daneau, un receveur de 15 ans, a suivi un entraînement rigoureux depuis quelques semaines. Il était du championnat canadien M-19, en Ontario plus tôt cette année, avec l'équipe du Québec.

En plus du Canada et du pays hôte, les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Panama, le Mexique et la République dominicaine seront de la partie du 2 au 10 novembre.

Xavier Daneau, de Saint-Célestin —PHOTO: COURTOISIE, STÉPHANE LÉVESQUE

TENNIS DE TABLE

Bon départ au Ping-O-Max

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — La saison de tennis de table a pris son envol la fin de semaine dernière, et les pongistes du club trifluvien Ping-O-Max ont bien fait.

Dans la classe ouverte, Luc Sicard a terminé au troisième rang, ce qui est un bon résultat considérant que les meilleures raquettes du Québec étaient présentes. Sicard a ajouté une deuxième place dans les rencontres par équipe en compagnie de Vincent Sieu, de Montréal. Elliot Gignac de Shawinigan a quant à lui obtenu l'or avec son coéquipier David Duval, un jeune espoir du Ping-O-Max. Alexandre Desbiens a aussi bien paru en s'inclinant en finale de la classe 1500 et moins.

Le prochain événement provincial est prévu dans quelques jours, à Québec.

JUDO

Début encourageant au Ghishintaido

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — Deux judokas du club Ghishintaido de Shawinigan ont profité de la Coupe Daniel Hardy, premier tournoi de développement servant de sélection en vue des Championnats canadiens, pour passer un message en ce début de saison.

Raphaël Brûlé (M-18, -50 kg) a remporté ses trois premiers combats, dont un par clé de bras, avant de perdre en finale pour décrocher la médaille d'argent. Xavier Bureau (M-16, -73 kg) a quant à lui terminé cinquième, et ce après avoir bien entamé le tournoi avec deux victoires par ippon.

SKI DE FOND

Soirée d'information

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — À l'aube de sa 38e année, le club de ski de fond et de raquettes le Rocher invite ses membres à une soirée d'information, le mercredi 13 novembre, 19 h, à la salle communautaire du Centre d'action bénévole de Grand-Mère, sur la 13e rue.

Du triathlon chez les Pionniers

TROIS-RIVIÈRES (LSG) — L'école secondaire Du Rocher du secteur Grand-Mère offrira, dès l'an prochain, une nouvelle concentration sportive en triathlon. Celle-ci visera les élèves de secondaire 1 et 2. L'éducateur physique Éric Grenier ainsi que le responsable du club Trinergie, Alain Delisle, s'occuperont de cette concentration. Pour plus d'information: communiquer avec Nancy Jacob, au 819 536-2534, poste 4222.

Le temps donne raison à Bergevin

La Presse canadienne

BROSSARD, Qc — Pour une équipe assemblée par un directeur général qui répète qu'il n'est pas facile de faire des échanges dans la LNH de nos jours, le Canadien bénéficie énormément cette saison de la contribution offensive de joueurs acquis par le biais de transferts.

Sur les 40 buts marqués par la formation montréalaise lors des 11 premières rencontres, 29 ont été inscrits par les 13 joueurs qui se sont greffés à l'équipe grâce à un échange. Les deux attaquants de l'heure du Canadien, Jonathan Drouin et Joel Armia, font partie de ce groupe.

Leur plus récent compagnon de trio, Max Domi, est également arrivé chez le Canadien à la suite d'un échange.

«Ils ont tous un plus gros rôle, a rappelé l'entraîneur-chef Claude Julien en parlant des trois membres de cette unité. Avec le temps et en faisant des ajustements, ces trois joueurs-là nous donnent du très bon hockey.»

Domi et Drouin partagent le premier rang des pointeurs de l'équipe avec Brendan Gallagher grâce à une récolte de 10 points. Armia est le meilleur buteur du Tricolore avec six buts en seulement neuf parties.

«Ils sont trois joueurs un peu différents. Au centre, il y a un bon patineur et fabricant de jeu. Si l'on regarde Jonathan, il a pris une certaine fierté dans son jeu afin d'être bon dans les deux sens. Armia possède un très bon lancer, mais il est aussi très solide sur la rondelle. Il la protège bien et est très bon le long des rampes. Il y a une diversité et ça donne une bonne chimie.»

La production de Domi avait déjà fait un bond de géant l'hiver dernier, avec 28 buts, soit seulement huit de moins que le total à ses trois saisons avec les Coyotes de l'Arizona. Il semble être en voie de continuer dans la même veine cette saison.

«C'est vrai qu'un changement de décor peut faire du bien à certaines personnes», a reconnu Domi.

«Il est content d'être ici et comment ne pas l'être? Les gradins sont pleins, la foule est phénoménale, a ajouté Julien. Ça peut être lourd parfois parce que tout le monde suit l'équipe, mais d'un autre côté, c'est agréable de ressentir cet appui. (Domi) adore la taille du marché.»

DANAULT COMPREND KOTKANIEMI

Si tout va bien pour les joueurs obtenus grâce à des transactions, un des joyaux de l'équipe lors des derniers repêchages connaît un début de campagne un peu plus difficile. Jesperi Kotkaniemi n'a que deux buts et une aide au compteur et son trio est souvent celui le moins employé par Julien.

«On parle souvent de la guigne de la deuxième année, mais je ne vois pas en lui un joueur qui nous fait du tort même s'il ne joue pas à la hauteur de ce que tout le monde attendait, a affirmé Julien en se portant à la défense de Kotkaniemi. Il a beau avoir une saison d'expérience dans la LNH, il n'est âgé que de 19 ans.»

Questionné sur les défis de la deuxième saison, le centre Phillip Danault avait cette réponse.

«Pendant la première année, vous êtes sur un nuage. Puis quand la deuxième année commence, vous pensez que ce sera peut-être un peu plus facile, mais ce n'est pas le cas. Ça va encore plus vite.»

Danault ne s'en fait toutefois pas trop avec Kotkaniemi. «Il veut bien faire et il a une très bonne attitude.»

PORTES OUVERTES SKI-DOO

8 et 9 novembre

Taxes payées sur pièces, huile, vêtements et accessoires

Cadeau avec achat

Prix de présence

ski-doo

CLÉMENT Motos

630, chemin de la Grande-Carrière
Louiseville
819 228-5267 - 1 888 454-5953
www.clementmotos.com

© 2019 Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP). Tous droits réservés. ®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BRP ou de ses sociétés affiliées. Les produits offerts aux États-Unis (U.S.) sont distribués par BRP US Inc. Conduisez toujours de façon responsable et sécuritaire.

hockey junior

@steveturcotte

STEVE TURCOTTE steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

«Le meilleur est à venir»

Zachary Bolduc fait bonne impression chez l'Océanic

Le match de vendredi était spécial pour la famille Bolduc. Zachary, élevé à Bécancour, qui a longtemps évolué dans le programme scolaire de Denis Francoeur et Danny Dupont avant de terminer son stage midget avec les Estacades midget AAA, disputait un premier match junior dans son patelin.

La famille, les amis, même le papa Richard, fraîchement revenu de l'Afrique, étaient réunis dans les gradins du Centre Gervais Auto pour applaudir le jeune homme de 16 ans.

Bolduc a fait parler de lui ces derniers mois, en signant un contrat le liant à un programme scolaire américain qui prévoyait une pénalité de 25 000 $ s'il le rompait. Les Cataractes l'ont ainsi laissé passer au repêchage, et le directeur-gérant Martin Mondou s'était même permis de l'écorcher publiquement. En fin de première ronde, l'Océanic a pris la chance de le réclamer, un pari payant puisque le jeune homme a changé son fusil d'épaule après seulement quelques semaines d'essai aux États-Unis.

Zachary Bolduc de Bécancour s'est rapidement fait des admirateurs à Rimouski, dont un certain Alexis Lafrenière. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

BON DÉPART

Depuis toute cette saga, Bolduc fait parler de lui pour les bonnes raisons, avec un excellent départ. À 16 ans, il pivote déjà le deuxième trio de l'Océanic, et il voit de la glace en avantage numérique. Bilan: cinq buts et deux passes, en 11 matchs, en plus d'un différentiel de -2. Non, Bolduc n'est pas du tout intimidé. Et le plus beau là-dedans, c'est que Serge Beausoleil croit que son nouveau protégé peut lui en donner encore plus.

«Il est encore en train de s'adapter à la vitesse du jeu qui est beaucoup plus grande ici. Ce n'est pas évident pour lui, on n'a presque pas pratiqué depuis son arrivée, car nous jouons aux deux jours. Il apprend donc sur le tas! Ça va bien, mais le meilleur est à venir», prédit le Grand manitou hockey de l'Océanic.

Bolduc s'est rapidement fait des admirateurs à Rimouski. Et pas juste dans les gradins. Alexis Lafrenière, peut-être le meilleur joueur junior sur la planète en ce moment, est très élogieux envers lui et se propose même de le prendre un peu sous son aile. «Je peux certainement le conseiller par rapport à ce que j'ai vécu au même âge. Tu vois tout de suite qu'il peut générer beaucoup d'attaque, sans coûter nécessairement cher en défensive. C'est un jeune joueur qui a beaucoup d'outils…»

Son intégration maximale dans l'équipe devra toutefois attendre quelques semaines, puisque Bolduc a mis le cap lundi sur le Défi mondial des moins de 17 ans. Jacob Guévin et William Rousseau sont les autres joueurs de la Mauricie à avoir obtenu une place avec Équipe Canada pour ce tournoi international.

«PROMESSES NON TENUES»

En attendant de revoir Bolduc, Beausoleil espère que le cas Bolduc va inspirer d'autres jeunes, qui sont présentement aux États-Unis ou qui songent à y aller dans le futur plutôt que de poursuivre leur route dans la LHJMQ. L'Océanic possède notamment les droits sur Isaac Lambert, un jeune homme natif des Bois-Francs qui évolue actuellement avec les Estacades de Trois-Rivières dans le midget AAA.

«On se propose de discuter à nouveau prochainement avec Isaac et sa famille. C'est un joueur que nous aimons beaucoup, que nous étions prêts à garder dès cette saison chez nous. Vous savez, ce n'est pas toujours rose ce qui se passe aux États-Unis. Il y a beaucoup de promesses, elles ne sont pas toutes livrées. J'espère que la décision de Zachary fera réfléchir d'autres familles.»

Apprendre en mangeant du pop-corn?

Lou Lamoriello et Barry Trotz n'ont jamais été reconnus pour leur appétit à faire graduer des adolescents. Ils sont de la vieille école, ils aiment bien même leur offrir un petit détour par la Ligue américaine, question de les cueillir les plus mûrs possible.

Au terme du dernier camp d'entraînement, ils ont fait une exception avec Noah Dobson. Il avait été dominant au camp. De toute façon, il vient de soulever deux fois la coupe Memorial, dans le rôle de meneur. Il bouffe près de 30 minutes de jeu depuis deux ans, difficile de croire qu'il a encore des trucs à apprendre dans le junior.

Le hic, c'est qu'il n'a participé qu'à trois des 11 premiers matchs des Islanders jusqu'ici.

Plusieurs équipes de la LHJMQ suivent le dossier du défenseur Noah Dobson de très près… —PHOTO: AP

Utilisé près de 19 minutes à son baptême, son temps de glace a fondu à moins de 13 minutes à son troisième match. En tout, il a été utilisé aussi souvent en un mois… qu'en un week-end dans le junior.

Manger du pop-corn sur la galerie de presse, est-ce vraiment la meilleure façon pour un jeune de progresser? Chose certaine, la situation de Dobson va rappeler de mauvais souvenirs aux partisans des Cataractes, qui ont perdu Anthony Beauvillier au même âge dans des circonstances similaires chez les Islanders. Lamoriello et Trotz n'étaient pas en poste à ce moment-là, mais bon, la franchise opère actuellement de la même façon.

Chez les Huskies de Rouyn-Noranda, on doit surveiller le dossier de près. Si Mario Pouliot récupère sa grande vedette, il pourra installer l'un des derbys les plus payants des dernières années sur le marché des transactions. Toutes les équipes qui visent les grands honneurs ont besoin de renfort à la ligne bleue!

Pariez que les Saguenéens surveillent aussi la situation des Islanders du coin de l'œil. Dans la transaction à trois bouclée il y un an avec le Titan et les Huskies pour faire passer Dobson de Bathurst à Rouyn, il est acquis que les Saguenéens récupèrent automatiquement un bon défenseur si jamais Dobson retourne chez les juniors à 19 ans.

CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS

Boileau souhaite un appui du fédéral

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Avec un événement en forte croissance qui a presque quadruplé son budget d'exploitation en cinq ans, le directeur général de la Classique internationale de canots de la Mauricie, Stéphane Boileau, souhaite que le gouvernement fédéral apporte un soutien financier à ce grand rendez-vous sportif de la fête du Travail.

Il est difficile pour la Classique de développer des revenus privés puisqu'il s'agit d'un événement gratuit.
—PHOTO: ANNIE DUFRESNE

Du même souffle, il salue l'implication des villes de Trois-Rivières et Shawinigan, qui viennent d'augmenter leur cautionnement pour permettre à l'organisation de conclure un nouveau contrat de crédit variable avec la Caisse Desjardins du Centre-de-la-Mauricie. Il ne reste qu'au conseil municipal de La Tuque à adopter sa résolution pour que la nouvelle entente prenne effet.

M. Boileau n'a jamais caché que le financement de cet événement constitue toujours un défi particulier, étant donné qu'il ne peut compter sur la vente de passeports, par exemple. En septembre, il a annoncé le lancement de la Loto Classique pour amener de l'eau au moulin, mais il glisse au passage que le gouvernement fédéral pourrait s'impliquer davantage.

«Notre défi est de développer des revenus privés», explique-t-il. «C'est difficile avec la Classique, car c'est un événement gratuit. Ce n'est pas un événement qui se prête à des droits d'entrée, contrairement au FestiVoix, au Grand Prix ou aux rodéos du Festival western de Saint-Tite. Nous avons peu de revenus privés.»

«Il faut travailler sur d'autres éléments», ajoute M. Boileau. «Comme bien d'autres organisations, c'est toujours un combat. Il faut être créatif. Heureusement que les villes sont là, mais il faudra que les autres paliers de gouvernement soient là également. Ce sera très important pour le futur.»

Le directeur général mentionne obtenir un certain support du gouvernement du Québec, mais il croit surtout que le fédéral devrait investir dans la Classique internationale de canots de la Mauricie.

«Nous avons 0 $ d'Ottawa, effectivement», déplore-t-il. «Les Villes sont là plus que jamais. Trois-Rivières a augmenté sa contribution, ce qui est très apprécié. La participation de la région est très bonne.»

Quant au cautionnement, M. Boileau fait remarquer qu'il serait impossible pour un organisme sans but lucratif comme la Classique internationale de canots de la Mauricie d'obtenir un contrat de crédit variable sans le soutien des municipalités. Au cours des dernières semaines, Trois-Rivières et Shawinigan ont accepté de porter leur cautionnement de 34 000 $ à 55 000 $. Ils l'avaient déjà fait passer de 17 000 $ à 34 000 $ en 2016. Les élus de La Tuque n'ont pas encore adopté de résolution en ce sens, mais le sujet fait l'objet de discussions.

«La mise en place de Loto-Classique, ça prend de l'argent», indique le maire de Shawinigan, Michel Angers. «En augmentant la marge de crédit, ça permet de lancer ce processus.»

Ce cautionnement ne représente qu'une garantie pour l'institution financière qui, du reste, n'a jamais eu à s'en prévaloir jusqu'à maintenant.

«On n'a jamais eu à payer», confirme M. Angers. «L'équipe de Stéphane Boileau roule rondement. C'est une belle organisation, en qui nous avons confiance.»

Vladimir Tarasenko ratera les cinq prochains mois

The Associated Press

SAINT-LOUIS — L'attaquant des Blues de St. Louis Vladimir Tarasenko devra subir une intervention chirurgicale à l'épaule gauche et sera tenu à l'écart pour au moins cinq mois.

Le directeur général, Doug Armstrong, en a fait l'annonce lundi. Il a précisé que l'opération allait être pratiquée mardi.

Le nom du Russe a été inscrit à la liste des blessés pour une longue durée.

Tarasenko a quitté la rencontre de jeudi face aux Kings de Los Angeles après un accrochage avec le défenseur Sean Walker avec environ six minutes à faire au premier vingt. Il n'a pas voyagé avec l'équipe pour les matchs du week-end.

En 10 rencontres cette saison, Tarasenko a marqué trois buts et ajouté sept aides.

CHIFFRE DU JOUR

2

Les Blue Jackets de Columbus, qui connaissent un bon début de saison, devront se passer de deux joueurs clés pour quelques semaines: Alexandre Texier (photo) et Ryan Murray.

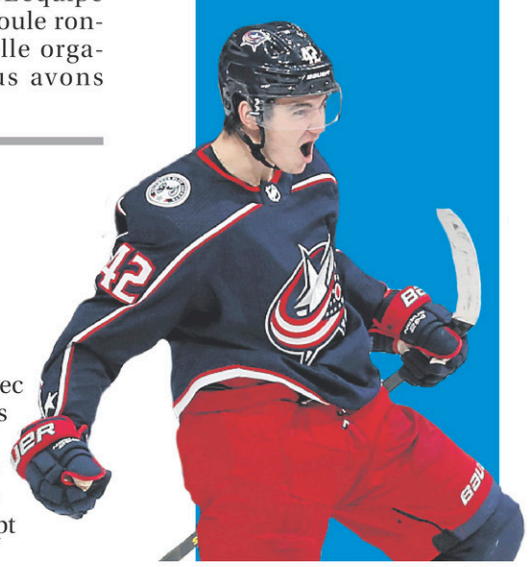

Pour des économies substantielles et un service inégalé, visitez votre détaillant STIHL dès aujourd'hui.

MACHINERIES BARON ET TOUSIGNANT LTÉE.	7515, BOUL. DES FORGES	TROIS-RIVIÈRES	819 378-3472
LUC GENEST	37, RUE DÉRY	SAINT-STANISLAS-DE-CHAMPLAIN	418 328-3752
NAUTICO LA TUQUE	400, BOUL. DUCHARME	LA TUQUE	819 523-7092
MAJOR MINI-MOTEUR INC.	541, BOUL. STE-MADELEINE	TROIS-RIVIÈRES	819 372-0399
ÉQUIP. MOTORISÉS LES CHUTES INC.	975, 105E AVENUE	SHAWINIGAN	819 537-5136
J.M. SPORTS MAURICIE INC.	890, ROUTE 153	SAINT-TITE	418 365-6370
LOCATION TROIS-RIVIÈRES INC.	3790, BOUL. BÉCANCOUR	BÉCANCOUR	819 298-3141
BELLEMARE MOTO	1571, RUE PRINCIPALE	ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS	819 535-3726
BOISVERT MINI-MECANIK	1101, BOUL. ST-LAURENT EST	LOUISEVILLE	819 721-3420

STIHLCanada

LE NETTOYAGE simplifié AVEC STIHL

VISITEZ LE **WWW.STIHLCLUB.CA** POUR COURIR LA CHANCE DE **GAGNER UN SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER PENDANT UN AN**

*Poids moteur seulement. ‡Poids sans carburant. †Batterie intégrée.

¥Ne manquez pas votre chance de recevoir la trousse Wood-Pro^MC. Achetez simplement une des scies à chaîne sélectionnées d'ici le 30 novembre 2019 et vous recevrez GRATUITEMENT une trousse STIHL Wood-Pro^MC. Cette trousse comprend un coffre Woodsman^MD, une casquette STIHL et une chaîne de rechange OILOMATIC^MD; le tout d'une valeur de 85 $! Le modèle de casquette peut varier. Cette offre est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2019 ou jusqu'à épuisement des stocks. Modèles admissibles : MS 170, MS 171, MS 180 C-BE, MS 181 C-BE, MS 193 C-E, MS 211, MS 250, MS 251, MS 251 C-BE, MS 261 C-M, MS 271, MS 291 C-BE, MS 362 C-M et MS 391.

Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Les prix des scies à chaîne, outils motorisés et accessoires sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2019. Les descriptions et les illustrations sont exactes au mieux de notre connaissance au moment de la publication et sont modifiables sans préavis. STIHL Limitée n'est pas responsable des erreurs d'impression et le détaillant STIHL local détient le pouvoir final de décision des prix des produits. Les prix sont valides uniquement chez les détaillants participants.

STIHL
www.stihl.ca